

Rapport de gestion 2023

2 Mise en garde

11 Faits saillants

17 Secteurs d'activité

Assurance, Canada

- 18 Assurance individuelle
- 20 Assurance collective – Régimes d'employés
- 21 Assurance collective – Marchés spéciaux
- 22 Assurance collective – Services aux concessionnaires
- 23 Assurance auto et habitation

Gestion de patrimoine

- 24 Gestion de patrimoine individuel
- 26 Épargne et retraite collectives

Affaires américaines

- 28 Affaires américaines – Assurance individuelle
- 30 Affaires américaines – Services aux concessionnaires

31 Rentabilité

- 31 Bénéfice tiré des activités de base[†] par secteurs d'activité
- 32 Bénéfice tiré des activités de base[†]
- 33 Changements d'hypothèses et mesures prises par la direction[†]
- 35 Analyse selon les résultats financiers

39 Analyse du mouvement de la marge sur services contractuels (MSC)

40 Situation financière

- 40 Capitalisation[†] et solvabilité[†]
- 41 Capitaux propres et financement
- 45 Contrôles et procédures
- 45 Autres éléments

47 Placements

- 48 Fonds général
- 53 Fonds de placement (fonds distincts et fonds communs de placement)

55 Gestion des risques

- 55 Principes et responsabilités en matière de gestion des risques
- 56 Cadre de gestion intégrée des risques

[†] Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

Mise en garde

Constitution juridique et renseignements généraux

iA Société financière inc. (« iA Société financière » ou « la société ») est une société à capital-actions constituée le 20 février 2018 sous le régime de la *Loi sur les sociétés par actions* (Québec). Au moment de sa constitution, elle était une filiale à part entière de l'Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc. (« iA Assurance ») et n'avait pas d'activités commerciales. Le 1^{er} janvier 2019, le plan d'arrangement antérieurement approuvé par les actionnaires de iA Assurance et entériné par le tribunal a été complété et mis en place. Par conséquent, le 1^{er} janvier 2019, un certificat d'arrangement a été émis par le Registraire des entreprises, et iA Société financière est devenue la société mère du groupe iA détenant la totalité des actions ordinaires de iA Assurance. Jusqu'au 31 décembre 2018, iA Assurance était la société mère du groupe iA. Au terme de l'arrangement, les actions privilégiées et les débetures de iA Assurance émises et en circulation demeurent émises par cette dernière et ont été garanties par iA Société financière, conformément aux modalités de l'arrangement.

iA Société financière est un « émetteur absorbant » de iA Assurance au sens attribué à ce terme dans la réglementation en valeurs mobilières à l'égard des actions ordinaires émises précédemment de iA Assurance. Les valeurs comparatives antérieures à 2019 présentées dans ce rapport de gestion sont donc les mêmes que celles de iA Assurance.

iA Société financière n'est pas régie par la *Loi sur les assureurs* (Québec). Toutefois, iA Société financière maintiendra la capacité à fournir, si elle estime nécessaire, du capital à iA Assurance afin que celle-ci respecte les exigences de la *Loi sur les assureurs* (Québec) en matière de suffisance du capital. Aux termes d'un engagement, iA Société financière publiera trimestriellement la position de son capital. Une copie de l'engagement (auquel l'Autorité des marchés financiers est intervenante) a été déposée sous les profils SEDAR+ de iA Société financière et de iA Assurance à l'adresse sedarplus.ca.

iA Société financière est régie par la *Loi concernant L'Industrielle-Alliance Compagnie d'Assurance sur la Vie* (Québec) (la « Loi privée 1999 »), telle qu'amendée par la *Loi modifiant la Loi concernant L'Industrielle-Alliance Compagnie d'Assurance sur la Vie* (Québec) (la « Loi privée 2018 », collectivement avec la Loi privée 1999, la « Loi privée »). La Loi privée 1999 a été sanctionnée par l'Assemblée nationale du Québec le 26 novembre 1999 et son amendement, la Loi privée 2018, a été sanctionnée le 15 juin 2018. La Loi privée interdit à toute personne et à celles qui lui sont liées d'acquérir, directement ou indirectement, des actions avec droit de vote de iA Société financière s'il en résulte que cette personne et celles qui lui sont liées détiennent 10 % ou plus des droits de vote rattachés à ces actions. La Loi privée prévoit en outre que, dans le cas où une acquisition est effectuée contrairement à ce qui précède, chacune des personnes au bénéfice de qui les actions sont acquises ne peut exercer les droits de vote rattachés à la totalité de ses actions tant que cette contravention subsiste. De plus, en vertu de la Loi privée, iA Société financière doit détenir directement, ou indirectement, 100 % des actions ordinaires de iA Assurance.

Sauf indication contraire, tous les renseignements présentés dans ce rapport sont établis au 31 décembre 2023 ou pour l'exercice terminé à cette date.

Sauf indication contraire, tous les montants qui paraissent dans ce rapport sont libellés en dollars canadiens. Les renseignements financiers sont présentés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS), telles qu'elles s'appliquent aux sociétés d'assurance vie au Canada, et aux exigences comptables prescrites par les autorités réglementaires.

iA Groupe financier est une marque de commerce et un autre nom sous lequel **iA Société financière inc.** et **l'Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc.** exercent leurs activités.

Ce rapport est publié en date du 20 février 2024.

Note concernant les résultats recalculés de l'année 2022 – Veuillez noter que les résultats de 2022 de la Société ont été recalculés en raison de l'adoption de IFRS 17 *Contrats d'assurance* et du chevauchement de la norme connexe IFRS 9 *Instruments financiers* (« les nouvelles normes »). À noter par ailleurs que les résultats recalculés de 2022 ne sont pas entièrement représentatifs du profil de risque de marché futur de la Société et de son profil de bénéfice divulgué et tiré des activités de base futur, considérant que la transition du portefeuille de placements de la Société à des fins d'appariement de l'actif et du passif en vertu des nouvelles normes ne s'est terminée qu'en 2023. Ainsi, une analyse fondée sur les résultats comparatifs de 2022 pourrait ne pas être représentative des tendances futures et doit être interprétée dans ce contexte. Pour obtenir des renseignements supplémentaires sur la gestion des risques en vertu des nouvelles normes comptables, nous vous invitons à consulter la section « Gestion des risques » du présent document.

Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières

iA Société financière et iA Assurance (ci-après « la Société » dans cette section pour référer à chacune de façon individuelle) publient leurs résultats et leurs états financiers conformément aux Normes internationales d'information financière (les « IFRS »). Toutefois, elles publient également certaines mesures ou certains ratios financiers qui ne sont pas conformes aux IFRS (« non conformes aux IFRS »). Une mesure est considérée comme non conforme aux IFRS aux fins de la législation canadienne sur les valeurs mobilières lorsqu'elle est présentée autrement que selon les principes comptables généralement reconnus (PCGR) utilisés pour les états financiers audités de la Société. Cette dernière emploie des mesures non conformes aux IFRS lorsqu'elle évalue ses résultats et mesure sa performance. La Société est d'avis que les mesures non conformes aux IFRS fournissent des renseignements additionnels pour mieux comprendre ses résultats financiers et effectuer une meilleure analyse de son potentiel de croissance et de bénéfice, et qu'elles facilitent la comparaison des résultats trimestriels et annuels de ses activités courantes. Comme les mesures non conformes aux IFRS n'ont pas de définitions ou de significations normalisées, il est possible qu'elles diffèrent des mesures financières non conformes aux IFRS utilisées par d'autres sociétés et elles ne doivent pas être considérées comme une alternative aux mesures de performance financière déterminées conformément aux IFRS. La Société incite fortement les investisseurs à consulter l'intégralité de ses états financiers et de ses autres rapports déposés auprès d'organismes publics, et à ne pas se fier à une mesure financière unique, quelle qu'elle soit. Les mesures financières non conformes aux IFRS sont souvent accompagnées des mesures financières conformes aux IFRS et comparées avec ces dernières afin d'en établir la concordance. Pour certaines mesures financières non conformes aux IFRS, il n'existe toutefois aucune mesure directement comparable selon les IFRS.

¹ Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

Le **Règlement 52-112 sur l'information concernant les mesures financières non conformes aux PCGR et d'autres mesures financières** des Autorités canadiennes en valeurs mobilières (le « Règlement 52-112 ») établit les exigences de communication applicables, respectivement, à chacune des catégories suivantes de mesures non conformes aux IFRS utilisées par iA Groupe financier :

- *Mesures financières non conformes aux IFRS*, qui représentent la performance financière, la situation financière ou les flux de trésorerie historiques ou attendus et, en ce qui concerne leur composition, excluent un montant qui entre dans la composition de la mesure financière la plus directement comparable présentée dans les états financiers de base de la Société ou comprennent un montant qui en est exclu;
- *Ratios non conformes aux IFRS*, exprimés sous forme de ratio, de fraction, de pourcentage ou de représentation similaire, dont au moins l'une des composantes est une mesure financière non conforme aux IFRS, et qui ne sont pas présentés dans les états financiers de la Société;
- *Mesures financières supplémentaires*, communiquées périodiquement en vue de représenter la performance financière, la situation financière ou les flux de trésorerie historiques ou attendus et qui ne sont pas présentés dans les états financiers de la Société;
- *Mesures de gestion du capital*, qui sont des mesures financières visant à permettre à une personne d'évaluer les objectifs, les procédures et les processus que la Société a adoptés pour gérer son capital;
- *Mesures sectorielles*, qui combinent les mesures financières pour au moins deux secteurs à présenter de la Société, et qui ne sont pas présentées dans les états financiers de celle-ci.

Les mesures financières non conformes aux IFRS, les ratios non conformes aux IFRS et les mesures financières supplémentaires utilisées par la Société sont décrits ci-après. Des renseignements supplémentaires sont fournis, de même qu'une description de la concordance avec la mesure IFRS la plus proche, le cas échéant.

Les mesures non conformes aux IFRS publiées par iA Société financière dans le présent document sont :

- Rendement des capitaux propres aux actionnaires ordinaires (*ROE*) :
 - *Catégorie aux termes du Règlement 52-112* : Mesures financières supplémentaires;
 - *Définition* : Un ratio, exprimé sous forme de pourcentage, obtenu en divisant le revenu net consolidé disponible aux actionnaires ordinaires par la moyenne des capitaux propres attribuables à ces actionnaires pour la période;
 - *Raison d'être* : Fournit une mesure générale de l'efficacité de la Société dans l'utilisation des capitaux propres.
- Bénéfice tiré des activités de base (IFRS 17) :
 - *Catégorie aux termes du Règlement 52-112* : Mesures financières non conformes aux IFRS constituant de l'information historique;
 - *Définition* : Exclut du bénéfice (pertes) divulgué l'impact des éléments suivants, qui créent de la volatilité dans les résultats de la Société en vertu des IFRS ou qui ne sont pas représentatifs de sa performance opérationnelle sous-jacente. Chacun de ces éléments est catégorisé comme une mesure financière supplémentaire, et il n'existe pas, pour les éléments en question, de mesure financière conforme aux IFRS directement comparable dans les états financiers de la Société en lien avec la mesure, aucun rapprochement n'étant par ailleurs disponible :
 - a. les impacts des marchés qui diffèrent des attentes de la direction, y compris l'incidence des marchés des actions et des immeubles de placement, des taux d'intérêt et des variations des taux de change sur le résultat d'investissement net (dont l'incidence sur le résultat des produits de placement net et sur les charges financières des contrats d'assurance et de réassurance) et sur le résultat des activités d'assurance (c.-à-d. sur les pertes et les reprises de pertes sur les contrats déficitaires comptabilisés selon la méthode d'évaluation des honoraires variables) et les impacts des produits de placement exonérés d'impôt (supérieurs ou inférieurs à l'incidence fiscale attendue à long terme) découlant du statut d'assureur multinational de la Société. Les attentes de la direction comprennent :
 - i. un rendement annuel à long terme attendu (entre 8 et 9 %, en moyenne) sur les investissements d'actifs à revenu non fixe (actions publiques et privées, immeubles de placement, infrastructures et actions privilégiées) n'ayant pas leurs revenus transférés,
 - ii. les taux d'intérêt (y compris les écarts de crédit) observés sur les marchés au début du trimestre demeureront inchangés pendant le trimestre et les taux d'actualisation du passif pour la période non observable changeront comme l'indique la courbe des taux d'actualisation au début du trimestre,
 - iii. les taux de change au début du trimestre demeureront inchangés pendant le trimestre;
 - b. les changements d'hypothèses et les mesures prises par la direction;
 - c. les gains et pertes sur des acquisitions ou des dispositions d'entreprises, y compris les frais d'acquisition, d'intégration et de restructuration;
 - d. l'amortissement d'immobilisations incorporelles à durée de vie limitée et liées à des acquisitions;
 - e. la charge de retraite non liée aux activités de base, qui représente la différence entre le rendement des actifs (revenus d'intérêts sur les actifs du régime) calculé en utilisant le rendement attendu des actifs du régime et le taux d'actualisation du régime de retraite prescrit par les IFRS;
 - f. des éléments particuliers que la direction juge non représentatifs de la performance de la Société, notamment (i) des provisions ou règlements de dossiers judiciaires importants, (ii) des gains et des pertes d'impôts inhabituels sur le revenu, (iii) des charges significatives pour dépréciation liées au goodwill et à des immobilisations incorporelles et (iv) d'autres gains et pertes inhabituels particuliers.
 - Les impôts sur le revenu applicables aux éléments susmentionnés sont aussi exclus du bénéfice divulgué. Le bénéfice tiré des activités de base comprend tous les effets liés à l'expérience de crédit.
 - *Raison d'être* : La définition du bénéfice tiré des activités de base fournit une mesure supplémentaire pour comprendre la performance opérationnelle sous-jacente de la Société comparativement au bénéfice net selon les IFRS. Le bénéfice tiré des activités de base aide également à expliquer les résultats d'une période à une autre en excluant les éléments qui ne sont simplement pas représentatifs de la performance opérationnelle de la Société d'une période à une autre. De plus, le bénéfice tiré des activités de base de même que le résultat net attribué aux actionnaires ordinaires servent de base à la direction pour la planification et l'établissement des priorités stratégiques.

[†] Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

Ainsi, cette mesure est utile pour comprendre comment la direction perçoit la performance opérationnelle sous-jacente de la Société et aide à mieux comprendre la capacité de la Société de générer des bénéfices et à évaluer ses affaires à long terme.

- *Rapprochement* : Le « résultat net attribué aux actionnaires ordinaires » est la mesure conforme aux IFRS la plus directement comparable présentée dans les états financiers de la Société en lien avec la mesure, et un rapprochement avec cette mesure est effectué dans le présent document.

▪ **Bénéfice tiré des activités de base (IFRS 4) :**

- *Catégorie aux termes du Règlement 52-112* : Mesures financières non conformes aux IFRS constituant de l'information historique;
- *Définition* : Exclut du bénéfice (pertes) divulgué l'impact des éléments suivants, qui créent de la volatilité dans les résultats de la Société en vertu des IFRS ou qui ne sont pas représentatifs de sa performance opérationnelle sous-jacente :
 - a. les impacts des marchés qui diffèrent des meilleures estimations faites par la direction, y compris l'incidence des rendements générés par les marchés financiers et les changements dans les taux d'intérêt liés (i) aux frais de gestion perçus relativement à l'actif sous gestion ou sous administration (RFG), (ii) aux polices d'assurance vie universelle, (iii) au niveau d'actifs appariant les engagements à long terme et (iv) au programme de gestion dynamique des risques rattachés aux garanties des fonds distincts;
 - b. les changements d'hypothèses et les mesures prises par la direction;
 - c. les gains et pertes sur des acquisitions ou des dispositions d'entreprises, y compris les frais d'acquisition, d'intégration et de restructuration;
 - d. l'amortissement d'immobilisations incorporelles à durée de vie limitée et liées à des acquisitions;
 - e. la charge de retraite non liée aux activités de base, qui représente la différence entre le rendement des actifs (revenus d'intérêts sur les actifs du régime) calculé en utilisant le rendement attendu des actifs du régime et le taux d'actualisation du régime de retraite prescrit par les IFRS; et
 - f. des éléments particuliers que la direction juge non représentatifs de la performance de la Société, notamment (i) des provisions ou règlements de dossiers judiciaires importants, (ii) des gains et des pertes d'impôts inhabituels sur le revenu, (iii) des charges significatives pour dépréciation liées au goodwill et à des immobilisations incorporelles et (iv) d'autres gains et pertes inhabituels particuliers;

Remarque : Cette définition du bénéfice tiré des activités de base est en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2021. Les résultats tirés des activités de base pour les périodes qui précèdent le 1^{er} janvier 2021 qui sont présentés aux fins de comparaison ont cependant aussi été calculés à partir de cette définition. Les changements apportés à la définition du bénéfice tiré des activités de base au début de 2021 sont conformes à l'évolution constante des affaires et aident à mieux refléter et évaluer la performance opérationnelle sous-jacente de la Société, tout en demeurant cohérents avec le concept général de la mesure et en maintenant une continuité avec la définition précédente;

- *Raison d'être* : La définition du bénéfice tiré des activités de base fournit une mesure supplémentaire pour comprendre la performance opérationnelle de la Société comparativement au bénéfice net selon les IFRS. Le bénéfice tiré des activités de base aide également à expliquer les résultats d'une période à une autre en excluant les éléments qui ne sont pas représentatifs de la performance opérationnelle de la Société d'une période à une autre. De plus, le bénéfice tiré des activités de base de même que le résultat net attribué aux actionnaires servent de base à la direction pour la planification et l'établissement des priorités stratégiques. Ainsi, cette mesure est utile pour comprendre comment la direction perçoit la performance opérationnelle sous-jacente de la Société et aide à mieux comprendre la capacité de la Société de générer des bénéfices et à évaluer ses affaires à long terme;
- *Rapprochement* : Le « résultat net attribué aux actionnaires ordinaires » est la mesure conforme aux IFRS la plus directement comparable présentée dans les états financiers de la Société en lien avec la mesure, et un rapprochement avec cette mesure est effectué dans le présent document.

▪ **Bénéfice par action ordinaire (BPA) tiré des activités de base :**

- *Catégorie aux termes du Règlement 52-112* : Ratios non conformes aux IFRS;
- *Définition* : Obtenu en divisant le bénéfice tiré des activités de base par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires dilués;
- *Raison d'être* : Utilisé pour mieux comprendre la capacité de la Société à générer des bénéfices renouvelables, en plus de constituer un indicateur supplémentaire pour l'évaluation de la performance financière de la Société;
- *Rapprochement* : Le « résultat par action ordinaire (BPA) » est la mesure financière conforme aux IFRS la plus directement comparable présentée dans les états financiers de la Société en lien avec la mesure, et un rapprochement avec cette mesure est présenté dans le présent document.

▪ **Rendement des capitaux propres aux actionnaires ordinaires (ROE) tiré des activités de base :**

- *Catégorie aux termes du Règlement 52-112* : Ratios non conformes aux IFRS;
- *Définition* : Un ratio, exprimé sous forme de pourcentage, obtenu en divisant le bénéfice tiré des activités de base consolidé par la moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires pour la période;
- *Raison d'être* : Fournit une mesure générale de l'efficacité de la Société dans l'utilisation des capitaux propres, fondée sur le bénéfice tiré des activités de base, en plus de constituer un indicateur supplémentaire pour l'évaluation de la performance financière de la Société;
- *Rapprochement* : Il n'existe pas de mesure financière conforme aux IFRS directement comparable dans les états financiers de la Société en lien avec la mesure.

[†] Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

- Composantes des facteurs du bénéfice (FDB), divulgué et tiré des activités de base :
 - *Catégorie aux termes du Règlement 52-112* : Mesures financières supplémentaires;
 - *Définition* : Présente les bénéfices répartis selon les principaux facteurs suivants :
 - a. le *résultat des activités d'assurance*, soit la somme des composantes suivantes (nettes de réassurance, le cas échéant) :
 1. le *bénéfice attendu sur les activités d'assurance*, qui représentent les bénéfices récurrents liés à l'assurance sur les polices en vigueur durant la période de déclaration. Il s'agit de la somme des composantes suivantes :
 - libération pour ajustement au risque, soit la variation de l'ajustement au titre du risque non financier pour les risques expirés;
 - Marge sur services contractuels (MSC) constatée pour les services fournis, soit la marge pour services contractuels comptabilisée dans le résultat net pour les services fournis au cours de la période;
 - bénéfice attendu sur les contrats d'assurance MRP, soit le résultat des activités d'assurance (produits d'assurance, nets des dépenses d'assurance engagées pour ces services) pour les contrats d'assurance évalués selon la méthode de la répartition des primes (MRP), dont sont exclus les gains (pertes) d'expérience estimés.
 2. l'*effet des nouvelles ventes d'assurance*, soit la perte au point de vente découlant de la souscription de nouvelles affaires considérées comme déficitaires en vertu de IFRS 17 au cours de la période. Le bénéfice anticipé réalisé dans les années suivant l'émission d'un contrat devrait couvrir la charge liée à son émission. Le gain généré par la souscription de nouvelles affaires non déficitaires selon la définition qu'en donne IFRS 17 est comptabilisé dans la marge pour services contractuels (et non dans le résultat net).
 3. les *gains (pertes) d'expérience*, qui représentent l'écart entre les réclamations et dépenses d'assurance attendues et les réclamations et dépenses réelles, mesurées selon IFRS 17. Sont également compris ici : 1) les gains (pertes) d'expérience estimés sur les réclamations et dépenses d'assurance de contrats évalués selon la méthode de répartition des primes, 2) les ajustements liés aux services actuels et passés, 3) l'expérience d'assurance liée aux services futurs pour les contrats déficitaires et 4) l'expérience de marché pour les contrats déficitaires évalués selon la méthode des honoraires variables. Les gains (pertes) d'expérience d'assurance correspondent aux gains (pertes) d'expérience excluant l'expérience de marché pour les contrats déficitaires mesurés selon la méthode des honoraires variables.
 4. les *changements d'hypothèses d'assurance et les mesures prises par la direction*, soit l'effet sur le revenu net avant impôt résultant des changements, sur les contrats déficitaires, dans les méthodes et hypothèses non financières liées aux services futurs ou autres mesures prises par la direction. Des changements aux hypothèses non financières peuvent survenir lorsque la Société s'assure de la suffisance de son passif compte tenu de ses propres résultats en matière de mortalité, de morbidité, d'abandons, de dépenses et d'autres facteurs. Les mesures prises par la direction représentent l'effet des mesures adoptées en dehors de l'exploitation normale de la Société, y compris, sans s'y limiter, des changements dans la méthodologie, de l'amélioration des modèles et des effets d'acquisitions, de fusions et de dispositions.
 - b. le *résultat d'investissement net*, soit la somme des composantes suivantes (nettes de réassurance, le cas échéant) :
 1. le *résultat d'investissement net tiré des activités de base*, soit les produits de placement nets, nets des charges financières associées au passif des contrats et nets des dépenses d'investissement prises en compte dans le bénéfice tiré des activités de base. Ce résultat comprend tous les effets liés à l'expérience de crédit, mais les charges financières sur les débetures en sont exclues.
 2. les *gains (pertes) d'expérience du marché*, qui sont les effets sur les produits de placement nets et sur les charges financières associées au passif des contrats des variations réelles des marchés (p. ex. marchés boursiers, taux d'intérêt et taux de change) qui diffèrent des attentes.
 3. les *changements d'hypothèses financières et autres*, soit l'effet sur le revenu net avant impôt résultant des changements dans les méthodes et les hypothèses financières. Des changements aux hypothèses financières peuvent survenir lorsque la Société s'assure de la suffisance de son passif.
 - c. les *activités autres que d'assurance*, c'est-à-dire les produits nets des charges des activités autres que d'assurance y compris, sans s'y limiter, les fonds communs de placement, la distribution en gestion de patrimoine et en assurance, les régimes d'avantages sociaux non assurés (RASNA) et les activités de services aux concessionnaires autres que d'assurance.
 - d. les *autres dépenses*, qui sont les dépenses non attribuables aux contrats d'assurance ou aux activités autres que d'assurance, notamment – sans s'y limiter – les dépenses d'exploitation générale, l'amortissement d'immobilisations incorporelles liées aux acquisitions, les charges financières sur les débetures et la dépréciation d'actifs et de l'achalandage.
 - e. les *impôts sur le revenu*, qui représentent la valeur des montants payables en vertu des lois fiscales et qui comprennent notamment les impôts sur le revenu exigibles et différés. L'impôt sur le revenu de placements des assureurs vie et les taxes sur les primes ne sont pas compris dans ces montants.
 - f. les *dividendes/distributions des instruments de capitaux*, qui correspondent aux dividendes sur les actions privilégiées émises par une filiale et aux distributions sur les autres instruments de capitaux propres.
 - *Raison d'être* : Fournissent davantage d'information pour évaluer la performance financière de la Société et un outil supplémentaire pour aider les investisseurs à mieux comprendre d'où provient la création de valeur pour les actionnaires.
 - *Rapprochement* : Il n'existe pas de mesure financière conforme aux IFRS directement comparable pour les composantes des FDB dans les états financiers de la Société en lien avec la mesure.
 - « résultat des activités d'assurance » : correspond à la mesure conforme aux IFRS du même nom présentée dans les états financiers de la Société.
 - « résultat d'investissement net » : le « résultat d'investissement net » présenté dans les états financiers de la Société constitue la mesure conforme aux IFRS la plus directement comparable. Le présent document contient un rapprochement avec cette mesure.

[†] Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

- Analyse du mouvement de la MSC :
 - *Catégorie aux termes du Règlement 52-112* : Mesures financières supplémentaires.
 - *Définition* : Présente le mouvement de la marge pour services contractuels (MSC), net de réassurance, selon la répartition suivante :
 - le *mouvement organique de la MSC*, duquel sont exclus les effets d'éléments engendrant une volatilité induite, ou qui ne seraient pas représentatifs de la performance opérationnelle sous-jacente d'une période à l'autre, et qui aide à mieux comprendre la création permanente de valeur mesurée par la MSC, selon une approche similaire à celle du bénéfice tiré des activités de base. Il correspond à la somme des composantes suivantes :
 - *l'effet des nouvelles ventes d'assurance*, soit la MSC établie à partir des contrats d'assurance non déficitaires initialement comptabilisés dans la période. Cela inclut les effets relatifs aux annulations de polices et aux frais d'acquisition, et exclut les effets de nouveaux contrats de réassurance inhabituels sur les affaires en vigueur catégorisés comme des mesures prises par la direction.
 - la *croissance financière organique*, soit le mouvement de la MSC attribuable 1) au rendement attendu des actifs des éléments sous-jacents (pour les contrats d'assurance évalués selon la méthode des honoraires variables); et 2) à l'intérêt capitalisé basé sur les taux d'actualisation initiaux (pour les contrats d'assurance évalués selon la méthode générale).
 - les *gains (pertes) d'expérience d'assurance*, soit une expérience non financière liée aux services futurs (p. ex. comportement des titulaires de polices qui différerait des attentes) dans le cadre de contrats non déficitaires.
 - la *MSC constatée pour les services fournis*, soit la MSC comptabilisée dans le résultat net pour les services fournis durant la période.
 - le *mouvement non organique de la MSC*, correspond à la somme des composantes suivantes :
 - *l'impact des changements d'hypothèses et des mesures prises par la direction*, qui est l'impact sur les contrats non déficitaires de changements dans les méthodes et les hypothèses liées aux services futurs ou à d'autres mesures prises par la direction. Des changements aux hypothèses peuvent survenir lorsque la Société s'assure de la suffisance de son passif. Les mesures prises par la direction représentent l'effet des mesures adoptées en dehors de l'exploitation normale de la Société, y compris, sans s'y limiter, des changements dans la méthodologie, de l'amélioration des modèles et des effets d'acquisitions, de fusions et de dispositions.
 - *l'impact des marchés*, qui représente l'expérience de marché pour les contrats non déficitaires évaluée selon la méthode des honoraires variables. Il s'agit de l'impact sur les flux de trésorerie d'exécution des fluctuations réelles des marchés (p. ex. marchés boursiers et taux d'intérêt) qui diffèrent des attentes.
 - *l'impact des taux de change*, soit l'impact des fluctuations des taux de change sur la MSC, présenté en dollars canadiens.
 - *Raison d'être* : Fournit de l'information supplémentaire pour mieux comprendre les facteurs à l'origine des changements dans la marge pour services contractuels d'une période à une autre;
 - *Rapprochement* : Le mouvement de la MSC total équivalait à la somme des variations de la MSC pour les contrats d'assurance et les contrats de réassurance présentés dans la note intitulée « Contrats d'assurance et contrats de réassurance » dans les états financiers de la Société.
- Prêts dépréciés en pourcentage des prêts bruts :
 - *Catégorie aux termes du Règlement 52-112* : Ratios non conformes aux IFRS;
 - *Définition* : Montants des prêts dépréciés net de la provision pour pertes de crédit, en pourcentage des prêts bruts;
 - *Raison d'être* : Une indication de la qualité du portefeuille de prêts;
 - *Rapprochement* : Il n'existe pas de mesure financière conforme aux IFRS directement comparable dans les états financiers de la Société en lien avec la mesure.
- Provision pour pertes de crédit en pourcentage du montant des prêts bruts :
 - *Catégorie aux termes du Règlement 52-112* : Ratios non conformes aux IFRS;
 - *Définition* : Ratio de la provision pour pertes de crédit, exprimé en pourcentage du montant des prêts bruts;
 - *Raison d'être* : Fournit une mesure de l'expérience de crédit attendue sur le portefeuille de prêts;
 - *Rapprochement* : Il n'existe pas de mesure financière conforme aux IFRS directement comparable dans les états financiers de la Société en lien avec la mesure.
- Ratio de distribution du dividende :
 - *Catégorie aux termes du Règlement 52-112* : Mesures financières supplémentaires;
 - *Définition* : Le pourcentage du revenu net attribué aux actionnaires ordinaires – sur la base du bénéfice divulgué – qui leur est distribué sous la forme de dividendes durant la période;
 - *Raison d'être* : Indique le pourcentage des revenus divulgués de la Société que les actionnaires ont reçu sous la forme de dividendes;
 - *Rapprochement* : Le ratio de distribution du dividende est le ratio du dividende versé par action ordinaire au cours de la période (une mesure conforme aux IFRS) divisé par le bénéfice divulgué par action ordinaire au cours de cette même période.
- Ratio de distribution du dividende, activités de base :
 - *Catégorie aux termes du Règlement 52-112* : Ratios non conformes aux IFRS;
 - *Définition* : Le pourcentage du revenu net attribué aux actionnaires ordinaires – sur la base du bénéfice tiré des activités de base – qui leur est distribué sous la forme de dividendes durant la période;
 - *Raison d'être* : Indique le pourcentage des revenus tirés des activités de base de la Société que les actionnaires ont reçu sous la forme de dividendes;
 - *Rapprochement* : Le ratio de distribution du dividende, activités de base est le ratio du dividende versé par action ordinaire au cours de la période (une mesure conforme aux IFRS) divisé par le bénéfice tiré des activités de base par action ordinaire au cours de cette même période.

[†] Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

- Génération organique de capital :
 - *Catégorie aux termes du Règlement 52-112* : Mesures financières supplémentaires;
 - *Définition* : Capital excédentaire généré dans le cours normal des activités, une fois exclue l'incidence de l'environnement macroéconomique, le capital excédentaire correspondant au capital dépassant le ratio cible, calculé conformément à la *Ligne directrice sur les exigences de suffisance du capital – Assurance de personnes* (ESCAP);
 - *Raison d'être* : Fournit une mesure de la capacité de la Société à générer du capital excédentaire dans le cours normal de ses activités.

- Capacité de déploiement de capital, capital disponible pour déploiement, capital déployable ou capital pour déploiement :
 - *Catégorie aux termes du Règlement 52-112* : Mesures financières supplémentaires;
 - *Définition* : Capital que la Société peut déployer pour une transaction de fusion ou d'acquisition, compte tenu de toutes les limites et contraintes de la ligne directrice réglementaire sur le capital et des cibles de la Société. Le calcul de ce montant prend en considération la capacité d'émission de capital tout en considérant le niveau cible de la Société et les paramètres de la transaction étant présumés être les plus restrictifs par rapport au capital réglementaire;
 - *Raison d'être* : Fournit une mesure de la capacité de la Société à déployer du capital pour des transactions.

- Marge pour services contractuels (MSC) après impôt :
 - *Catégorie aux termes du Règlement 52-112* : Mesures financières non conformes aux IFRS constituant de l'information historique;
 - *Définition* : Calculée comme la différence entre le solde de la marge pour services contractuels (MSC) et le produit obtenu en multipliant ce solde par le taux d'imposition prévu par la loi pour chaque personne morale;
 - *Raison d'être* : Fournit une mesure de la capacité de la Société à déployer du capital pour des transactions;
 - *Rapprochement* : La « marge sur services contractuels (MSC) » est la mesure conforme aux IFRS la plus directement comparable présentée dans les états financiers de la Société en lien avec la mesure.

- Ratio de distribution total (12 derniers mois) :
 - *Catégorie aux termes du Règlement 52-112* : Mesures financières supplémentaires;
 - *Définition* : La somme des dividendes versés par action ordinaire et des actions ordinaires rachetées (rachats) au cours des douze derniers mois, divisée par le revenu net disponible aux actionnaires ordinaires au cours des douze derniers mois;
 - *Raison d'être* : Indique le pourcentage des revenus divulgués de la Société qu'ont reçu les actionnaires sous la forme de dividendes, sur une période de douze mois.

- Mesures de la sensibilité :
 - *Catégorie aux termes du Règlement 52-112* : Mesures financières supplémentaires;
 - *Définition* : L'effet des variations macroéconomiques, comme les variations des taux d'intérêt et des marchés boursiers, sur d'autres mesures employées par la Société, comme le résultat net ou le ratio de solvabilité;
 - *Raison d'être* : Utilisées pour évaluer l'exposition au risque de variations macroéconomiques de la Société.

- Mesure de levier financier – Débentures/capital :
 - *Catégorie aux termes du Règlement 52-112* : Mesures financières supplémentaires;
 - *Définition* : Calculée en divisant les débentures totales par la somme des débentures totales et des capitaux propres des actionnaires;
 - *Raison d'être* : Fournit une mesure du levier financier de la Société.

- Mesure de levier financier – Débentures + actions privilégiées émises par une filiale et autres instruments de capitaux propres/capital :
 - *Catégorie aux termes du Règlement 52-112* : Mesures financières supplémentaires;
 - *Définition* : Calculée en divisant les débentures totales et les actions privilégiées émises par une filiale, ainsi que les autres instruments de capitaux propres, par la somme des débentures totales et des capitaux propres des actionnaires;
 - *Raison d'être* : Fournit une mesure du levier financier de la Société.

- Mesure de levier financier – Ratio de levier financier :
 - *Catégorie aux termes du Règlement 52-112* : Ratios non conformes aux IFRS;
 - *Définition* : Calculée en divisant les débentures totales et les actions privilégiées émises par une filiale, ainsi que les autres instruments de capitaux propres par la somme des débentures totales et des capitaux des actionnaires et la marge pour services contractuels (MSC) après impôt;
 - *Raison d'être* : Fournit une mesure du levier financier de la Société.
 - *Rapprochement* : Il n'existe pas de mesure financière conforme aux IFRS directement comparable dans les états financiers de la Société en lien avec la mesure.

- Mesure de levier financier – Ratio de couverture :
 - *Catégorie aux termes du Règlement 52-112* : Ratios non conformes aux IFRS;
 - *Définition* : Calculée en divisant le bénéfice des douze derniers mois (avant intérêts et impôts) par la somme des intérêts, des actions privilégiées émises par une filiale et des dividendes sur actions privilégiées ainsi que des primes versées au rachat d'actions privilégiées émises par une filiale (le cas échéant);
 - *Raison d'être* : Fournit une mesure de la capacité de la Société à répondre aux besoins de liquidités associés à ses obligations lorsque ces dernières arrivent à échéance;
 - *Rapprochement* : Il n'existe pas de mesure financière conforme aux IFRS directement comparable dans les états financiers de la Société en lien avec la mesure.

[†] Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

- Capitalisation :
 - *Catégorie aux termes du Règlement 52-112* : Mesures financières supplémentaires;
 - *Définition* : La somme des capitaux propres et des débetures de la Société;
 - *Raison d'être* : Fournit un indicateur supplémentaire pour évaluer la performance financière de la Société;
 - *Rapprochement* : Cette mesure est la somme de plusieurs mesures conformes aux IFRS.

- Ratio de solvabilité :
 - *Catégorie aux termes du Règlement 52-112* : Conformément à la *Ligne directrice sur les exigences de suffisance du capital – Assurance de personnes* (ESCAP) révisée en janvier 2023 par l'Autorité des marchés financiers (« AMF »), cette mesure financière est exemptée de certaines exigences du *Règlement 52-112*;
 - *Définition* : Calculé en divisant la somme des capitaux disponibles, l'attribution de l'avoir et les dépôts admissibles par le coussin de solvabilité global;
 - *Raison d'être* : Fournit une mesure de la solvabilité de la Société et permet aux autorités réglementaires de déterminer si une compagnie d'assurance dispose de capitaux suffisants par rapport au minimum établi par l'organisme de réglementation de la Société.

- Actif sous administration (ASA) :
 - *Catégorie aux termes du Règlement 52-112* : Mesures financières supplémentaires;
 - *Définition* : L'ASA représente tous les actifs par rapport auxquels la Société n'agit qu'à titre d'intermédiaire entre un client et un gestionnaire de fonds externe;
 - *Raison d'être* : Utilisé pour évaluer la capacité de la Société à générer des honoraires, en particulier en ce qui touche les fonds de placement et les fonds sous administration;
 - *Rapprochement* : Il n'existe pas de mesure financière conforme aux IFRS directement comparable dans les états financiers de la Société en lien avec la mesure.

- Actif sous gestion (ASG) :
 - *Catégorie aux termes du Règlement 52-112* : Mesures financières non conformes aux IFRS constituant de l'information historique;
 - *Définition* : Tous les actifs par rapport auxquels la Société établit un contrat avec un client et prend des décisions d'investissement pour les sommes déposées dans le cadre de ce contrat;
 - *Raison d'être* : Utilisé pour évaluer la capacité de la Société à générer des honoraires, en particulier en ce qui touche les fonds de placement et les fonds sous gestion;
 - *Rapprochement* : L'« actif total du fonds général » et l'« actif net des fonds distincts » présentés dans les états financiers de la Société sont des mesures conformes au IFRS et des composantes du calcul de l'ASG. Un rapprochement est effectué dans le présent document.

- Dépôts des fonds communs de la Gestion de patrimoine individuel, dépôts de l'Épargne et retraite collectives, équivalents de primes des Services aux concessionnaires des Affaires américaines et régimes d'avantages sociaux non assurés (RASNA), contrats d'investissement et équivalents de primes et dépôts des Régimes d'employés de l'Assurance collective :
 - *Catégorie aux termes du Règlement 52-112* : Mesures financières supplémentaires;
 - *Définitions* :
 - a. On désigne par dépôts les montants reçus de clients aux termes d'un contrat d'investissement. Les dépôts ne figurent pas dans les états des résultats de la Société;
 - b. Les équivalents de primes sont des montants liés à des contrats de services (tels que les régimes d'avantages sociaux non assurés (RASNA)) ou services dans le cadre desquels la société est essentiellement administratrice. Ils comprennent également pour certaines unités d'affaires, le montant des primes conservées en externe, spécifiques aux contrats d'assurance pour lesquels la société indemniserait la contrepartie en cas de perte dépassant un seuil spécifique ou en cas de défaut de paiement. Ces montants ne sont pas inclus dans les « primes nettes »;
 - *Raison d'être* : Les équivalents de primes et les dépôts sont l'une des nombreuses mesures utilisées pour évaluer la capacité de la Société à générer un revenu à partir des nouvelles affaires souscrites et des contrats en vigueur.

- Primes minimales et excédentaires liées aux ventes de l'Assurance individuelle, ventes brutes et nettes de fonds communs de placement de la Gestion de patrimoine individuel, ventes des Régimes d'employés de l'Assurance collective, ventes de l'Assurance individuelle des Affaires américaines, ventes des Marchés spéciaux de l'Assurance collective, ventes d'assurance biens et risques divers des Services aux concessionnaires, ventes de contrats d'accumulation et de rentes assurées de l'Épargne et retraite collectives, ventes des Services aux concessionnaires des Affaires américaines, ventes de iA Auto et habitation et ventes d'assurance crédit des Services aux concessionnaires :
 - *Catégorie aux termes du Règlement 52-112* : Mesures financières supplémentaires;
 - *Définition* :
 - a. Les primes minimales et excédentaires liées aux ventes de l'Assurance individuelle sont définies comme les primes annualisées de première année. Les ventes totales (ou ventes brutes) de produits du fonds général ou de fonds distincts de la Gestion de patrimoine individuel correspondent aux primes nettes. Les ventes de fonds communs de placement sont définies comme les dépôts et comprennent les ventes sur le marché primaire de fonds négociés en bourse. Les ventes nettes de fonds distincts et de fonds communs de placement de la Gestion de patrimoine individuel correspondent aux entrées nettes (ventes brutes de fonds communs de placement, moins retraits et transferts). Les ventes des Régimes d'employés de l'Assurance collective sont définies comme les primes annualisées de première année, comprenant les équivalents de primes (régimes d'avantages sociaux non assurés).
 - b. Les ventes de l'Assurance individuelle des Affaires américaines sont définies comme les primes annualisées de première année.
 - c. Les ventes des Marchés spéciaux de l'Assurance collective sont définies comme les primes avant réassurance.
 - d. Les ventes d'assurance biens et risques divers des Services aux concessionnaires sont définies comme les primes directes souscrites (avant réassurance et annulations).

[†] Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

- e. Les ventes de contrats d'accumulation et de rentes assurées de l'Épargne et retraite collectives comprennent les primes brutes (avant réassurance) et les équivalents de primes, ou dépôts.
 - f. Les ventes des Services aux concessionnaires des Affaires américaines sont définies comme les primes directes souscrites (avant réassurance) et les équivalents de prime.
 - g. Les ventes de iA Auto et habitation sont définies comme les primes directes souscrites.
 - h. Les ventes d'assurance crédit des Services aux concessionnaires sont définies comme les primes avant assurance et annulations.
 - *Raison d'être* : Utilisées pour évaluer la capacité de la Société à générer de nouvelles ventes, en plus de constituer un outil supplémentaire pour aider les investisseurs à mieux évaluer le potentiel de croissance de la Société;
 - *Rapprochement* : Il n'existe pas de mesure financière conforme aux IFRS directement comparable dans les états financiers de la Société en lien avec la mesure.
- Primes nettes :
 - *Catégorie aux termes du Règlement 52-112* : Mesures financières supplémentaires;
 - *Définition* :
 - a. Les primes nettes de l'Assurance individuelle, les primes nettes des Régimes d'employés de l'Assurance collective et les primes nettes de l'Assurance individuelle des Affaires américaines sont définies comme les primes diminuées des primes cédées en réassurance et comprennent à la fois les entrées de fonds provenant des nouvelles affaires souscrites durant la période et celles des contrats en vigueur.
 - b. Les primes nettes d'assurance biens et risques divers des Services aux concessionnaires, les primes nettes des Services aux concessionnaires des Affaires américaines et les primes nettes de iA Auto et habitation sont définies comme les primes directes souscrites, moins les montants cédés en réassurance.
 - c. Les primes nettes des Marchés spéciaux de l'Assurance collective et les primes nettes d'assurance crédit des Services aux concessionnaires correspondent aux primes brutes, diminuées des montants cédés en réassurance.
 - d. Les primes nettes de l'Épargne et retraite collectives correspondent aux primes nettes après réassurance, dont sont exclus les équivalents de primes.
 - *Raison d'être* : Les primes sont l'une des nombreuses mesures utilisées pour évaluer la capacité de la Société à générer un revenu à partir des nouvelles affaires souscrites et des contrats en vigueur.
 - *Rapprochement* : Il n'existe pas de mesure financière conforme aux IFRS directement comparable dans les états financiers de la Société en lien avec la mesure.

RAPPROCHEMENT DE MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX IFRS CHOISIES

Résultat d'investissement net

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	Quatrième trimestre			Cumulatif au 31 décembre		
	2023	2022	Variation	2023	2022	Variation
Résultat d'investissement net – États des résultats IFRS	308	195	113	680	1	679
Produits de placement de filiales de distribution en gestion du patrimoine <i>États des résultats : Résultat d'investissement net</i> <i>FDB : Activités autres que d'assurance</i>	(33)	(20)	(13)	(98)	(44)	(54)
Charges relatives aux activités de placements <i>États des résultats : Autres charges d'exploitation</i> <i>FDB : Résultat d'investissement net</i>	(3)	(11)	8	(27)	(48)	21
Autres produits et autres charges d'exploitation de iA Financement auto <i>États des résultats : Autres produits et autres charges d'exploitation</i> <i>FDB : Résultat d'investissement net</i>	(20)	(13)	(7)	(78)	(50)	(28)
Résultat relatif à l'instrument de couverture lié aux unités d'actions fictives <i>États des résultats : Variation de la juste valeur des placements</i> <i>FDB : Autres dépenses</i>	(2)	—	(2)	—	—	—
Résultat d'investissement net – Facteurs du bénéfice (FDB) non conformes aux IFRS	250	151	99	477	(141)	618

Énoncés prospectifs

Ce document peut contenir des énoncés qui font référence aux stratégies de iA Groupe financier ou des énoncés de nature prévisionnelle, qui dépendent d'événements ou de conditions futurs ou y font référence, ou qui comprennent des mots tels que « pourrait » et « devrait », ou des verbes comme « supposer », « s'attendre à », « revoir », « entendre », « planifier », « croire », « estimer » et « continuer » ou leur forme future (ou leur forme négative), ou encore des mots tels que « objectif », « but », « indications » et « prévisions » ou des termes ou des expressions semblables. De tels énoncés constituent des énoncés prospectifs au sens des lois sur les valeurs mobilières. Les énoncés prospectifs comprennent, notamment, dans ce document, les renseignements concernant les résultats d'exploitation futurs possibles ou présumés. Ils ne constituent pas des faits historiques, mais représentent uniquement les attentes, les estimations et les projections à l'égard d'événements futurs et ils pourraient changer.

Bien que iA Groupe financier estime que les attentes reflétées dans ces énoncés prospectifs sont raisonnables, ces énoncés comportent des risques et des incertitudes et les lecteurs ne devraient pas s'y fier indûment. De plus, les énoncés prospectifs étant fondés sur des hypothèses ou des facteurs importants, les résultats réels peuvent différer sensiblement des résultats qui y sont exprimés explicitement ou implicitement.

[†] Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

- Les facteurs et les risques importants qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement des résultats prévus sont notamment les risques d'assurance, de marché, de crédit, de liquidité, stratégique, opérationnel et de non-conformité réglementaire, tels que : la conjoncture commerciale et économique; le niveau d'inflation; la concurrence et le regroupement des sociétés; les changements apportés aux lois et aux règlements, y compris aux lois fiscales et les changements apportés aux lignes directrices en matière de capital et de liquidités; les mesures prises par les autorités réglementaires qui pourraient avoir une incidence sur les affaires ou les activités de iA Groupe financier ou ses partenaires d'affaires; les risques associés à l'environnement politique et social régional ou mondial, les risques liés aux changements climatiques, notamment la transition vers une économie à faibles émissions de carbone et la capacité de iA Groupe financier à satisfaire aux attentes des parties prenantes face aux enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance; le risque lié aux technologies de l'information, aux données et à l'atteinte à la sécurité de l'information, incluant le cyberrisque; le risque de fraude; les risques liés aux ressources humaines; les risques liés à la stratégie de couverture; le risque lié aux liquidités de iA Groupe financier, notamment la disponibilité de financement pour respecter les engagements financiers aux échéances prévues; le risque lié à une mauvaise conception, mise en oeuvre ou utilisation d'un modèle; l'exactitude de l'information reçue de cocontractants et la capacité des cocontractants à respecter leurs engagements; et l'occurrence de catastrophes naturelles ou imputables à l'homme, de conflits internationaux, de pandémies (comme la pandémie de la COVID-19) et d'actes terroristes.
- Les hypothèses et les facteurs importants sur lesquels a été fondée la préparation des perspectives financières comprennent, sans toutefois s'y limiter : l'exactitude des estimations, des hypothèses, des jugements dans le cadre des méthodes comptables applicables et l'absence de changement important concernant les normes et méthodes comptables applicables de la Société; l'absence de variation importante concernant les taux d'intérêt; l'absence de changement important concernant le taux d'imposition réel de la Société; l'absence de changement important concernant le niveau d'exigences réglementaires en matière de capital de la Société; la disponibilité d'options pour le déploiement du capital excédentaire; l'expérience en matière de crédit, la mortalité, la morbidité, la longévité et le comportement des titulaires de polices conformes aux études actuarielles; le rendement des investissements conforme aux attentes de la Société et conforme aux tendances historiques; les différents taux de croissance des activités selon l'unité d'exploitation; l'absence de changement inattendu concernant le contexte économique, concurrentiel, juridique ou réglementaire ou le contexte dans le secteur des assurances; ou les mesures prises par les autorités de réglementation qui pourraient avoir une incidence importante sur les activités ou l'exploitation de iA Groupe financier ou de ses partenaires d'affaires; l'absence de variation imprévue concernant le nombre d'actions en circulation; la non-matérialisation des risques ou des autres facteurs mentionnés ou dont il est question ailleurs dans le présent document ou qui figurent à la section « Gestion des risques » du Rapport de gestion de l'année 2023 de la Société, susceptibles d'avoir une influence sur le rendement ou les résultats de la Société.

Instabilité économique et financière dans un contexte de tensions géopolitiques – Des conditions économiques défavorables et l'instabilité financière suscitent certaines inquiétudes incluant les hausses des taux d'intérêt par les banques centrales pour lutter contre l'inflation. La guerre en Ukraine, le conflit Hamas-Israël et les tensions en Chine engendrent également de l'instabilité sur les marchés mondiaux. Ces événements, entre autres, pourraient entraîner une perte de confiance des consommateurs et des investisseurs, une importante volatilité financière, des opportunités de croissance plus limitées mettant à l'épreuve la capacité de la société à prévoir et à atténuer les turbulences sur ses marchés, ce qui pourrait avoir une incidence négative sur les perspectives financières, les résultats et les activités de l'entreprise.

Des renseignements supplémentaires sur les facteurs importants qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement des prévisions et sur les hypothèses ou les facteurs importants sur lesquels sont fondés les énoncés prospectifs sont présentés à la section « Gestion des risques » du Rapport de gestion de l'année 2023 et à la note « Gestion des risques associés aux instruments financiers » afférente aux États financiers consolidés audités de l'exercice terminé le 31 décembre 2023 et dans les autres documents que iA Groupe financier a déposés auprès des Autorités canadiennes en valeurs mobilières, qui peuvent être consultés à l'adresse sedarplus.ca.

Les énoncés prospectifs contenus dans le présent document reflètent les attentes de iA Groupe financier en date de sa publication. iA Groupe financier ne s'engage aucunement à mettre à jour ces énoncés prospectifs ou à en publier une révision afin de tenir compte d'événements ou de circonstances postérieures à la date du présent document ou afin de tenir compte de la survenance d'événements imprévus, sauf lorsque la loi l'exige.

Documents relatifs aux résultats financiers

Tous les documents relatifs aux résultats financiers de iA Société financière sont disponibles sur le site Internet de iA Groupe financier, à l'adresse ia.ca, sous l'onglet *À propos*, à la section *Relations avec les investisseurs/Rapports financiers*. On peut également obtenir davantage de renseignements sur la société sur le site SEDAR+, à l'adresse sedarplus.ca, de même que dans la notice annuelle de iA Société financière et dans celle de iA Assurance, que l'on peut trouver sur le site de iA Groupe financier ou sur le site SEDAR+.

[†] Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

Faits saillants

La Société a connu en 2023 une bonne année, grâce au dynamisme de ses unités d'exploitation. Les résultats résumés ci-après font suite à une transition efficace, en douceur, vers les normes comptables IFRS 17 et IFRS 9, qui n'aura eu aucune incidence sur la valeur comptable par action.

Le bénéfice par action (BPA) dilué tiré des activités de base[†] s'est établi à 9,31 \$, en hausse de 4 % par rapport au résultat recalculé de 2022¹, et le rendement des capitaux propres aux actionnaires ordinaires (ROE) tiré des activités de base[†], à 14,4 %, en ligne avec la cible à moyen terme de la société étant fixée à 15 % et plus.

La croissance des affaires est demeurée solide dans presque toutes les unités d'exploitation, comme en témoignent l'augmentation de 11 % des actifs sous gestion et sous administration,[†] l'augmentation de 8 % des primes et dépôts[†] et de solides résultats sur le plan des ventes.

Tout au long de l'année, la société a conservé un solide ratio de solvabilité[†], supérieur à la cible qu'elle s'était fixée. La génération organique de capital[†], très forte, est quant à elle conforme à l'indication de 600 millions de dollars et plus fournie aux marchés pour l'année.

La société a été active en termes de déploiement de capital, avec des investissements importants dans la croissance organique et la transformation numérique, l'acquisition de Vericity, une compagnie d'assurance vie et une agence numérique des États-Unis, une augmentation de 14 % du dividende par action par rapport à 2022 et d'importants rachats d'actions, totalisant 461 millions de dollars.

La valeur comptable par action se chiffrait, à la fin de 2023, à 66,90 \$, en hausse de 6 % par rapport à l'année précédente, ou de 8 % excluant l'impact du programme de rachat d'actions.

À la fin de 2023, la suffisance des provisions actuarielles de la société a été confirmée dans le cadre du processus de révision des hypothèses de fin d'année. La qualité du portefeuille de placements est demeurée très élevée, et les cotes de crédit ont été réaffirmées par Standard & Poor's, DBRS Morningstar et A.M. Best.

Rentabilité

Le bénéfice tiré des activités de base[†] a totalisé, en 2023, 956 millions de dollars, tandis que le bénéfice par action (BPA) dilué tiré des activités de base[†] s'établissait à 9,31 \$, en hausse de 4 % par rapport au résultat recalculé de 2022, et le rendement des capitaux propres aux actionnaires ordinaires (ROE)[†], à 14,4 %, cadrant ainsi avec la cible à moyen terme de 15 % et plus que s'était fixée la société. En 2023, le bénéfice attendu sur les activités d'assurance a crû de 10 % par rapport à 2022, et l'expérience en assurance a été conforme aux attentes.

Sur la base du bénéfice divulgué, qui comprend l'impact d'éléments volatils (principalement les variations macroéconomiques à court terme), le résultat net attribué aux actionnaires ordinaires s'est chiffré à 769 \$ millions de dollars, le BPA, à 7,48 \$ et le ROE[†], à 11,6 %. Se référer à la section « Rentabilité » du présent rapport de gestion pour davantage d'information sur la rentabilité en 2023.

Croissance des affaires

L'actif sous gestion et sous administration a terminé l'année à 218,9 milliards de dollars, ce qui représente une solide augmentation de 11 % par rapport à la fin de l'année précédente. Les primes et dépôts[†] ont totalisé plus de 16,6 milliards de dollars en 2023, en hausse de 8 % par rapport à 2022. La société a connu, en 2023, une forte croissance des affaires, avec de solides résultats en matière de ventes[†] – reflétant la force de notre modèle d'affaires diversifié – dans presque toutes les unités d'exploitation. Cette solide performance est aussi partiellement attribuable à la portée et à la diversité des réseaux de distribution de la Société, ainsi qu'à sa gamme de produits pertinents et à l'efficacité des outils numériques mis à la disposition des représentants, des clients et des employés. Se reporter aux sections suivantes pour davantage d'information sur la croissance des affaires par secteurs d'activité.

Rentabilité

(En millions de dollars, sauf indication contraire)

	2023	2022 ¹	Variation
Résultat net attribué aux actionnaires ordinaires	769	309	149 %
Résultat par action ordinaire (BPA) (dilué) (en dollars)	7,48	2,89	159 %
Bénéfice tiré des activités de base	956	955	—
Bénéfice par action (BPA) tiré des activités de base (dilué) (en dollars) [†]	9,31	8,93	4 %
Rendement des capitaux propres aux actionnaires ordinaires (ROE) [†]	11,6 %	4,7 %	
ROE tiré des activités de base [†]	14,4 %	14,4 %	

Actif sous gestion et sous administration

(En millions de dollars, sauf indication contraire)

	Aux 31 décembre		Variation
	2023	2022	
Actif sous gestion [†]	110 535	99 709	11 %
Actif sous administration [†]	108 349	97 717	11 %
Total	218 884	197 426	11 %

¹ Il convient de faire preuve de prudence lorsque l'on compare les résultats de 2023 avec ceux de 2022 recalculés sous le régime des normes IFRS 17 et IFRS 9 (voir la Note concernant les résultats recalculés de l'année 2022 à la page 2).

[†] Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

Primes et dépôts^{†,2}

(En millions de dollars, sauf indication contraire)

	2023	2022	Variation
Assurance, Canada			
Assurance individuelle	1 985	1 882	5 %
Assurance collective	1 882	1 739	8 %
Services aux concessionnaires	584	482	21 %
iA Assurance auto et habitation (iAAH) ³	457	419	9 %
Gestion de patrimoine			
Gestion de patrimoine individuel	7 812	6 833	14 %
Épargne et retraite collectives	2 565	2 800	(8 %)
Affaires américaines			
Assurance individuelle	643	548	17 %
Services aux concessionnaires	706	717	(2 %)
Total	16 635	15 420	8 %

Ventes par secteurs d'activité⁴

(En millions de dollars, sauf indication contraire)

	2023	2022	Variation
ASSURANCE, CANADA			
Assurance individuelle			
Primes minimales [†]	328	352	(7 %)
Primes excédentaires [†]	41	35	17 %
Total	369	387	(5 %)
Assurance collective			
Régimes d'employés [†]	50	46	9 %
Marchés spéciaux [†]	367	322	14 %
Services aux concessionnaires^{†,5}	686	615	12 %
iA Assurance auto et habitation (iAAH)	519	457	14 %
GESTION DE PATRIMOINE			
Gestion de patrimoine individuel			
Rentes assurées et autres produits d'épargne	2 700	1 203	124 %
Fonds distincts	3 581	3 908	(8 %)
Fonds communs de placement [†]	1 531	1 722	(11 %)
Total	7 812	6 833	14 %
Épargne et retraite collectives[†]	2 590	2 827	(8 %)
AFFAIRES AMÉRICAINES			
Assurance individuelle (\$ US)[†]	172	143	20 %
Services aux concessionnaires (\$ US)[†]	951	1 011	(6 %)

Solidité financière

Au 31 décembre 2023, le capital total[†] de la société s'élevait à plus de 8,5 milliards de dollars, avec un ratio de solvabilité[†] de 145 %, comparativement à 126 % un an plus tôt. Cette augmentation s'explique essentiellement par une meilleure prise en compte de la force financière de la société sous IFRS 17 et IFRS 9 et par le solide apport de la génération organique de capital[†]. Ces éléments favorables ont été partiellement compensés par le rachat d'actions d'une valeur de 461 millions de dollars (OPRA), le rachat d'actions privilégiées d'une valeur de 150 millions de dollars et l'incidence défavorable de variations macroéconomiques. Le ratio de solvabilité de la société est demeuré, tout au long de 2023, bien au-dessus de la cible d'opération de 120 %. Comme il a déjà été mentionné, la génération organique de capital a été forte tout au long de l'année, la société ayant généré environ 600 millions de dollars en capital additionnel en 2023, pour atteindre sa cible de 600 millions de dollars et plus pour l'année. La très bonne génération organique de capital devrait se poursuivre en 2024⁶. De plus, le capital disponible pour déploiement a été évalué en fin d'année à 1,6 milliard de dollars, un solide résultat si l'on tient compte du capital déployé en 2023 dans le cadre d'investissements dans la croissance organique et la transformation numérique, de l'augmentation des dividendes versés aux actionnaires et du haut niveau de rachats d'actions (OPRA) pendant l'année.

² Les primes et dépôts comprennent toutes les primes perçues par la société pour ses activités d'assurance et de rentes (et qui sont inscrites au fonds général de la société), de même que les sommes perçues relativement aux fonds distincts (qui sont aussi considérées comme des primes) et les dépôts provenant des secteurs de l'Assurance collective et de l'Épargne et retraite collectives ainsi que de fonds communs de placement.

³ Comprend iAAH et quelques ajustements mineurs de consolidation.

⁴ Se référer aux textes sur les différents secteurs d'activité pour la définition des ventes.

⁵ Comprend l'assurance crédit, les protections biens et risques divers.

⁶ Veuillez vous référer à la section « Énoncés prospectifs » de ce document.

[†] Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

Au 31 décembre 2023, les ratios de levier financier de la société demeuraient faibles, ce qui se traduit, du côté de son bilan, par une plus grande souplesse. Plus concrètement, le ratio d'endettement[†], mesuré comme les débetures, les actions privilégiées émises par une filiale et les autres instruments de capitaux propres par rapport à la structure du capital, y compris la MSC après impôt, s'est établi à 14,6 %, comparativement à 16,0 % en fin d'année précédente. La diminution s'explique principalement par le rachat d'actions privilégiées susmentionné, et l'augmentation de la MSC après impôt. Le ratio de couverture[†], qui est calculé en divisant les bénéfices des douze derniers mois (avant impôt et dépenses de financement) par les dépenses de financement, a terminé l'année 2023 à 15,0x comparativement à un résultat de 5,7x en 2022. Cette augmentation est essentiellement attribuable à des bénéfices avant impôt plus élevés, l'augmentation des dépenses de financement dans le cadre de la gestion du capital pour 2023 ayant été moindre. En termes de gestion du capital, en mars et en septembre respectivement, la société a racheté ses actions privilégiées de catégorie A - série I et ses débetures subordonnées émises en septembre 2016. Elle a aussi émis, en juin, des débetures subordonnées non garanties. Enfin, le 7 novembre 2023, la Société a annoncé le renouvellement de son offre publique de rachat d'actions (OPRA) dans le cours normal de ses activités, en vigueur depuis le 14 novembre 2023. Un total de 5 394 180 actions ordinaires ont été rachetées et annulées en 2023.

Pour un commentaire détaillé sur la solidité financière, se référer à la section « Situation financière » du présent rapport de gestion.

Solidité financière

(aux 31 décembre)	2023	2022
Ratio de solvabilité [†]	145 %	126 %
Ratio d'endettement [†]	22,0 %	23,5 %
Ratio de couverture [†]	15,0x	5,7x

Dividendes

Le dividende versé en 2023 a totalisé 2,9700 \$ par action ordinaire, en hausse de 14 % par rapport à 2,6000 \$ en 2022. Ce résultat reflète l'augmentation de 13 %, en juin 2023, du dividende trimestriel par action ordinaire versé par la société, qui est passé de 0,6750 \$ à 0,7650 \$. Le ratio de distribution du dividende sur la base du bénéfice tiré des activités de base[†] pour l'année s'établit à 32 %, c'est-à-dire dans la moitié supérieure de la fourchette cible de 25 à 35 % définie en début d'année 2023. Enfin, le conseil d'administration a approuvé le versement d'un dividende trimestriel de 0,8200 \$ par action payable au premier trimestre de 2024, soit un dividende de 7 % de plus que le dernier dividende versé en 2023.

Dividende

(aux actionnaires ordinaires)	2023	2022
Dividende	2,9700 \$	2,6000 \$

Qualité du portefeuille de placements

Le portefeuille de placements de la société est demeuré, de façon globale, d'excellente qualité en 2023, reflétant les actifs de haute qualité aux niveaux d'exposition diversifiés qui le composent, de même qu'un positionnement prudent. Comme l'illustre le tableau ci-dessous, les titres cotés BB et moins ne représentaient au 31 décembre que 0,6 % du portefeuille d'obligations. De plus, le taux d'occupation de 86,7 % du portefeuille d'immeubles de placement continue de se comparer favorablement avec les propriétés locatives commerciales dans les grandes villes canadiennes. Soulignons par ailleurs que 68,2 % du portefeuille de prêts hypothécaires est assuré. Pour un commentaire détaillé sur les placements, se référer à la section « Placements » du présent rapport de gestion.

Qualité du portefeuille de placements

(aux 31 décembre)	2023	2022
Obligations – proportion des titres cotés BB et moins	0,6 %	1 %
Immeubles de placement – taux d'occupation	86,7 %	88,3 %
Prêts hypothécaires – proportion de prêts assurés	68,2 %	69,7 %
Prêts automobiles – prêts nets dépréciés en % des prêts bruts	0,41 %	0,35 %
Prêts automobiles – provision totale pour pertes sur créances en % des prêts bruts	5,21 %	4,93 %

[†] Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

Analyse de sensibilité[†]

L'analyse des sensibilités de la société sous IFRS 17 et IFRS 9 a été introduite en 2023 et mise à jour au 31 décembre 2023. Les sensibilités des bénéfices de base et les sensibilités immédiates aux changements macroéconomiques sous IFRS 17 et IFRS 9 ont été présentées lors de l'événement destiné aux investisseurs du 28 mars 2023 et sont illustrées dans le tableau ci-dessous. L'analyse complète des sensibilités de la société sous IFRS 17 et IFRS 9 est expliquée à la sous-section « Risque de marché » de la section « Gestion des risques » du présent rapport de gestion.

Analyse de sensibilité [†] (au 31 décembre 2023)		Impact immédiat			
		Résultat net (non lié aux activités de base)	Capitaux propres	Ratio de solvabilité	MSC
		M\$ après impôt	M\$ après impôt	Points de pourcentage	M\$ après impôt
Actions publiques	Variation immédiate de +10 % des valeurs du marché ⁷	100	125	(1,0 %)	175
	Variation immédiate de -10 % des valeurs du marché ⁷	(75)	(100)	0,5 %	(200)
Actifs privés à revenu non fixe	Variation immédiate de +10 % des valeurs du marché des actions privées, des imm. de placement et de l'infrastructure	275	300	1,5 %	---
	Variation immédiate de -10 % des valeurs du marché des actions privées, des imm. de placement et de l'infrastructure	(275)	(300)	(1,5 %)	---
Taux d'intérêt	Décalage parallèle immédiat de +50 pb sur tous les taux sur tous les taux	(25)	25	1,0 %	25
	Décalage parallèle immédiat de -50 pb sur tous les taux sur tous les taux	---	(50)	(1,5 %)	(25)
Écarts organisationnels	Décalage parallèle immédiat de +50 pb sur tous les taux	(25)	50	1,5 %	---
	Décalage parallèle immédiat de -50 pb sur tous les taux	---	(75)	(1,5 %)	---
Écarts d'obligations du gouvern. provincial	Décalage parallèle immédiat de +50 pb sur tous les taux	25	---	(0,5 %)	75
	Décalage parallèle immédiat de -50 pb sur tous les taux	(25)	---	0,5 %	(100)

Au 31 décembre 2023	Variation	Impact sur les bénéfices tirés des activités de base futurs M\$ après impôt ⁸	Description du choc
Actions publiques ⁹	5 %	4	Variation immédiate de +5 % des valeurs du marché
	-5 %	(5)	Variation immédiate de -5 % des valeurs du marché
Actifs privés à revenu non fixe ⁹	5 %	3	Variation immédiate de +5 % des valeurs du marché
	-5 %	(3)	Variation immédiate de -5 % des valeurs du marché
Taux d'intérêt	+10 pb	2	Décalage parallèle immédiat de +10 pb sur tous les taux
	-10 pb	(2)	Décalage parallèle immédiat de -10 pb sur tous les taux
Crédits et écarts de swaps	+10 pb	2	Décalage parallèle immédiat de +10 pb sur tous les taux
	-10 pb	(2)	Décalage parallèle immédiat de -10 pb sur tous les taux

Acquisitions et cessions

Le 3 octobre 2023, la société a conclu une entente pour acquérir la société américaine Vericity, Inc. et ses filiales. Vericity comprend deux entités qui servent le marché intermédiaire de l'assurance vie, avec des synergies entre elles et combinant l'intelligence artificielle et une riche analyse des données pour livrer des technologies innovatrices brevetées : Fidelity Life, un assureur, et eFinancial, une agence numérique directe pour les consommateurs. La transaction devrait être conclue dans la première moitié de l'année 2024.

Pour plus de renseignements sur les acquisitions effectuées en 2023, voir les notes 5 et 31 des états financiers consolidés 2023 de la société, respectivement intitulées *Acquisition d'entreprises* et *Garanties, engagements et éventualités*.

Aucune cession notable n'est survenue en 2023.

⁷ Excluant les actions privilégiées

⁸ Répercussions sur le bénéfice tiré des activités de base du trimestre à venir

⁹ Actions privées, immeubles de placement et infrastructures

[†] Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

Durabilité

Résumé des résultats de 2023

En 2023, après avoir consulté ses parties prenantes, iA Groupe financier a identifié trois leviers d'action qui lui permettront d'avoir un impact positif significatif dans l'exécution de sa stratégie :

1. **La santé physique, mentale et financière** – Par son modèle d'affaires et les retombées positives qu'il est possible de créer, iA Groupe financier priorise la santé physique, mentale et financière comme un levier essentiel de durabilité.
2. **L'éducation et l'apprentissage** – iA Groupe financier fait de l'éducation et de l'apprentissage son deuxième levier prioritaire. Il est essentiel de partager ses connaissances et d'apprendre en retour continuellement.
3. **Un futur durable** – iA Groupe financier est convaincu que chacun, à son échelle, peut contribuer à rendre le monde meilleur et à travailler ensemble pour un futur durable.

Finance durable

iA Groupe financier a mis en place une infrastructure de données environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) pour évaluer ses portefeuilles de placements au moyen d'outils d'évaluation ESG à plus grande échelle. Parallèlement, une fiche d'évaluation de la crédibilité du plan de transition à faibles émissions de carbone a été créée pour évaluer l'état de préparation des émetteurs les plus intenses en carbone du portefeuille. iA Groupe financier a également adopté une approche collaborative, et prévoit rencontrer les émetteurs pour comprendre leur approche.

Enfin, iA Groupe financier a présenté son premier rapport sur les Principes pour l'investissement responsable (PRI), accessible au public, en plus d'avoir participé à deux initiatives d'engagement collaboratif depuis 2022. En 2023, iA Groupe financier a continué de transmettre ses connaissances, et de faire partager son expérience.

Environnement

La stratégie climatique de iA Groupe financier consiste en cinq objectifs à long terme, visant à contribuer à la lutte contre les changements climatiques. Ceux-ci sont présentés dans notre *Rapport GIFCC 2023*.

Plus concrètement, en 2023, iA Groupe financier a actualisé sa stratégie de décarbonation, particulièrement concernant ses objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES), pour lesquels de nouvelles cibles ont été adoptées. D'ici 2035 (ayant 2022 comme année de référence), la société entend agir (1) en tant qu'entreprise citoyenne responsable en réduisant de 60 % de l'intensité des émissions de GES de son parc immobilier canadien et (2) en tant qu'investisseur responsable en réduisant de 40 % de l'intensité carbone de son portefeuille d'obligations d'entreprises publiques.

De plus, iA Groupe financier a continué d'intégrer des considérations climatiques dans ses processus et décisions. La société a notamment adopté sa première *Politique corporative sur la gestion des risques climatiques*, qui fournit un cadre pour ses processus et pratiques dans le domaine. Parallèlement, une feuille de route pour les travaux futurs a également été établie.

Volet social

Reconnaissant l'importance de mieux se connaître soi-même pour promouvoir efficacement l'équité, la diversité et l'inclusion, iA Groupe financier a lancé sa première campagne d'auto-identification volontaire. Les résultats serviront à identifier les enjeux et à élaborer des plans d'action concrets pour y remédier.

iA Groupe financier a maintenu son engagement à l'égard du processus de certification *Relations Progressistes avec les Autochtones^{MC} (RPA)* du Conseil canadien pour l'entreprise autochtone, dont elle a complété la première phase, qui consistait notamment à établir une politique interne, à créer un plan de communication et à mettre en œuvre des activités de sensibilisation comme des formations sur les réalités autochtones pour la haute direction.

Enfin, la société a poursuivi ses efforts sur le plan philanthropique en 2023, avec des contributions philanthropiques totalisant 9,4 millions de dollars à divers organismes de bienfaisance au Canada et aux États-Unis.

Gouvernance

iA Groupe financier a toujours accordé une grande importance à l'établissement et au maintien d'une gouvernance d'entreprise saine et prudente, dans l'intérêt de la société et de ses parties prenantes. Elle adhère aux pratiques exemplaires en la matière, afin de préserver l'indépendance du conseil d'administration et sa capacité à superviser efficacement les activités de la société. Ces pratiques s'appuient sur une solide culture d'intégrité et d'éthique, ainsi que sur une saine approche – prudente – de la gestion des risques.

En 2023, iA Groupe financier a révisé sa *Politique de durabilité*, dans le but (1) d'établir un cadre de référence en matière de durabilité à travers l'organisation fondé sur les trois leviers d'action susmentionnés et (2) d'améliorer la reddition de compte auprès du conseil d'administration et des différents comités. La société encourage par ailleurs ses différents secteurs d'activité à intégrer les facteurs ESG à leur planification stratégique et à leurs processus décisionnels respectifs.

Modifications apportées aux méthodes comptables en 2023 et modifications à venir

L'International Accounting Standards Board (IASB) a publié plusieurs amendements et nouvelles normes, entrées en vigueur le 1^{er} janvier 2023. La société a adopté les nouvelles normes IFRS 17 *Contrats d'assurance* et IFRS 9 *Instruments financiers*. Au moment de la transition, le 1^{er} janvier 2022, l'application initiale et simultanée de ces normes a eu un effet limité sur les capitaux propres de la société, résultant en une augmentation de 10 millions de dollars des capitaux propres aux actionnaires.

Pour leur part, les amendements n'ont pas eu d'incidence majeure sur les états financiers de la société au 31 décembre 2023. Pour de plus amples renseignements sur ces nouvelles normes et sur les amendements, ainsi que sur les changements à venir dans les méthodes comptables, se référer à la note 3 des états financiers consolidés de la société intitulée *Modifications de méthodes comptables*, ainsi qu'à la note 4 intitulée *Effet de l'adoption de IFRS 17 et de IFRS 9*.

[†] Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

Perspectives et indications

Avec la force et la solidité de son modèle d'affaires, combinées aux solides résultats enregistrés dans les dernières années, iA Groupe financier demeure fermement déterminé à mettre en œuvre son plan et sa stratégie d'affaires, tout en conservant une vision de croissance à long terme. Forte d'un bilan robuste et flexible, la société est bien positionnée pour développer ses activités et accroître ses revenus, maintenir sa solidité financière et créer de la valeur pour ses actionnaires au cours des années à venir, tout en s'ajustant aux fluctuations macroéconomiques potentielles.

iA Groupe financier a tenu, en mars 2023, un événement virtuel pour les investisseurs, qui ont ainsi eu l'occasion d'en apprendre davantage sur la stratégie de la société et ce qui l'attend dans les années à venir. Dans le cadre de sa transition vers IFRS 17 et IFRS 9, iA Groupe financier a choisi de fournir des indications à moyen terme, représentatives de la vision à plus long terme de la société, et cadrant avec son approche pour une croissance durable.

Les indications aux marchés suivantes ont été établies dans le contexte d'une approche à moyen terme :

Rendement des capitaux propres aux actionnaires	15 %+
BPA tiré des activités de base	Croissance annuelle moyenne de 10 %+
Ratio de solvabilité	Cible d'opération de 120 %
Ratio de distribution du dividende	De 25 % à 35 % du bénéfice tiré des activités de base

En plus de ces indications à moyen terme, la société maintient par ailleurs sa cible annuelle de génération organique de capital de 600 millions de dollars et plus en 2024.

La croissance des revenus au cours des prochaines années devrait émaner, entre autres :

- de la croissance organique, y compris d'initiatives visant à tirer le meilleur parti possible de la composition des activités de la société et de ses réseaux de distribution solides et diversifiés;
- des mesures prises par la direction et des initiatives d'amélioration de la rentabilité;
- des acquisitions;
- d'améliorations technologiques continues.

Transition vers les normes comptables IFRS 17 et IFRS 9

La société a opéré la transition vers les normes IFRS 17 et IFRS 9 le 1^{er} janvier 2023, la date de transition étant fixée rétroactivement au 1^{er} janvier 2022.

Afin d'assurer l'efficacité de la transition, la société a intégré au processus décisionnel des principes directeurs, accordant la priorité au capital, à une vision à long terme, à une solide gestion des risques, à la transparence et à de saines pratiques sur le plan économique.

Il convient de souligner que l'efficace modèle d'affaires de iA Groupe financier, son ambition et sa stratégie, qui avaient déjà fait leurs preuves par le passé, n'ont aucunement souffert de la transition – pas plus que la valeur comptable ou le BPA. En outre, bien que la société demeure axée sur le capital et engagée à l'égard d'une vision à long terme, les nouvelles normes reflètent mieux sa force financière, une robuste position de capital et un bilan résilient.

Étant donné la sensibilité accrue des bénéfices tirés des activités de base et divulgués aux variations macroéconomiques en raison du traitement différent des actifs et des passifs sous le régime des nouvelles normes comptables, la société divulgue en toute transparence les sensibilités, de sorte qu'il soit possible de prévoir l'effet à court terme de ces variations macroéconomiques sur les résultats.

Par la transition à IFRS 17 et à IFRS 9, la société s'attend également à une solide croissance soutenue, qui accroîtra la valeur pour les actionnaires, par le déploiement de capital et l'accroissement du ROE.

Enfin, les nouvelles normes comptables facilitent la gestion globale du portefeuille de placements de la société de par l'approche de gestion globale des portefeuilles, qui procure une stratégie de placement optimisée et engendre des effets favorables sur les revenus et le capital. Globalement, la transition réussie de iA Groupe financier vers IFRS 17 et IFRS 9 marque une étape importante, et témoigne du dévouement continu de la société à l'égard de pratiques financières responsables, tout en la positionnant pour la croissance continue et le succès.

Les perspectives de la société, dont les indications données aux marchés, constituent de l'information prospective au sens des lois sur les valeurs mobilières. Bien que la société les juge raisonnables, ces énoncés comportent des risques et des incertitudes et les lecteurs ne devraient pas s'y fier indûment. Les facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement des résultats prévus sont notamment les risques d'assurance, de marché, de crédit, de liquidité, le risque stratégique, le risque opérationnel et le risque réglementaire. De plus, les perspectives sont préparées à partir d'hypothèses ou de facteurs importants parmi lesquels : l'exactitude des conventions comptables et des meilleures estimations actuarielles et économiques utilisées par la société; le maintien d'un taux de croissance similaire aux années précédentes; l'absence de changements imprévus dans l'environnement économique, concurrentiel, d'assurance, juridique ou réglementaire ou de mesures prises par les autorités réglementaires qui pourraient avoir une incidence significative sur les affaires ou les activités de iA Groupe financier ou ses partenaires d'affaires; les risques et conditions; la performance et les résultats récents de la société, abordés ailleurs dans le présent document. Les perspectives servent à fournir aux actionnaires, aux analystes de marchés, aux investisseurs et aux autres parties intéressées une base pour ajuster leurs attentes quant au rendement de l'entreprise tout au long de l'année, et pourraient ne pas convenir à d'autres fins. De plus amples renseignements sur les facteurs de risque et les hypothèses appliquées se trouvent aux sections « Énoncés prospectifs » et « Gestion des risques » du présent document.

[†] Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

Secteurs d'activité

En 2023, iA Groupe financier a revu la présentation de ses secteurs d'activité de façon à ce que ceux-ci reflètent mieux ses activités et la structure organisationnelle qui découlent de son évolution dynamique depuis son premier appel public à l'épargne (PAPE) en 2000.

En segmentant ses activités de cette façon, iA vise à améliorer sa transparence, à être plus claire et à renforcer l'alignement sur sa raison d'être et l'analyse de son rendement interne

Ainsi, la société catégorise désormais ses activités en cinq secteurs, dont trois secteurs d'activité d'exploitation – Assurance, Canada, Gestion de patrimoine et Affaires américaines – et deux secteurs de soutien – Placements et Exploitation générale.

Le secteur de l'Assurance, Canada offre des produits d'assurance pour répondre à tous les besoins de protection des particuliers, produits qui vont de l'assurance collective à l'assurance vie ou maladie en passant par l'assurance de dommages, l'assurance biens et risques divers ou les produits auxiliaires offerts à l'achat d'un véhicule automobile. Le secteur de la Gestion de patrimoine propose quant à lui une vaste sélection de produits d'épargne et retraite, y compris des fonds distincts et des fonds communs de placement, destinés tant aux particuliers qu'aux groupes. Les deux secteurs comptent sur des réseaux de distribution étendus. Le secteur des Affaires américaines, de son côté, mène ses activités par l'entremise de deux divisions, à savoir l'Assurance individuelle, qui offre des produits d'assurance vie, et les Services aux concessionnaires, qui proposent des garanties prolongées, et ce, sur le marché américain, dans un cas comme dans l'autre.

Pour maintenir le rendement global du groupe, iA s'appuie sur deux secteurs de soutien. Le secteur des Placements assure un soutien stratégique aux secteurs d'activité d'exploitation et supervise la gestion des portefeuilles dans son ensemble. Parallèlement, le secteur de l'Exploitation générale gère toutes les fonctions de soutien de l'organisation.

TROIS SECTEURS D'ACTIVITÉ

Assurance, Canada

- Assurance individuelle
- Assurance collective
- Services aux concessionnaires
- iA Auto et habitation
- Distribution aux particuliers

Gestion de patrimoine

- Gestion de patrimoine individuel
- Épargne et retraite collectives
- Distribution aux particuliers

Affaires américaines

- Assurance individuelle
- Services aux concessionnaires

DEUX SECTEURS DE SOUTIEN

Placements

Gestion globale des portefeuilles

Exploitation générale

Fonctions de soutien général

[†] Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

Assurance, Canada

Assurance individuelle

L'unité d'exploitation de l'Assurance individuelle offre une gamme complète de protections d'assurance distinctives par l'intermédiaire de ses importants réseaux de distribution.

La société cherche à exceller et à se démarquer sur le marché canadien en termes d'expérience client et de distributeur. Pour ce faire, l'unité d'exploitation se concentre essentiellement sur l'amélioration de ses outils numériques et de son offre de produits, ainsi que sur la simplification et l'accélération de la souscription et du processus entourant les nouvelles polices. De nombreuses initiatives ont été entreprises en 2023 pour offrir aux clients et aux distributeurs davantage de souplesse et d'options. Parmi celles-ci, des exigences de souscription plus souples, sur le plan financier, dans le cas de montants d'assurance vie supérieurs à 5 millions de dollars, et l'augmentation du montant d'assurance ne nécessitant pas de soumission spéciale pour les produits d'assurance vie avec participation de 10 à 25 millions de dollars.

Aujourd'hui, ayant déployé de judicieuses initiatives numériques pour améliorer de façon continue son outil de vente en ligne, iA Groupe financier est passé maître dans l'approbation instantanée au point de vente, grâce à EVO, l'une des meilleures plateformes de vente à distance au Canada.

Croissance des affaires

(En millions de dollars, sauf indication contraire)

	2023	2022	Variation
Ventes			
Primes minimales ^{†,1}	328	352	(7 %)
Primes excédentaires ^{†,1}	41	35	17 %
Total	369	387	(5 %)
Primes nettes	1 985	1 882	5 %

Les ventes totales en 2023 se sont chiffrées à 369 millions de dollars, un solide résultat par rapport à l'impressionnante année qu'avait connue la société en 2022 (387 millions de dollars). Le résultat de cette année représente une hausse de 29 % par rapport à 2021. Ce bon niveau des ventes s'explique par la force des vastes réseaux de distribution de la société, le rendement de ses outils numériques et sa gamme complète de produits distinctifs. Les ventes ont été particulièrement solides du côté des produits d'assurance vie avec participation et de prestations du vivant. De plus, le succès durable remporté par le produit d'assurance iA PAR améliore l'offre de la société, tant par une meilleure diversification que par une diminution du niveau de risques macroéconomiques.

Pour leur part, les primes nettes ont totalisé près de 2 milliards de dollars en 2023 et sont ainsi supérieures de 5 % à celles de 2022. Notons que les primes constituent un important facteur de progression du bénéfice à long terme de l'unité d'exploitation.

Au chapitre de la performance de la société par rapport à l'industrie, selon les données canadiennes des neuf premiers mois de l'année 2023 publiées par LIMRA :

- iA Groupe financier est la société qui assure le plus de Canadiens, avec une part de marché de plus de 23 % des polices souscrites. Il se classe quatrième pour les ventes de primes, avec une part de marché de 13 % (assurances vie, maladie grave et invalidité combinées);
- iA Groupe financier se classe en première position pour les primes d'assurance maladie grave, avec une part de marché de 27 %;
- iA Groupe financier se classe en troisième position pour les primes d'assurance invalidité, avec une part de marché de 10 %.

Soulignons par ailleurs que le réseau Carrière a su enregistrer une très bonne performance en 2023, les produits d'assurance vie et de prestations du vivant affichant respectivement une croissance totale des nouvelles primes de 16 % et 32 % par rapport à 2022.

¹ La prime minimale constitue la portion de la prime qui sert à couvrir les risques d'assurance d'un contrat d'assurance individuelle et est une mesure importante de la performance de l'unité d'exploitation. La prime excédentaire inclut tous les dépôts dans les fonds d'accumulation disponibles dans les polices universelles, ainsi que les contributions à l'option de dépôt supplémentaire pour le produit d'assurance vie avec participation.

[†] Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

Perspectives² et priorités d'affaires

- Tirer profit de la force et de la diversité de tous nos réseaux de distribution
- Offrir une expérience hybride distinctive et habiliter les distributeurs et les clients en mettant à leur disposition des outils libre-service et des ressources numériques

En tant que chef de file de l'industrie, l'unité d'exploitation entend bien profiter de toutes les occasions qui se présenteront, en 2024, pour solidifier cette position enviable. Assurer la meilleure expérience pour les distributeurs et les clients demeurera au cœur de ses préoccupations. Dans cette perspective, l'unité continuera de faire fond sur la force et la diversité de tous les réseaux de distribution pour répondre aux besoins des Canadiens. Elle y parviendra en demeurant proactive pour ce qui est d'offrir la gamme la plus complète de produits à haut rendement sur le marché canadien. L'unité d'exploitation continuera par ailleurs de se distinguer par des solutions numériques intuitives tout en soutenant les conseillers tandis qu'ils s'efforcent de gagner en efficacité dans le cadre de leurs activités et d'offrir à leurs clients l'expérience hybride numérique-humaine la plus engageante qui soit. L'unité d'exploitation continuera aussi de promouvoir activement son programme Solutions cas avancés, qui propose des solutions simples, personnalisées et à haut rendement qui permettent aux conseillers de répondre aux besoins précis des clients fortunés, des professionnels et des propriétaires d'entreprise. Une gestion rigoureuse de l'offre de produits et des normes de services élevées pour les clients et les distributeurs seront d'une importance cruciale pour le maintien de la position de leadership de iA Groupe financier.

Produits et services	Émetteurs et filiales	Réseaux affiliés et de distribution ³
<ul style="list-style-type: none">▪ Assurance vie (universelle, participante, permanente et temporaire)▪ Assurance maladie grave▪ Assurance invalidité de courte et de longue durées▪ Assurance hypothécaire▪ Assurance décès ou mutilation accidentels (DMA)▪ Assurance crédit (vie et invalidité)▪ Assurance voyage	<ul style="list-style-type: none">▪ iA Assurance▪ PPI Management▪ Michel Rhéaume et associés	<ul style="list-style-type: none">▪ Réseau Carrière (iA) (2 400 représentants)▪ Réseau Agents généraux (30 000 représentants)▪ Réseau Comptes nationaux (400 représentants)▪ Réseau de représentants de PPI Management (5 300 représentants)▪ Réseau de représentants de Michel Rhéaume et associés

² Veuillez vous référer à la section « Énoncés prospectifs » de ce document.

³ Réseau Agents généraux, incluant le réseau WFG

[†] Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

Assurance collective : Régimes d'employés

L'unité d'exploitation des Régimes d'employés distribue une gamme variée de produits d'assurance collective destinés aux entreprises, aux organisations et à leurs employés. Elle compte plus de 800 employés, possède des ententes avec près de 1 100 groupes et sert plus de 600 000 participants.

L'unité d'exploitation offre de nombreux services et outils destinés aux administrateurs de régimes, aux participants des régimes et aux conseillers en avantages sociaux. Ces services et outils visent une gestion efficace des régimes tout en promouvant le bien-être des participants. Ils comprennent notamment un programme complet de santé et mieux-être dont des services de télémédecine et un programme d'aide aux employés, ainsi que des programmes de gestion de l'invalidité et de gestion des médicaments (PharmAssist) exhaustifs. Tous ces services et outils, accessibles par l'Espace client et iA Mobile, permettent aux clients de profiter d'une expérience omnicanale en constante évolution.

Dans la poursuite de son ambition consistant à être présente et active dans la vie quotidienne des Canadiens pour contribuer à leur mieux-être financier, physique et mental, l'unité a amélioré son offre afin d'inclure un programme numérique d'aide aux employés et à leur famille, ainsi que des programmes interactifs de santé mentale, de prévention et de promotion de la santé globale. Pour mieux appuyer les employeurs dans leurs stratégies en matière d'équité, de diversité et d'inclusion, l'unité a également lancé quatre nouvelles couvertures inclusives : affirmation de genre, fertilité, grossesse pour autrui et adoption.

Croissance des affaires

(En millions de dollars, sauf indication contraire)	2023	2022	Variation
Ventes ^{†,1}	50	46	9 %
Primes	1 312	1 263	4 %
Équivalents de primes ^{†,2}	235	96	145 %
Contrats d'investissement ^{†,3}	—	88	(100 %)
Total	1 547	1 447	7 %

Au total, les primes, les équivalents de primes[†] et les dépôts aux contrats d'investissement[†] de l'unité d'exploitation ont atteint plus de 1,5 milliard de dollars en 2023, ce qui représente une augmentation de 7 % par rapport à 2022.

L'augmentation des primes en 2023 est attribuable à la croissance organique, du fait de primes plus élevées pour les contrats en vigueur, avec des ventes de 50 millions de dollars en 2023, comparativement à 46 millions de dollars l'année précédente.

Géographiquement, c'est au Québec qu'a été enregistrée la plus grande proportion des ventes, l'Ontario se classant deuxième.

Perspectives⁴ et priorités d'affaires

En 2024 et pour les années à venir, les Régimes d'employés continueront de renforcer leur expérience client en investissant dans la technologie pour développer une solution numérique frontale plus forte, essentielle pour répondre aux divers besoins et attentes des administrateurs de régimes et des participants aux régimes. L'unité d'exploitation s'emploiera aussi à favoriser des résultats physiques, mentaux et financiers positifs en solidifiant son offre globale en matière de bien-être.

Cherchant avant tout à générer une croissance rentable, l'unité d'exploitation continuera de maximiser l'efficacité opérationnelle en s'appuyant sur ses solides assises pour promouvoir la croissance à long terme, par la rationalisation des processus et la mise en œuvre d'occasions d'amélioration de l'efficacité.

Produits et services	Émetteurs et filiales	Réseaux affiliés et de distribution
<ul style="list-style-type: none">Assurance vie et maladie, décès ou mutilation accidentels (DMA), soins dentaires, invalidité de courte et de longue durées, maladie grave et soins à domicileGaranties facultatives (assurance vie DMA et maladie grave)Programmes de gestion de l'invalidité et des médicamentsProgramme de santé et mieux-êtreCouvertures liées à l'équité, à la diversité et à l'inclusion (affirmation de genre, fertilité, grossesse pour autrui et adoption)	<ul style="list-style-type: none">iA Assurance	<ul style="list-style-type: none">ConsolidateursCourtiers de produits d'assurance collectiveCabinets d'actuares-conseils

¹ Les primes nettes présentées aux états financiers consolidés sont nettes de réassurance et incluent à la fois les entrées de fonds provenant des nouvelles affaires souscrites et celles des contrats en vigueur.

² Les équivalents de primes correspondent aux revenus qui proviennent des régimes d'avantages sociaux non assurés (RASNA).

³ Primes à couvert de responsabilité

⁴ Veuillez vous référer à la section « Énoncés prospectifs » de ce document.

[†] Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

Assurance collective : Marchés spéciaux

Les Marchés spéciaux se concentrent sur certains créneaux de marché moins bien servis par les assureurs traditionnels. L'unité d'exploitation offre principalement de l'assurance en cas de décès ou de mutilation accidentels (DMA), de l'assurance maladie grave, de l'assurance vie temporaire et des produits d'assurance spécialisés destinés aux employeurs, aux associations professionnelles et aux groupes d'affinités. Elle propose également des produits d'assurance médicale de voyage et d'assurance maladie par l'entremise de différents partenaires de distribution.

Les Marchés spéciaux possèdent des ententes avec plus de 5 000 groupes et associations. Par l'entremise de ces ententes, les Marchés spéciaux assurent des millions de Canadiens, principalement par des protections DMA et médicales de voyage.

Croissance des affaires

(En millions de dollars, sauf indication contraire)	2023	2022	Variation
Ventes (primes brutes) ^{†,1}	367	322	14 %
Ventes nettes	335	292	15 %

En 2023, les ventes[†] des Marchés spéciaux ont augmenté de 14 % pour atteindre 367 millions de dollars – du jamais vu. Cette croissance est essentiellement attribuable aux ventes de produits d'assurance DMA et d'assurance maladie grave, ainsi qu'au maintien de la forte demande pour l'assurance voyage qu'avait déjà connue l'unité d'exploitation en 2022.

Les ventes nettes, définies dans l'unité comme les primes brutes nettes de réassurance, ont enregistré une solide croissance de l'ordre de 15 %, en 2023.

En 2023, l'efficacité opérationnelle a été au cœur des préoccupations. Les Marchés spéciaux ont automatisé ou amélioré leurs processus pour accroître les possibilités de mise à l'échelle tout en recueillant de l'information pour préparer la modernisation future des services d'accueil et d'administration. De plus, le nombre de campagnes de marketing lancées a augmenté de 20 %, avec des taux de réponse favorables. Une meilleure connaissance de nos partenaires de distribution et l'approfondissement des relations avec eux constituaient aussi, en 2023, une priorité, ce qui s'est traduit par une augmentation des occasions de développement des affaires.

Perspectives² et priorités d'affaires

En 2024, les Marchés spéciaux chercheront avant tout à maintenir la croissance des affaires par la multiplication des campagnes de marketing, la gestion des réclamations et l'élargissement des réseaux de ventes et de distribution, tout en continuant de chercher des façons d'améliorer l'efficacité opérationnelle afin d'engendrer une croissance encore plus grande.

Produits et services	Émetteurs et filiales	Réseaux affiliés et de distribution
<ul style="list-style-type: none">Assurance en cas de décès ou de mutilation accidentels (DMA), maladie grave, invalidité et autres produits d'assurance spécialiséeAssurance voyage et maladieAssurance médicale et autres produits spécialisés	<ul style="list-style-type: none">iA Assurance	<ul style="list-style-type: none">Partenaires de distributionCourtiers d'assurance spécialisésAdministrateurs tiers

¹ Les ventes (primes brutes) sont avant réassurance.

² Veuillez vous référer à la section « Énoncés prospectifs » de ce document.

[†] Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

Services aux concessionnaires

Les Services aux concessionnaires¹ distribuent des produits d'assurance crédit (vie, invalidité, perte d'emploi et maladie grave), ainsi que d'assurance biens et risques divers liés à l'achat et au financement d'un véhicule. Cette dernière catégorie de produits comprend des garanties prolongées, des garanties de remplacement, des garanties de protection d'actif et une gamme complète de produits d'assurance auxiliaire.

L'unité d'exploitation emploie plus de 500 employés¹, assure plus de 500 000 personnes et plus de un million de véhicules. Ses produits sont commercialisés par un réseau de distribution directe d'un bout à l'autre du Canada, qui regroupe plus de 4 000 concessionnaires d'automobiles¹ et autres fournisseurs de véhicules, fabricants d'équipement d'origine et partenariats privilégiés. Ce réseau de distribution bénéficie de l'une des plus vastes gammes de produits sur le marché canadien.

Croissance des affaires

(En millions de dollars, sauf indication contraire)	2023	2022	Variation
Ventes [†]			
Assurance crédit ²	211	223	(5%)
Assurance biens et risques divers	475	392	21%
Total	686	615	12%

Les ventes des Services aux concessionnaires ont totalisé 686 millions de dollars en 2023, ce qui correspond à une hausse de 12 % par rapport à l'année précédente. L'unité d'exploitation ne cesse d'étendre sa présence partout au Canada par l'entremise d'ententes signées avec des fabricants d'équipement d'origine et des groupes de concessionnaires, ainsi que par le développement de nouveaux produits et partenariats.

Assurance crédit

Les ventes en assurance crédit ont atteint 211 millions de dollars en 2023, comparativement à 223 millions de dollars 2022. Cette variation découle d'un changement de comportement des consommateurs et de l'environnement réglementaire.

Produits d'assurance biens et risques divers

Les ventes de produits d'assurance biens et risques divers ont augmenté de 21 % en 2023 pour atteindre 475 millions de dollars, en dépit des stocks de véhicules qui demeurent restreints, en particulier dans le cas des véhicules d'occasion, et d'une capacité financière réduite, du fait de coûts de financement plus élevés. L'attirance des consommateurs pour les produits d'assurance biens et risques divers à prix abordable et la dynamique découlant de notre position de leadership comptent parmi les principaux facteurs ayant contribué à la croissance des ventes.

Perspectives³ et priorités d'affaires

En 2024, les Services aux concessionnaires entreprendront la première phase de leur transformation opérationnelle, dans le but d'optimiser et de moderniser leurs produits, leurs systèmes et leurs processus. Parallèlement, l'unité d'exploitation fera fond sur sa stratégie de canaux de distribution – fabricants d'origine, grossistes et concessionnaires indépendants –, misant également sur de nouveaux partenariats et sur des intégrations à plus grande échelle. Les Services aux concessionnaires se consacreront en priorité à des initiatives stratégiques qui procureront la meilleure expérience aux partenaires et aux clients dans les canaux susmentionnés, et chercheront à saisir, dans une perspective d'engagement, les occasions d'affaires se présentant à l'interne, au sein de iA Groupe financier.

Produits et services ¹	Émetteurs et filiales ¹	Réseaux affiliés et de distribution ¹
<ul style="list-style-type: none">Assurance créditProduits d'assurance biens et risques divers	<ul style="list-style-type: none">iA AssuranceSAL MarketingLes Garanties Nationales MRVVIndustrielle Alliance Pacifique, Compagnie d'assurances généralesWGI Service Plan DivisionWGI Manufacturing Inc.Lubrico WarrantyiA Avantages, Assurance de dommages	<ul style="list-style-type: none">Distribution directe par l'entremise de concessionnaires d'automobiles et d'autres fournisseurs de véhicules (4 000 concessionnaires)Fabricants d'équipement d'originePartenariats privilégiés

¹ Depuis le 1^{er} janvier 2023, iA Financement auto, auparavant incluses dans l'unité d'exploitation des Services aux concessionnaires, fait partie du secteur d'activité des Placements.

² Inclut toutes les affaires d'assurance crédit souscrites auprès de la société

³ Veuillez vous référer à la section « Énoncés prospectifs » de ce document.

[†] Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

Assurance auto et habitation

iA Assurance auto et habitation (iAAH) est une filiale de la société qui commercialise des produits d'assurance auto et habitation dans la province de Québec.

L'un des avantages dont dispose iAAH pour se démarquer repose sur les clients qui lui sont recommandés par les différents réseaux de distribution de la société et qui représentent un potentiel d'achalandage unique dans l'industrie. En effet, une partie importante des clients de iAAH provient de recommandations de représentants du réseau Carrière et du réseau de l'unité d'exploitation des Services aux concessionnaires. iAAH exerce aussi des activités par l'entremise d'une filiale, nommée Prysm Assurances générales, qui établit des partenariats stratégiques afin que des distributeurs privilégiés puissent offrir ses produits.

Croissance des affaires

(En millions de dollars, sauf indication contraire)	2023	2022	Variation
Primes directes souscrites [†]	519	457	14 %

Les primes directes souscrites ont atteint, en 2023, 519 millions de dollars, ce qui représente une croissance de 14 % par rapport à 2022. La solide position concurrentielle de iAAH et le taux de satisfaction élevé de sa clientèle lui ont permis de générer une bonne croissance des primes par des augmentations des prix et une solide croissance des polices dans un environnement difficile. Notons que le volume d'affaires de iAAH a enregistré un taux de croissance annuel composé de 8 % au cours des cinq dernières années.

Taux combiné

(%)	2023	2022	2021	2020	2019
Taux combiné ¹	97,3	94,9	78,0	78,7	93,1

Sous IFRS 17, le taux combiné, qui correspond à la somme du taux de sinistres et du taux des frais d'exploitation, s'est établi pour 2023 à 97,3 %. L'augmentation par rapport aux dernières années est principalement attribuable à une plus grande gravité des sinistres, du fait de l'inflation, de coûts de réparation plus élevés et d'une multiplication des événements météorologiques. Des mesures adoptées dans les domaines de la tarification, de la souscription et du règlement de sinistres ont permis de tempérer ces effets. En moyenne, le taux combiné est demeuré inférieur à 95 % pour les cinq dernières années.

Perspectives² et priorités d'affaires

Le principal objectif consistera à générer la croissance, essentiellement organique, stimulée par différentes initiatives d'expérience client et par les réseaux existants.

Au cours des prochaines années, iAAH se concentrera sur l'accélération de sa transformation numérique, un facteur clé pour sa croissance future. L'objectif est d'améliorer l'expérience des clients, des employés et des partenaires en repensant les interactions et en intégrant l'automatisation et l'analyse de données dans les principaux processus opérationnels. L'éventail d'activités de la société et la centralisation des initiatives liées à l'expérience client devraient mener à de belles possibilités de synergie.

Produits et services	Émetteurs et filiales	Réseaux affiliés et de distribution
<ul style="list-style-type: none">Assurance auto et habitation	<ul style="list-style-type: none">iA Assurance auto et habitationPrysm Assurances généralesSurex	<ul style="list-style-type: none">Ventes directes provenant d'activités publicitairesPartenariats privilégiésRecommandations de clients provenant des réseaux de iA Groupe financier

Surex

Surex est un courtier d'assurance en ligne. Combinant fonctions libre-service et conseillers expérimentés, il se distingue en tant que joueur majeur dans la distribution numérique d'assurance biens et risques divers au Canada. Les quelque 200 employés de Surex servent plus de 56 000 clients et traitent chaque année plus de 77 000 polices, ce qui représente un volume annuel de primes de plus de 166 millions de dollars. En 2023, Surex a affiché une croissance de plus de 15 % de son volume de primes et continué d'investir dans sa stratégie d'engagement direct auprès du client en restructurant son système de soumission en ligne, ce qui s'est traduit par une augmentation de 80 % du nombre de contrats souscrits d'une année à l'autre. Avec iA Groupe financier, il se concentrera à l'avenir sur des projets présentant un haut potentiel de synergie comme la mise en œuvre d'occasions de ventes croisées, améliorant ainsi l'expérience client et la croissance, tout en appuyant les réseaux de conseillers de la société et en continuant d'améliorer son modèle d'affaires pour croître efficacement.

¹ Pour l'année 2022 et les années antérieures, les taux combinés présentés dans le tableau sont calculés en vertu de IFRS 4.

² Veuillez vous référer à la section « Énoncés prospectifs » de ce document.

[†] Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

Gestion de patrimoine

Gestion de patrimoine individuel

Dans l'unité d'exploitation de la Gestion de patrimoine individuel, la société offre une vaste gamme de produits d'épargne, de placement et de retraite destinés au marché de détail. L'unité d'exploitation est notamment le chef de file canadien dans le développement et la distribution de fonds distincts. Quant à Placements IA Clarington, une filiale de la société, il s'agit d'une société de gestion de placements de taille moyenne au Canada, qui offre une gamme complète de fonds communs de placement. La gamme de produits de la Gestion de patrimoine individuel comprend 17 solutions d'investissement socialement responsable (ISR).

Les produits offerts peuvent être souscrits à l'intérieur de régimes enregistrés d'épargne-retraite (REER), de régimes enregistrés d'épargne-études (REEE), de comptes d'épargne libre d'impôt (CELI), de comptes d'épargne libre d'impôt pour l'achat d'une première propriété (CELIAPP), de fonds enregistrés de revenu de retraite (FERR) ou de régimes non enregistrés.

L'unité d'exploitation possède aussi deux filiales de distribution offrant des solutions, des produits et des services de gestion de patrimoine par l'intermédiaire d'un réseau pancanadien de conseillers en placements et en fonds communs de placement indépendants : Investia Services financiers et iA Gestion privée de patrimoine.

Croissance des affaires

(En millions de dollars, sauf indication contraire)	2023	2022	Variation
Ventes brutes			
Rentes assurées et autres produits d'épargne	2 700	1 203	124 %
Fonds distincts	3 581	3 908	(8 %)
Fonds communs de placement [†]	1 531	1 722	(11 %)
Total	7 812	6 833	14 %
Ventes nettes			
Fonds distincts	751	1 915	(1 164)
Fonds communs de placement [†]	(668)	(615)	(53)
Total	83	1 300	(1 217)

En 2023, les ventes brutes ont totalisé plus de 7,8 milliards de dollars, en hausse de 14 % par rapport à 2022 – un très bon résultat compte tenu de la volatilité des marchés. La croissance dans cette unité d'exploitation a subi l'influence défavorable des conditions de marché difficiles dans toutes les catégories d'actifs, du sentiment négatif des investisseurs et d'une diminution du niveau d'épargne des particuliers, essentiellement attribuable à de hauts niveaux d'inflation.

Lorsque les marchés sont volatils, les clients ont tendance à se tourner vers des produits assimilables à des espèces, qui offrent à la fois sécurité et rendement attrayant. Dans ce contexte, les ventes brutes de rentes assurées et autres produits d'épargne ont totalisé 2,7 milliards de dollars, en hausse de 124 % par rapport à 2022. Un important facteur de succès consiste pour la société à offrir aux clients, au sein d'un même contrat, des placements combinés (fonds distincts, placements garantis et compte d'épargne à intérêt élevé).

Les ventes brutes de fonds distincts se sont chiffrées à près de 3,6 milliards de dollars, comparativement à 3,9 milliards de dollars en 2022. En dépit de conditions de marché difficiles, les ventes nettes de fonds distincts ont été positives, atteignant 0,8 milliard de dollars. La société a maintenu sa position de chef de file dans l'industrie, se classant première au Canada pour les ventes brutes et nettes de fonds distincts, et troisième en termes d'actifs¹.

Les ventes brutes de fonds communs de placement[†] ont totalisé plus de 1,5 milliard de dollars, comparativement à 1,7 milliard de dollars l'année précédente, et les ventes nettes ont engendré des sorties[†] de 0,7 milliard attribuable, pour l'essentiel, à l'incidence négative des conditions macroéconomiques difficiles sur le sentiment des investisseurs, qui a eu de vastes répercussions à l'échelle de l'industrie.

À la lumière de ce qui précède, les ventes nettes combinées de fonds distincts et de fonds communs de placement ont été positives, atteignant pour 2023 83 millions de dollars. Il s'agit là d'une bonne performance étant donné les conditions difficiles qu'a continué de connaître le secteur de la vente de fonds tout au long de l'année.

¹ Source : Investor Economics, janvier 2024

[†] Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

(En millions de dollars, sauf indication contraire)	2023	2022	Variation
Fonds sous gestion			
Rentes assurées et autres produits d'épargne (fonds général)	4 513	2 574	75 %
Fonds distincts	26 650	23 451	14 %
Fonds communs de placement	12 204	11 611	5 %
Sous-total	43 367	37 636	15 %
Fonds sous administration ²	108 265	97 643	11 %
Total	151 632	135 279	12 %

L'actif total s'élevait à 151,6 milliards de dollars au 31 décembre 2023, comparativement à 135,3 milliards de dollars à la fin de l'année précédente, augmentation qui s'explique principalement par la croissance des marchés et les entrées nettes de fonds. La croissance de l'actif sous gestion, tributaire des ventes brutes, du taux de conservation des affaires en vigueur et du rendement de l'actif, est le principal facteur de progression du bénéfice à long terme de l'unité d'exploitation.

Perspectives³ et priorités d'affaires

En 2024, la Gestion de patrimoine individuel poursuivra sa transformation numérique et continuera d'améliorer ses processus opérationnels pour offrir la meilleure expérience aux partenaires de distribution et aux clients, les plaçant au cœur même de ses priorités. Cette transformation numérique, combinée au désir d'offrir des produits concurrentiels aux clients des marchés de masse et intermédiaire de même qu'aux futurs retraités, contribuera aux objectifs de croissance des affaires. Ces engagements attireront par ailleurs de nouveaux partenaires de distribution et accroîtront la conservation des actifs sous gestion, facteur important pour la rentabilité de l'unité d'exploitation. Cette dernière continuera de promouvoir activement son programme Solutions cas avancés, qui offre des solutions simples, personnalisées et à haut rendement pour permettre aux conseillers de répondre aux besoins précis des clients fortunés, des professionnels et des propriétaires d'entreprise. Une gestion rigoureuse de l'offre de produits et des normes de services élevées pour les clients et les distributeurs seront d'une importance cruciale pour le maintien du leadership de iA Groupe financier.

Pour les courtiers en valeurs mobilières de l'unité d'exploitation, une attention continue à la transformation numérique combinée à l'expansion des produits et des solutions de placement gérés contribuera à améliorer encore davantage l'expérience des conseillers en placements et en fonds communs de placement et des clients et à renforcer la position de iA Groupe financier en tant que chef de file parmi les courtiers indépendants au Canada.

Au cours de l'année 2024, compte tenu de sa gamme de produits concurrentiels bien diversifiés, les ventes de fonds de la société devraient reprendre et connaître une augmentation, à supposer que les tensions inflationnistes, les taux d'épargne personnelle et la volatilité des marchés s'améliorent, et que la confiance des investisseurs soit restaurée.

Produits et services	Émetteurs et filiales	Réseaux affiliés et de distribution
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Fonds distincts ▪ Fonds communs de placement ▪ Valeurs mobilières ▪ Rentes viagères et rentes à terme fixe ▪ Régimes enregistrés d'épargne et de décaissement (REER, REEE, CELI, CELIAPP et FERR) ▪ Conseil en placement ▪ Gestion privée de patrimoine 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ iA Assurance ▪ iA Clarington ▪ iA Gestion privée de patrimoine ▪ Investia Services financiers ▪ iA Fiducie ▪ iA Gestion mondiale d'actifs 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Réseau Carrière (iA) (2 400 représentants) ▪ Réseau Agents généraux (30 000 représentants) ▪ Réseau Comptes nationaux (400 représentants) ▪ Réseau de représentants de PPI Management (5 300 représentants) ▪ Distributeurs affiliés (iA Gestion privée de patrimoine et Investia) (2 150 représentants)

² Comprend les actifs liés aux courtiers affiliés

³ Veuillez vous référer à la section « Énoncés prospectifs » de ce document.

[†] Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

Épargne et retraite collectives

L'unité d'exploitation de l'Épargne et retraite collectives offre une vaste gamme de produits et de services adaptés aux besoins des entreprises, des organisations et de leurs employés, essentiellement axés sur le bien-être financier à long terme. Les produits offerts peuvent être regroupés en deux catégories : les produits d'accumulation (produits d'épargne, tels les régimes à cotisation déterminée ou à prestations déterminées, et les services de gestion institutionnelle) et les produits de décaissement (essentiellement les rentes assurées).

Les produits sont mis en marché partout au Canada par l'entremise de consolidateurs, de courtiers en produits d'assurance collective et de retraite et de cabinets d'actuaire-conseils.

L'unité compte environ 300 employés, a signé des ententes avec plus de 14 100 groupes et sert près de 500 000 participants et 70 000 rentiers.

Conformément à son ambition consistant à être présente et active dans le quotidien des Canadiens pour favoriser leur bien-être financier, physique et mental, l'unité d'exploitation a lancé plusieurs initiatives visant à améliorer les connaissances financières des participants à des régimes. Un site Web éducatif a ainsi été rendu accessible afin d'aider les participants à comprendre les avantages offerts par leurs régimes collectifs. L'unité les encourage également à en apprendre davantage sur la gestion des finances personnelles dans le cadre d'une campagne à l'occasion du Mois de la littératie financière, fondée sur le parcours financier de six personnes.

Fidèle à son engagement d'offrir aux Canadiens des solutions d'épargne-retraite attrayantes, exhaustives et conviviales, et dans le but de les aider à parvenir à un bien-être durable sur le plan financier, l'Épargne et retraite collectives a mis sur pied un nouveau programme à l'intention des retraités, et plusieurs nouveaux fonds alternatifs ont été ajoutés à ses options de décaissement.

Croissance des affaires

(En millions de dollars, sauf indication contraire)	2023	2022	Variation
Primes (ventes)[†]			
Produits d'accumulation			
Primes récurrentes	1 502	1 492	1 %
Transferts	428	534	(20 %)
Total partiel	1 930	2 026	(5 %)
Rentes assurées [†]	660	801	(18 %)
Total	2 590	2 827	(8 %)
Ventes de nouveaux régimes¹	1 488	1 396	7 %

Les primes récurrentes des produits d'accumulation[†] constituent un élément clé de la stratégie de l'unité d'exploitation, car elles permettent la croissance renouvelable des affaires. Elles correspondent aux cotisations régulières des participants aux régimes qui sont perçues auprès de la clientèle des groupes en vigueur. En dépit des conditions macroéconomiques difficiles, les primes récurrentes de 2023 ont été légèrement supérieures à celles de l'année précédente. Les ventes de nouveaux régimes se sont quant à elles chiffrées à près de 1,5 milliard de dollars, en hausse de 7 % par rapport à 2022.

Les ventes de rentes assurées[†] ont totalisé, en 2023, 660 millions de dollars, un solide résultat comparativement à l'excellente année qu'avait déjà connue la société l'an dernier.

Produits d'accumulation – Entrées nettes de fonds²

(En millions de dollars, sauf indication contraire)	2023	2022	Variation
Entrées	1 930	2 026	(5 %)
Sorties	1 777	1 428	24 %
Entrées nettes	153	598	(74 %)

Fonds sous gestion

(En millions de dollars, sauf indication contraire)	Aux 31 décembre		
	2023	2022	Variation
Produits d'accumulation	15 551	14 164	10 %
Rentes assurées	5 685	4 741	20 %
Total	21 236	18 905	12 %

L'actif des fonds sous gestion atteignait, en fin d'année 2023, plus de 21,2 milliards de dollars, en hausse de 12 % par rapport à la même période l'année précédente, du fait, essentiellement, de conditions de marché favorables.

¹ La souscription des nouveaux régimes est mesurée par la somme des primes annualisées de première année (qui correspondent à la somme du transfert d'actif initial et des primes récurrentes annualisées de première année) et des rentes assurées.

² L'évolution de l'actif sous gestion est une donnée importante, car elle détermine le niveau des honoraires de gestion comptabilisés aux états financiers consolidés, au poste « Autres produits ».

[†] Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

Perspectives³ et priorités d'affaires

Pour 2024 et les années à venir, l'unité d'exploitation continuera de renforcer son expérience client en investissant dans la technologie en vue de développer une solution numérique frontale plus solide, élément essentiel pour répondre aux divers besoins et attentes des administrateurs de régimes et des participants aux régimes.

Cherchant avant tout à générer une croissance rentable, l'unité d'exploitation continuera de maximiser son efficacité opérationnelle en continuant d'établir de solides assises pour appuyer la croissance à long terme, par la rationalisation des processus et la mise en oeuvre de possibilités d'amélioration de l'efficacité.

Produits et services	Émetteurs et filiales	Réseaux affiliés et de distribution
<ul style="list-style-type: none">▪ Produits d'accumulation de capital (dont les régimes à CD, les REER et les CELI)▪ Produits de décaissement (rentes assurées, FERR et FRV)▪ Programme de mieux-être financier▪ Éducation et conseils financiers	<ul style="list-style-type: none">▪ iA Assurance	<ul style="list-style-type: none">▪ Consolidateurs▪ Courtiers en produits d'assurance collective et de retraite▪ Cabinets d'actuaire-conseils

³ Veuillez vous référer à la section « Énoncés prospectifs » de ce document.

[†] Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

Affaires américaines

Affaires américaines : Assurance individuelle

Les activités d'assurance individuelle de iA Groupe financier aux États-Unis sont menées par iA American Life Insurance Company et quatre autres filiales qui lui sont rattachées, situées à Waco, au Texas.

Le groupe de compagnies de iA American commercialise ses produits d'assurance vie par l'entremise d'agences de marketing indépendantes qui, au total, comptent plus de 26 700 représentants indépendants liés au groupe par contrat.

Les différentes compagnies exercent principalement leurs activités dans le marché de l'assurance à émission simplifiée. Les protections couvrant les frais funéraires ainsi que les protections d'assurance vie temporaire pour le marché des prêts hypothécaires et celui des familles représentent plus de 90 % des nouvelles ventes. Les compagnies proposent également de l'assurance vie universelle et d'autres produits d'assurance spécialisés dans les marchés en milieux de travail et gouvernementaux. Elles peuvent par ailleurs adapter leurs produits pour des agences de marketing plus importantes, une flexibilité qui a joué un rôle clé dans leur succès.

Les améliorations numériques visant à améliorer et à simplifier le processus de vente, tant pour le représentant que pour le client, ont été un élément important dans la capacité des compagnies de faire concurrence à leurs pairs. Des capacités de souscription au point de vente simplifient et accélèrent grandement le processus, et cette technologie est désormais utilisée pour la majorité des ventes des entreprises. Les capacités de vente à distance contribuent aussi pour beaucoup à la réussite des compagnies sur le plan des ventes.

Croissance des affaires

(En millions de dollars américains, sauf indication contraire)	2023	2022	Variation
Ventes [†]	172	143	20 %
Primes	477	421	13 %

Les ventes de l'Assurance individuelle aux États-Unis[†] ont atteint en 2023 un niveau record, totalisant 172 millions de dollars américains, ce qui représente une croissance de 20 % par rapport à l'année précédente. Cette augmentation est essentiellement attribuable à la croissance sur le marché des assurances frais funéraires et le marché intermédiaire/familial, qui elle-même découle du solide rendement des principales agences de marketing indépendantes exerçant leurs activités dans ces secteurs. Les ventes en 2023 ont également été influencées positivement par le recrutement de plusieurs nouvelles agences de marketing indépendantes.

Le nombre de polices émises en 2023 est en hausse de 21 % par rapport à 2022. Cela s'est traduit par une croissance positive des primes, les primes totales atteignant 477 millions de dollars américains pour 2023, en hausse de 13 % par rapport à 2022.

La composition des ventes par produits est demeurée relativement constante en 2023. La proportion de ventes d'assurance vie entière a légèrement augmenté, de 73 % en 2022 à 75 % en 2023, tandis que la proportion de ventes d'assurances temporaires sur le marché intermédiaire/familial a connu une légère diminution, de 25 % en 2022 à 22 % en 2023.

La composition des ventes par types de marchés a connu des variations mineures en 2023 en raison de la croissance marquée des ventes liées aux frais funéraires, en hausse de 26 % par rapport à 2022. Le pourcentage des ventes totales représenté par ces ventes a augmenté, de 63 % en 2022 à 68 % en 2023, tandis que celui représenté par les ventes sur le marché intermédiaire/familial a diminué légèrement, passant de 25 % à 23 % au cours de la même période, bien que les ventes sur le marché intermédiaire/familial en elles-mêmes aient augmenté de 19 % par rapport à 2022.

Cette solide performance confirme le fort potentiel de croissance de la société sur le marché de l'assurance vie aux États-Unis.

Perspectives¹ et priorités d'affaires

À l'avenir, la division entend continuer d'augmenter la capacité de distribution, l'accent étant mis sur le marché intermédiaire/familial. Elle cherchera, entre autres objectifs, à améliorer l'expérience représentant et l'expérience client par des capacités numériques au point de vente et des décisions immédiates en matière de souscription, et à élargir le portefeuille de produits pour favoriser la croissance sur le marché intermédiaire/familial

Produits et services	Émetteurs et filiales	Réseaux affiliés et de distribution
<ul style="list-style-type: none">Assurance vie (universelle, vie entière et temporaire)Assurance maladie graveAssurance invalidité de courte duréeAssurance décès par accidentRentesAssurance vie collective	<ul style="list-style-type: none">iA American Life Insurance CompanyAmerican-Amicable Life Insurance Company of TexasOccidental Life Insurance Company of North CarolinaPioneer American Insurance CompanyPioneer Security Life Insurance Company	<ul style="list-style-type: none">Agences de marketing indépendantes (26 700 représentants)

¹ Veuillez vous référer à la section « Énoncés prospectifs » de ce document.

[†] Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

Acquisition

Le 3 octobre 2023, iA Groupe financier a annoncé avoir conclu une entente de fusion définitive pour l'acquisition de la société américaine d'assurance vie Vericity. Vericity comprend deux entités qui servent le marché intermédiaire de l'assurance vie, avec des synergies entre elles et combinant l'intelligence artificielle et une riche analyse des données pour livrer des technologies innovatrices brevetées : Fidelity Life, un assureur, et eFinancial, une agence numérique directe pour les consommateurs. Vericity compte plus de 400 employés. La transaction devrait être conclue au cours de la première moitié de 2024.

[†] Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

Affaires américaines : Services aux concessionnaires

iA American Warranty Group et ses filiales proposent des produits d'assurance biens et risques divers qui incluent des contrats d'entretien de véhicule (garanties prolongées) et une gamme complète de produits d'assurance auxiliaires qui couvrent un large éventail de risques associés à la possession d'un véhicule, ainsi que des produits tels que la formation, du soutien pour améliorer les revenus et des services de marketing pour aider les concessionnaires à augmenter leurs ventes. La société bénéficie d'une intégration verticale des services d'assurance, d'administration et de réassurance et compte parmi les rares fournisseurs de services complets aux États-Unis. Ses produits sont offerts par l'entremise d'un réseau d'agents généraux, de concessionnaires d'automobiles, de sociétés de financement et de tiers administrateurs.

La division emploie approximativement 700 personnes et administre des produits pour le compte de plus de 7 000 concessionnaires partout aux États-Unis. Elle adapte souvent les produits offerts pour d'importants producteurs et cette flexibilité a joué un rôle clé dans les succès de iA American Warranty Group et de ses filiales.

Croissance des affaires

(En millions de dollars américains, sauf indication contraire)	2023	2022	Variation
Ventes [†]	951	1 011	(6 %)

Les ventes en 2023 ont totalisé 951 millions de dollars américains, comparativement à 1 011 millions de dollars en 2022. Bien que les ventes de véhicules aux États-Unis aient rebondi en 2023 par rapport à 2022, la diminution s'explique principalement par une capacité financière réduite, du fait du prix élevé des véhicules et de coûts de financement plus élevés pour les consommateurs, qui exercent une pression à la baisse sur les ventes de produits financiers et d'assurance connexes.

Ventes par marchés

	2023	2022
	%	%
Producteurs affiliés	72	72
Producteurs non affiliés	28	28
Total	100	100

Les producteurs affiliés ont généré 72 % des ventes en 2023, proportion identique à celle enregistrée au cours des deux dernières années.

Perspectives¹ et priorités d'affaires

En 2024, les stocks de véhicules devraient continuer de s'améliorer, ainsi que l'abordabilité des véhicules, du fait de réductions de prix, d'une potentielle diminution des taux d'intérêt et d'un accroissement des incitatifs à l'achat. Comme la demande à l'égard des véhicules continue d'être bonne, le moment auquel ces dynamiques s'installeront sera d'une grande importance, non seulement pour le nombre de véhicules vendus en 2024, mais aussi pour les ventes de produits financiers/d'assurance connexes.

À mesure que la capacité d'achat de véhicules s'améliorera, la vente de produits financiers/d'assurance prendra de plus en plus d'importance, aux fins de maintien du même niveau de rentabilité par véhicule vendu.

En 2024, les Services aux concessionnaires des Affaires américaines continueront d'élargir leurs canaux de distribution en cherchant à offrir la meilleure expérience client dans l'industrie. Ils demeurent également déterminés à fournir à leurs partenaires de distribution une solution exhaustive, comprenant formation, services de consultation et de marketing et gestion sans faille des contrats. Les produits et services de la division sont essentiels à la rentabilité des concessionnaires, et ses partenaires comptent sur son soutien pour faire croître leurs services du financement/de l'assurance.

Produits et services

- Contrats d'entretien de véhicules (garanties prolongées)
- Garanties de protection d'actif
- Protection auxiliaire de véhicules
- Services de formation
- Services de marketing

Émetteurs et filiales

- Dealers Assurance Company
- Dealers Alliance Company
- iA American Warranty Corp.
- iA American Warranty, L.P. (auparavant IAS)
- First Automotive Service Corporation
- Dealer Wizard, LLC

Réseaux affiliés et de distribution

- Agents généraux
- Vente directe (concessionnaires d'automobiles et sociétés de financement)
- Tiers administrateurs
- Distribution directe auprès des consommateurs

¹ Veuillez vous référer à la section « Énoncés prospectifs » de ce document.

[†] Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

Rentabilité

Faits saillants

La Société a enregistré un bénéfice tiré des activités de base[†] de 956 millions de dollars en 2023, comparativement à 955 millions de dollars en 2022¹. À 9,31 en 2023, le bénéfice par action (BPA) dilué tiré des activités de base[†] est en hausse de 4 % par rapport au résultat de 2022 recalculé sous le régime des normes IFRS 17 et IFRS 9, qui se chiffre à 8,93 \$¹. Le rendement des capitaux propres aux actionnaires ordinaires (ROE) tiré des activités de base[†] pour 2023 atteint 14,4 %, le même qu'en 2022¹, un résultat qui cadre avec l'objectif à moyen terme de 15 % et plus visé par la Société. Le bénéfice tiré des activités de base est une mesure non conforme aux IFRS qui rend compte de la perception qu'a la direction de la capacité continue de la société à générer des bénéfices.

Le bénéfice divulgué comprend l'impact d'éléments volatils (principalement les variations macroéconomiques à court terme) et est donc plus susceptible à la volatilité que le bénéfice tiré des activités de base. En 2023, le bénéfice divulgué a dépassé le bénéfice tiré des activités de base deux trimestres sur quatre, et l'inverse s'est produit au cours des deux autres trimestres. Sur la base du bénéfice divulgué, la société a terminé l'année avec un résultat net attribué aux actionnaires ordinaires de 769 millions de dollars, comparativement à 309 millions de dollars en 2022¹. Le résultat par action ordinaire (BPA) dilué s'élevé quant à lui à 7,48 \$ pour 2023, comparativement à 2,89 \$ un an plus tôt, et le rendement des capitaux propres aux actionnaires ordinaires (ROE) s'établit à 11,6 % pour l'année, comparativement à 4,7 % en 2022¹.

Rentabilité

(En millions de dollars, sauf indication contraire)	IFRS 17 et IFRS 9		IFRS 4		
	2023	2022 ¹	2021	2020	2019
Résultat attribué aux actionnaires	789	334	852	633	709
Dividendes sur actions privilégiées	(20)	(25)	(22)	(22)	(22)
Résultat net attribué aux actionnaires ordinaires	769	309	830	611	687
Bénéfice tiré des activités de base	956	955	896	764	702
Résultat par action ordinaire (BPA)					
De base	7,51 \$	2,90 \$	7,73 \$	5,71 \$	6,43 \$
Dilué	7,48 \$	2,89 \$	7,70 \$	5,70 \$	6,40 \$
Dilué tiré des activités de base [†]	9,31 \$	8,93 \$	8,31 \$	7,12 \$	6,55 \$
Rendement des capitaux propres aux actionnaires ordinaires [†]	11,6 %	4,7 %	13,2 %	10,6 %	12,9 %
ROE tiré des activités de base [†]	14,4 %	14,4 %	14,2 %	13,3 %	13,1 %

Bénéfice tiré des activités de base[†] par secteurs d'activité

Bénéfice tiré des activités de base par secteurs d'activité

(En millions de dollars)	2023	2022 ¹
Assurance, Canada	334	354
Gestion de patrimoine	314	260
Affaires américaines	101	140
Placements	402	343
Exploitation générale	(195)	(142)
Total	956	955

Assurance, Canada – Ce secteur d'activité comprend toutes les activités d'assurance canadiennes et offre aux particuliers et aux groupes un vaste éventail de protections en assurances vie, maladie, auto et habitation, ainsi que des garanties pour véhicules. Pour 2023, le bénéfice tiré des activités de base dans ce secteur s'établit à 334 millions de dollars, comparativement à 354 million en 2022¹. Quant au bénéfice attendu sur les activités d'assurance, il est en hausse de 9 % par rapport à 2022, résultat favorisé par la solide croissance des affaires et par l'augmentation de 19 % de la marge sur services contractuels (MSC) constatée pour les services fournis. L'expérience sur le plan de la mortalité au cours des six derniers mois de 2023 ayant été conforme aux attentes, il semble que les réclamations de décès plus élevées dans les six premiers mois de l'année n'aient représenté qu'une tendance passagère. À l'exception de cet élément, l'expérience en assurance a été favorable pendant l'année, spécialement au chapitre de la morbidité, et en dépit de réclamations plus élevées à iA Auto et habitation. Le résultat de cette année comprend l'effet de nouvelles ventes d'assurances dans l'unité d'exploitation des Régimes d'employés, qui se chiffre à 60 millions de dollars; de grands groupes lucratifs sont en effet appelés, en cette période, à renouveler leurs contrats de longue durée, ce qui contribuera à la croissance des affaires et à la rentabilité future.

¹ Il convient de faire preuve de prudence lorsque l'on compare les résultats de 2023 avec ceux de 2022 recalculés sous le régime des normes IFRS 17 et IFRS 9 (voir la Note concernant les résultats recalculés de l'année 2022 en page 2).

[†] Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

Gestion de patrimoine – Ce secteur d'activité comprend toutes les activités de gestion de patrimoine de la société et propose aux particuliers et aux groupes une vaste gamme de solutions d'épargne et de retraite. Dans ce secteur, le bénéfice tiré des activités de base pour 2023 a atteint 314 millions de dollars, en hausse de 21 % par rapport à 2022². Les revenus de fonds distincts ont été élevés, comme l'atteste l'augmentation de 18 % du résultat lié aux activités d'assurance (activités de base) d'une année à l'autre. Cela comprend des gains d'expérience de 10 millions de dollars pour l'année. Quant aux activités autres que d'assurance, le bénéfice pour 2023 est en hausse de 31 % par rapport à 2022². Cette performance s'explique par la bonne croissance des affaires, une diminution des dépenses et, encore une fois, le solide rendement des filiales de distribution, en raison, surtout, de meilleures marges dans un contexte de taux d'intérêt plus élevés.

Affaires américaines – Ce secteur d'activité, qui comprend toutes les activités de la société aux États-Unis, offre aux particuliers différents produits d'assurance vie et de garanties pour leurs véhicules. Le secteur a enregistré, en 2023, un bénéfice tiré des activités de base de 101 millions de dollars, comparativement à 140 millions de dollars pour la même période en 2022. La division de l'Assurance individuelle a connu de bons résultats, comme en témoigne le résultat lié aux activités d'assurance (activités de base) en hausse de 14 % par rapport à l'année précédente². À l'origine de cette performance : la bonne croissance des affaires au cours des derniers trimestres et l'expérience favorable sur le plan de la mortalité. Le résultat lié aux activités autres que d'assurance a quant à lui été inférieur, en raison principalement de ventes inférieures dans la division des Services aux concessionnaires, conséquence du faible nombre de véhicules vendus dans la première partie de l'année, du fait de problèmes de stocks, et de la capacité financière réduite des clients, du fait de coûts de financement plus élevés et du prix élevé des véhicules. Enfin, les dépenses ont augmenté en 2023, ce qui s'explique essentiellement par des investissements numériques visant à améliorer l'efficacité et l'expérience client, ainsi que par des initiatives d'amélioration de l'expérience des employés.

Placements – Ce secteur d'activité comprend les activités de placement et de financement de la société, à l'exception des activités de placement des filiales de distribution en gestion de patrimoine. Dans ce secteur, le bénéfice tiré des activités de base se chiffre à 402 millions de dollars pour 2023, en hausse de 17 % par rapport au résultat de 343 millions de dollars enregistré un an plus tôt². À l'appui de cette augmentation, l'optimisation du portefeuille, en vue de favoriser un rendement plus élevé des placements et d'améliorer la gestion des actifs-passifs, l'augmentation des taux d'intérêt en 2022, partiellement contrebalancée par l'incidence négative d'une courbe de rendement défavorable, en raison des fluctuations de taux d'intérêt en 2023, et l'expérience de crédit favorable sur le portefeuille d'obligations, du fait d'un plus grand nombre d'améliorations de cotes de crédit que de détériorations. Le résultat pour 2023 comprend aussi une augmentation de la provision pour pertes de crédit du portefeuille de prêts automobiles.

Exploitation générale – Ce secteur d'activité déclare toutes les dépenses non affectées aux autres secteurs, comme celles associées à certaines fonctions de soutien général pour la société. Il fait état de dépenses après impôt de 195 millions de dollars en 2023, comparativement à 142 millions de dollars en 2022². Ces dépenses comprennent entre autres des investissements pour la transformation numérique accélérée et pour une meilleure expérience employé, destinée à favoriser la conservation des talents, un élargissement des activités de prospection dans le domaine des fusions et acquisitions, des projets de données et de sécurité numériques, ainsi que des projets de conformité réglementaire en lien, notamment, avec les normes IFRS 17 et IFRS 9 et la Loi 25 du Québec sur la protection des renseignements personnels.

Bénéfice tiré des activités de base[†]

Les mesures financières basées sur les résultats tirés des activités de base sont des mesures non-IFRS utilisées pour mieux comprendre la performance opérationnelle sous-jacente de la société comparativement aux mesures IFRS. Le bénéfice tiré des activités de base aide également à expliquer les résultats d'une période à une autre en excluant les éléments qui ne sont pas représentatifs de la performance opérationnelle de la société d'une période à une autre. Les résultats tirés des activités de base excluent des résultats divulgués les impacts des éléments qui créent de la volatilité dans les résultats de la société selon les mesures financières IFRS, ou qui ne sont pas représentatifs de sa performance.

De plus, le bénéfice tiré des activités de base de même que le résultat net attribué aux actionnaires servent de base à la direction pour la planification et l'établissement des priorités stratégiques. Ainsi, cette mesure est utile pour comprendre comment la direction perçoit la performance opérationnelle sous-jacente de la société et aide à mieux comprendre la capacité de cette dernière à générer des bénéfices et à évaluer ses affaires à long terme.

Le tableau ci-dessous présente le rapprochement du résultat net aux actionnaires ordinaires avec le bénéfice tiré des activités de base. Les six types d'ajustements suivants sont appliqués au résultat net aux actionnaires ordinaires pour calculer le bénéfice tiré des activités de base.

1. Les impacts liés aux marchés sur le résultat d'investissement net et le résultat des activités d'assurance, calculés comme la différence entre le résultat d'investissement net déclaré, c'est-à-dire le résultat conforme aux IFRS, et le résultat d'investissement net tiré des activités de base, qui repose sur les attentes de la direction. Ces attentes sont les suivantes :
 - Pour les actions et les immeubles de placement : revenu de placements en supposant des rendements annuels moyens attendus à long terme de 8 % - 9 % dans l'ensemble;
 - Pour les taux d'intérêt et les écarts de crédit : revenu de placements en supposant un niveau de taux d'intérêt constant durant le trimestre; et
 - Pour le taux de change : revenu de placements en supposant un niveau de taux de change constant durant le trimestre;

Les impacts liés aux marchés comprennent également l'incidence du revenu de placements exonéré d'impôt (au-delà ou en deçà des économies d'impôt attendues à long terme), du fait du statut d'assureur multinational de la Société;

² Il convient de faire preuve de prudence lorsque l'on compare les résultats de 2023 avec ceux de 2022 recalculés sous le régime des normes IFRS 17 et IFRS 9 (voir la Note concernant les résultats recalculés de l'année 2022 en page 2).

[†] Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

2. Les changements d'hypothèses et les mesures prises par la direction;
3. Les charges ou les produits liés à l'acquisition ou à la disposition d'une entreprise, y compris les frais d'acquisition, d'intégration et de restructuration;
4. L'amortissement d'immobilisations incorporelles à durée de vie limitée et liées à des acquisitions;
5. La charge de retraite non liée aux activités de base, qui représente la différence entre le rendement des actifs (revenus d'intérêts sur les actifs du régime) calculé en utilisant le rendement attendu des actifs du régime et le taux d'actualisation du régime de retraite prescrit par les IFRS; et
6. Des éléments particuliers que la direction juge non représentatifs de la performance de la société, notamment (i) des provisions ou règlements de dossiers judiciaires importants, (ii) des gains et des pertes d'impôts inhabituels sur le revenu, (iii) des charges significatives pour dépréciation liées au goodwill et à des immobilisations incorporelles et (iv) d'autres gains et pertes inhabituels particuliers.

Les impôts sur le revenu applicables aux éléments susmentionnés sont aussi exclus du bénéfice divulgué.

Le bénéfice tiré des activités de base comprend les effets de l'expérience de crédit sur le bénéfice divulgué.

Le bénéfice tiré des activités de base de 956 millions de dollars en 2023 dépasse tout juste celui de 955 millions de dollars enregistré en 2022³.

Rapprochement du résultat net aux actionnaires ordinaires avec le bénéfice tiré des activités de base

(En millions de dollars, sauf indication contraire)	2023	2022 ³
Résultat net attribué aux actionnaires ordinaires	769	309
Ajustements au bénéfice tiré des activités de base (après impôt)		
Impacts liés aux marchés	82	428
Changements d'hypothèses et mesures prises par la direction	13	107
Charges ou produits liés à des acquisitions ou à des dispositions d'entreprises, y compris les frais d'acquisition, d'intégration et de restructuration	10	18
Amortissement d'immobilisations incorporelles à durée de vie limitée et liées à des acquisitions	66	64
Charge de retraite non liée aux activités de base	8	21
Autres gains et pertes inhabituels particuliers	8	8
Total	187	646
Bénéfice tiré des activités de base[†]	956	955

Changements d'hypothèses et mesures prises par la direction[†]

À la fin de chaque trimestre, la société actualise son passif en fonction de la conjoncture économique et s'assure de sa suffisance, ce qui pourrait mener à des changements dans ses méthodologies et ses hypothèses. De plus, à la fin de chaque année, la société se livre à un examen approfondi de la plupart de ses méthodologies et hypothèses, à la lumière de sa propre expérience et de celle de l'industrie lorsqu'il y a lieu, en termes de mortalité, de morbidité, d'abandons, de dépenses et d'autres facteurs.

Sous le régime de la norme IFRS 17, le résultat des changements d'hypothèses et des mesures prises par la direction influe, directement ou indirectement, sur la marge sur services contractuels (MSC) et sur l'ajustement au titre du risque (AR), tout comme le résultat net et le ratio de solvabilité. Dans certaines situations bien précises, un changement à l'AR entraînera un changement opposé à la MSC, n'ayant donc aucun effet sur le bénéfice immédiat et futur. Les changements d'hypothèses et de méthodologie influenceront directement sur le résultat net ou la MSC en fonction de trois principaux facteurs : 1) le type de changement dont il est question (financier ou non financier), 2) la présence d'une MSC pour les contrats ciblés par le changement, et 3) le type de modèle d'évaluation pour les contrats ciblés par le changement. Les cas de figure les plus courants sont les suivants :

- Les effets de changements non financiers aux méthodologies et aux hypothèses se reflètent directement dans la MSC lorsqu'ils sont attribuables à des contrats d'assurance ayant une MSC, et dans le résultat net en l'absence d'une MSC. En ce qui concerne les contrats d'assurance évalués selon le modèle général d'évaluation, les effets sur la MSC sont mesurés à des taux d'actualisation bloqués. Pour les contrats d'assurance évalués selon la méthode des honoraires variables, les effets sur la MSC sont mesurés selon les taux d'actualisation courants;
- Les effets de changements financiers aux méthodologies et aux hypothèses se reflètent directement dans le résultat net pour les contrats d'assurance évalués selon le modèle général d'évaluation. En ce qui concerne les contrats d'assurance évalués selon la méthode des honoraires variables, cet impact, mesuré aux taux d'actualisation courants, se reflète directement dans la MSC lorsqu'il est attribuable à des contrats d'assurance ayant une MSC, et dans le résultat net en l'absence d'une MSC.

Les changements apportés aux méthodologies et aux hypothèses de la société en 2023, y compris la révision annuelle en fin d'année, ont eu un impact positif total de 30 millions de dollars avant impôt soit, plus exactement, un effet légèrement négatif, avant impôt, sur le revenu, de l'ordre de -15 millions de dollars (-12 millions de dollars après impôt) et un effet positif de 45 millions de dollars avant impôt sur les bénéfices futurs des effets combinés sur la MSC et l'ajustement au titre du risque.

³ Il convient de faire preuve de prudence lorsque l'on compare les résultats de 2023 avec ceux de 2022 recalculés sous le régime des normes IFRS 17 et IFRS 9 (voir la Note concernant les résultats recalculés de l'année 2022 en page 2).

[†] Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

Le processus a engendré un résultat positif sur les plans de la mortalité et de la morbidité, du comportement des titulaires de polices et des hypothèses financières, tandis que l'impact des mesures prises par la direction, des dépenses et des améliorations aux modèles a été défavorable. Pour la mortalité, la morbidité, le comportement des titulaires de polices et les dépenses, les changements dans les hypothèses découlent principalement de la mise à jour annuelle des études d'expérience et des études de dépenses.

Changements d'hypothèses et mesures prises par la direction 2023 – Effets sur le résultat net, la MSC et l'ajustement au titre du risque

(M\$ avant impôt)	Impact total ⁴		Effet sur le résultat net	Effet sur la MSC	Effet sur l'ajustement au titre du risque
Mortalité et morbidité	48	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Morbidité : Effet favorable de la révision des hypothèses ▪ Mortalité : Révision des hypothèses légèrement défavorable 	(11)	68	(9)
Comportement des titulaires de polices	49	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Révision des hypothèses d'abandon de fonds distincts 	9	44	(4)
Financières	11	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Ajustements mineurs aux modèles 	17	(5)	(1)
Dépenses	(36)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mise à jour annuelle des études de dépenses 	(11)	(27)	2
Autres	(42)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Facteur de diversification de l'ajustement au titre du risque, pour l'essentiel (résultat net/MSC/AR) ▪ Améliorations aux modèles et mesures prises par la direction 	(19)	(130)	107
Total	30		(15)	(50)	95

Pour plus de détails, voir la Note 15 des états financiers, ayant pour titre « Contrats d'assurance et contrats de réassurance ».

⁴ Les effets des changements d'hypothèses et des mesures prises par la direction au cours de l'année et avant le 31 décembre 2023 ne figurent dans le tableau ci-dessus.

[†] Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

Analyse selon les résultats financiers

Résultats annuels

Les résultats financiers de la société pour les exercices terminés les 31 décembre 2023, 2022 et 2021 sont présentés dans les tableaux ci-dessous.

États des résultats consolidés

(En millions de dollars)	IFRS 17 et IFRS 9	
	2023	2022 ⁵
Résultat des activités d'assurance		
Produits d'assurance	5 740	5 138
Dépenses d'assurance	(4 893)	(4 103)
Dépenses nettes provenant des contrats de réassurance	6	(271)
Total	853	764
Résultat d'investissement net		
Produits de placement	1 946	1 864
Intérêts et autres produits tirés des placements	2 037	(10 135)
Variation de la juste valeur des placements	3 983	(8 271)
Produits (charges) financiers d'assurance	(3 307)	8 423
Produits (charges) financiers de réassurance	155	(115)
Augmentation (diminution) du passif relatif aux contrats d'investissement	(151)	(36)
	680	1
Produits (charges) de placement relatifs à l'actif net des fonds distincts	4 697	(3 897)
Produits (charges) financiers provenant des passifs relatifs aux fonds distincts	(4 697)	3 897
	—	—
	680	1
Autres produits	1 507	1 537
Autres charges d'exploitation	(1 973)	(1 896)
Autres charges financières	(66)	(57)
Résultat avant impôts	1 001	349
Impôts	(212)	(15)
Résultat net	789	334
Dividendes sur actions privilégiées émises par une filiale	(20)	(25)
Résultat net attribué aux actionnaires ordinaires	769	309

⁵ Il convient de faire preuve de prudence lorsque l'on compare les résultats de 2023 avec ceux de 2022 recalculés sous le régime des normes IFRS 17 et IFRS 9 (voir la Note concernant les résultats recalculés de l'année 2022 en page 2).

[†] Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

IFRS 4 et IAS 39

	2022	2021
(En millions de dollars)		
Produits		
Primes nettes	13 109	13 164
Produits de placement	(6 600)	206
Autres produits	2 086	2 116
Total	8 595	15 486
Prestations sur contrats et charges		
Prestations nettes sur contrats	6 991	6 991
Transferts nets aux fonds distincts	2 369	3 278
Augmentation (diminution) du passif relatif aux contrats d'assurance	(6 219)	(45)
Augmentation (diminution) du passif relatif aux contrats d'investissement	(44)	(1)
Diminution (augmentation) de l'actif de réassurance	(123)	(76)
Commissions	2 352	2 180
Frais généraux	2 062	1 823
Taxes sur primes et autres taxes	154	141
Charges financières	97	77
Total	7 639	14 368
Résultats avant impôts	956	1 118
Moins : impôts	156	259
Résultat net	800	859
Moins : résultat net attribué aux contrats avec participation	(42)	7
Résultat net attribué aux actionnaires	842	852
Moins : dividendes sur actions privilégiées	25	22
Résultat net attribué aux actionnaires ordinaires	817	830

Produits

Produits par secteurs d'activité

Exercice terminé le 31 décembre 2023												
(En millions de dollars)	Produits d'assurance			Produits de placement nets			Autres produits			Total		
	2023	2022 ⁶	Variation	2023	2022 ⁶	Variation	2023	2022 ⁶	Variation	2023	2022 ⁶	Variation
Assurance, Canada	3 507	3 134	373	—	—	—	196	182	14	3 703	3 316	387
Gestion de patrimoine	939	814	125	121	56	65	1 202	1 190	12	2 262	2 060	202
Affaires américaines	1 294	1 190	104	—	—	—	165	222	(57)	1 459	1 412	47
Placements	—	—	—	3 870	(8 327)	12 197	29	32	(3)	3 899	(8 295)	12 194
Exploitation générale et ajustements de consolidation	—	—	—	(8)	—	(8)	(85)	(89)	4	(93)	(89)	(4)
Total	5 740	5 138	602	3 983	(8 271)	12 254	1 507	1 537	(30)	11 230	(1 596)	12 826

Au 31 décembre 2023, les produits étaient en hausse de 12 826 millions de dollars par rapport à la même période en 2022⁶, du fait, essentiellement, de l'augmentation des produits de placement nets. L'augmentation de 12 254 millions de dollars des produits de placement nets entre le 31 décembre 2023 et le 31 décembre 2022⁶ est en grande partie attribuable à une augmentation de 1 339 millions de dollars de la juste valeur des obligations en 2023, comparativement à une diminution de 7 580 millions de dollars en 2022⁶, à une augmentation de la juste valeur des instruments financiers dérivés et, dans une moindre mesure, à une variation favorable du cours des actions, éléments qui supportent tous les passifs des contrats d'assurance. L'augmentation s'explique principalement par une diminution des taux d'intérêt en 2023, comparativement à une augmentation en 2022⁶.

Impôts

Les états financiers consolidés indiquent une charge d'impôts de 212 millions de dollars en 2023, comparativement à 15 millions de dollars en 2022. Ces montants représentent la charge fiscale de la société nette de tous les ajustements pour les années antérieures, et l'augmentation en 2023 découle principalement d'un revenu supérieur avant impôts et d'ajustements pour les années antérieures.

⁶ Il convient de faire preuve de prudence lorsque l'on compare les résultats de 2023 avec ceux de 2022 recalculés sous le régime des normes IFRS 17 et IFRS 9 (voir la Note concernant les résultats recalculés de l'année 2022 en page 2).

[†] Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

Résultat net attribué aux actionnaires ordinaires

Le résultat net attribué aux actionnaires ordinaires totalise 769 millions de dollars pour 2023, comparativement à 309 millions de dollars pour la période correspondante de 2022. La variation s'explique essentiellement par les facteurs mentionnés ci-dessous :

- Les impacts relatifs aux marchés;
- La croissance des affaires au cours des 12 derniers mois, qui a eu un impact favorable sur le résultat d'assurance.

Le résultat net attribué aux actionnaires ordinaires de 769 millions de dollars pour 2023 provient principalement du résultat des activités d'assurance de 853 millions de dollars, résultant des produits d'assurance et des dépenses nettes des contrats de réassurance ainsi que d'un résultat positif de 680 millions de dollars provenant du résultat d'investissement net, attribuable aux produits de placement et à des variations favorables des taux d'intérêt et des marchés boursiers, qui ont été en grande partie contrebalancés par les dépenses d'assurance.

Résultat net attribué aux actionnaires ordinaires

FACTEURS DU BÉNÉFICE - DIVULGUÉ - PAR SECTEUR

(En millions de dollars)	Trimestre terminé le 31 décembre											
	Assurance, Canada		Gestion de patrimoine		Affaires américaines		Placements		Exploitation générale		Total	
	2023	2022 ⁷	2023	2022 ⁷	2023	2022 ⁷	2023	2022 ⁷	2023	2022 ⁷	2023	2022 ⁷
Résultat des activités d'assurance												
Libération pour ajustement au risque	45	42	7	7	9	8	—	—	—	—	61	57
MSC constatée pour les services fournis	73	66	66	54	18	19	—	—	—	—	157	139
Bénéfice attendu sur les contrats d'assurance MRP	27	29	—	—	11	11	—	—	—	—	38	40
Bénéfice attendu sur les activités d'assurance	145	137	73	61	38	38	—	—	—	—	256	236
Effet des nouvelles ventes d'assurance	(26)	(10)	—	—	(2)	(2)	—	—	—	—	(28)	(12)
Gains (pertes) d'expérience	5	30	8	3	3	(2)	—	—	—	—	16	31
Changements d'hypothèses d'assurance et mesures prises par la direction	(44)	(105)	—	3	(23)	(2)	—	—	—	—	(67)	(104)
Total - Résultat des activités d'assurance	80	52	81	67	16	32	—	—	—	—	177	151
Résultat d'investissement net												
Bénéfice attendu sur les activités d'investissement	—	—	—	—	—	—	136	114	—	—	136	114
Expérience en matière de crédit	—	—	—	—	—	—	(2)	—	—	—	(2)	—
Résultat d'investissement net (activités de base)	—	—	—	—	—	—	134	114	—	—	134	114
Gains (pertes) d'expérience du marché	—	—	—	—	—	—	129	(20)	—	—	129	(20)
Changements d'hypothèses financières et autres	—	—	—	—	—	—	(13)	57	—	—	(13)	57
Total - Résultat d'investissement net	—	—	—	—	—	—	250	151	—	—	250	151
Activités autres que d'assurance	5	9	48	36	19	29	—	—	—	—	72	74
Autres dépenses	(26)	(29)	(12)	(13)	(43)	(37)	(13)	(13)	(72)	(55)	(166)	(147)
Impôts sur le revenu	(16)	(9)	(32)	(24)	1	(10)	(48)	(8)	18	14	(77)	(37)
Dividendes/distributions des instruments de capitaux	—	—	—	—	—	—	(8)	(11)	—	—	(8)	(11)
Résultat net attribué aux actionnaires ordinaires	43	23	85	66	(7)	14	181	119	(54)	(41)	248	181

Voici un résumé des résultats trimestriels, tirés des états financiers de la société, pour chacun des huit derniers trimestres. L'analyse suivante porte principalement sur les résultats du quatrième trimestre de 2023. La terminologie utilisée dans les parties qui suivent est la même que celle que l'on retrouve en général dans les états financiers.

⁷ Il convient de faire preuve de prudence lorsque l'on compare les résultats de 2023 avec ceux de 2022 recalculés sous le régime des normes IFRS 17 et IFRS 9 (voir la Note concernant les résultats recalculés de l'année 2022 en page 2).

[†] Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

Résultats trimestriels

(En millions de dollars, sauf indication contraire)	2023				2022 ⁸			
	T4	T3	T2	T1	T4	T3	T2	T1
Produits								
Produits d'assurance	1 547	1 458	1 376	1 359	1 383	1 275	1 250	1 230
Produits de placement nets	4 414	(2 573)	635	1 507	275	174	(3 995)	(4 725)
Autres produits	379	381	378	369	373	373	397	394
Total	6 340	(734)	2 389	3 235	2 031	1 822	(2 348)	(3 101)
Résultat avant impôts	333	69	245	354	229	(16)	171	(35)
Impôts sur le résultat	(77)	(13)	(41)	(81)	(37)	20	(14)	16
Résultat net	256	56	204	273	192	4	157	(19)
Dividendes sur actions privilégiées émises par une filiale	(8)	(1)	(8)	(3)	(11)	(3)	(5)	(6)
Résultat net attribué aux actionnaires ordinaires	248	55	196	270	181	1	152	(25)
Résultat par action ordinaire								
De base	2,47	0,55	1,90	2,59	1,72	0,01	1,41	(0,23)
Dilué	2,46	0,54	1,89	2,58	1,71	0,01	1,41	(0,23)
Produits (charges) financiers d'assurance	(4 156)	2 593	(498)	(1 246)	51	(262)	4 020	4 614
Augmentation (diminution) du passif relatif aux contrats d'investissement	(43)	(41)	(38)	(29)	(19)	(19)	—	2
Total de l'actif du fonds général	52 009	48 079	49 848	48 988	47 094	47 667	46 961	50 371
Actif net des fonds distincts	41 837	39 122	40 016	39 343	37 334	35 469	35 625	38 873

Produits

Les produits ont augmenté de 4 309 millions de dollars au quatrième trimestre de 2023 comparativement à la même période en 2022⁸, résultat essentiellement attribuable à l'augmentation des produits de placement nets. Ceux-ci ont en effet augmenté de 4 139 millions de dollars entre le quatrième trimestre de 2023 et le quatrième trimestre de 2022⁸, augmentation en grande partie attribuable à une hausse de 2 890 millions de dollars, au quatrième trimestre de 2023, de la juste valeur des obligations, comparativement à une diminution de 123 millions de dollars à la même période en 2022⁸, et à une augmentation de la juste valeur des instruments financiers dérivés appartenant au passif relatif aux contrats d'assurance. L'augmentation s'explique principalement par une diminution des taux d'intérêt en 2023, alors qu'ils avaient augmenté en 2022⁸.

⁸ Il convient de faire preuve de prudence lorsque l'on compare les résultats de 2023 avec ceux de 2022 recalculés sous le régime des normes IFRS 17 et IFRS 9 (voir la Note concernant les résultats recalculés de l'année 2022 en page 2).

[†] Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

Analyse du mouvement de la marge sur services contractuels

La marge sur services contractuels, ou MSC, est une mesure IFRS 17 qui donne une indication des bénéfices futurs et qui est prise en compte dans le calcul du ratio de solvabilité en tant que capitaux disponibles¹. Cette mesure n'est cependant pas exhaustive, au sens où elle ne tient pas compte des besoins en matière de capital, ainsi que des activités autres que d'assurance et des contrats d'assurance évalués selon la MRP² ou de la mesure d'ajustement au titre du risque, autre indication des bénéfices futurs. La croissance organique de la MSC est une composante de la génération organique de capital, qui est une mesure plus exhaustive.

Le tableau suivant présente l'évolution de la MSC.

Au 31 décembre 2023, la MSC s'établissait à plus de 5,9 milliards de dollars, en hausse de 6 % au cours des douze derniers mois.

Le mouvement organique de la MSC représente la création permanente de valeur mesurée par la marge, calculée avant l'impact d'éléments non organiques qui ajoutent une volatilité induite à la MSC totale, comme l'incidence des marchés. En 2023, la MSC a crû de façon organique de 259 millions de dollars avec, à l'appui, les éléments suivants, partiellement contrebalancés par la MSC comptabilisée dans les résultats pour les services fournis :

- l'effet positif de nouvelles ventes d'assurance de 597 millions de dollars, la forte croissance des affaires s'étant néanmoins trouvée tempérée par l'effet de taux d'intérêt élevés, qui eux-mêmes devraient profiter à la société dans le futur;
- la croissance financière organique de 253 millions de dollars et, dans une moindre mesure;
- les gains d'expérience d'assurance de 18 millions de dollars, découlant pour l'essentiel d'une expérience favorable sur le plan de la mortalité, et d'un comportement favorable des titulaires de polices dans les secteurs de la Gestion de patrimoine (éléments auxquels a contribué une composition favorable des fonds en gestion de patrimoine), partiellement absorbés par le comportement défavorable des titulaires de polices dans le secteur de l'Assurance, Canada.

En 2023, des éléments non organiques ont entraîné une augmentation de 92 millions de dollars de la MSC. Plus concrètement, l'incidence positive des marchés (variations macroéconomiques) (+ 156 millions de dollars), essentiellement attribuable à une performance favorable des marchés boursiers, a été partiellement contrebalancée par l'incidence défavorable de variations de change (-14 millions de dollars). L'impact des changements d'hypothèses et des mesures prises par la direction (-50 millions de dollars), qui a mené à une réaffectation entre la MSC et l'ajustement au titre du risque (AR), s'est traduit par un effet positif de 45 millions de dollars avant impôt sur les revenus futurs des effets combinés sur la MSC et l'AR ((voir la section « Changements d'hypothèses et mesures prises par la direction du présent document pour plus de détails ».)

Les éléments organiques et non organiques ont entraîné une augmentation de 351 millions de dollars de la MSC totale en 2023.

Analyse du mouvement de la MSC – Consolidée

(En millions de dollars, sauf indication contraire)

	2023	2022 ³	Variation
MSC – Début de période	5 574	5 507	1 %
Mouvement organique de la MSC			
Effet des nouvelles ventes d'assurance	597	686	(13 %)
Croissance financière organique ⁴	253	252	—
Gains (pertes) d'expérience d'assurance ⁵	18	39	(54 %)
MSC constatée pour les services fournis	(609)	(526)	(16 %)
Sous-total – Mouvement organique de la MSC	259	451	(43 %)
Mouvement non organique de la MSC			
Impact des changements d'hypothèses et des mesures prises par la direction	(50)	(244)	80 %
Impact des marchés	156	(178)	188 %
Impact des taux de change	(14)	38	(137 %)
Sous-total – Mouvement non organique de la MSC	92	(384)	124 %
Total – Mouvement de la MSC	351	67	424 %
MSC – Fin de période	5 925	5 574	6 %

¹ La MSC, excluant la MSC pour les fonds distincts, représente des capitaux de catégorie 1 dans le calcul du ratio de solvabilité.

² Méthode de répartition des primes

³ Il convient de faire preuve de prudence lorsque l'on compare les résultats de 2023 avec ceux de 2022 recalculés sous le régime des normes IFRS 17 et IFRS 9 (voir la Note concernant les résultats recalculés de l'année 2022 en page 2).

⁴ La croissance financière organique correspond au mouvement de la MSC attribuable au rendement attendu des actifs et à l'intérêt capitalisé basés sur les taux d'actualisation initiaux.

⁵ Les gains et les pertes d'expérience correspondent à l'expérience non financière liés aux services futurs (ex. comportement des titulaires de polices qui diffère des prévisions pour les contrats déficitaires).

[†] Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

Situation financière

Capitalisation et solvabilité

Capitalisation[†]

La structure du capital de iA Société financière se répartit en capitaux propres et en débetures. Au 31 décembre 2023, le capital[†] de la société atteignait plus de 8,5 milliards de dollars, comparativement à près de 8,6 milliards un an plus tôt, et les capitaux propres représentaient 82 % du capital total.

La variation en 2023 est principalement attribuable à la diminution des capitaux propres aux actionnaires, reflétant principalement le rachat de 150 millions de dollars d'actions privilégiées émises par une filiale et la diminution du nombre d'actions ordinaires en raison de rachats d'actions. Ces éléments ont été en partie compensés par une augmentation des résultats non distribués et du cumul des autres éléments du résultat global, à la suite des bénéfices réalisés au cours de l'année, nets des dividendes versés aux actionnaires ordinaires.

Structure du capital[†]

(En millions de dollars)	Aux 31 décembre	
	2023	2022
Capitaux propres		
Capital social et surplus d'apport	1 620	1 692
Actions privilégiées émises par une filiale et autres instruments de capitaux propres	375	525
Résultats non distribués et cumul des autres éléments du résultat global	5 043	4 910
Capitaux propres aux actionnaires	7 038	7 127
Débetures	1 499	1 500
Structure de capital totale	8 537	8 627

Levier financier[†] et ratio de couverture[†]

Le ratio d'endettement, tel que mesuré par les débetures par rapport à la structure du capital, était de 17,6 % au 31 décembre 2023. Cette variation s'explique essentiellement par la diminution des capitaux propres aux actionnaires, détaillée ci-dessus, tandis que les débetures ont connu de très légères variations.

La marge sur services contractuels, ou MSC, est une mesure IFRS 17 prise en compte en tant que capitaux disponibles. Le ratio d'endettement[†], mesuré comme les débetures, les actions privilégiées émises par une filiale et les autres instruments de capitaux propres par rapport à la structure de capital totale, y compris la MSC après impôt, constitue donc une mesure plus exhaustive. Au 31 décembre 2023, ce ratio s'établissait à 14,6 %, comparativement à 16,0 % en fin d'année précédente. La variation s'explique principalement par le rachat des actions privilégiées susmentionnées, et l'augmentation de la MSC après impôt.

Au 31 décembre 2023, le ratio de couverture[†] était de 15,0x, comparativement à 5,7x au 31 décembre 2022². Cette variation favorable est essentiellement attribuable à un bénéfice avant impôt inférieur, du fait d'une augmentation moindre des dépenses de financement résultant de la gestion du capital en 2023. Le ratio de couverture correspond au ratio du bénéfice des douze derniers mois avant impôt et frais financiers liés aux intérêts, par rapport aux frais financiers liés aux intérêts et aux dividendes.

Au 31 décembre 2023, le ratio de couverture (activités de base), qui reflète le bénéfice tiré des activités de base de la société, était de 18,5x, comparativement à 18,8x au 31 décembre 2022². La légère diminution s'explique par l'augmentation du bénéfice tiré des activités de base avant impôt, contrebalancée par l'augmentation susmentionnée des dépenses de financement.

Ratios d'endettement et ratio de couverture

	Aux 31 décembre				
	IFRS 17 et IFRS 9		IFRS 4		
	2023	2022 ¹	2021	2020	2019
Ratios d'endettement [†]					
Débetures/structure du capital	17,6 %	17,4 %	16,7 %	18,2 %	14,6 %
Débetures, actions privilégiées émises par une filiale et autres instruments de capitaux propres/structure du capital	22,0 %	23,5 %	22,7 %	24,8 %	21,9 %
Débetures, actions privilégiées émises par une filiale et autres instruments de capitaux propres/structure du capital et MSC après impôt	14,6 %	16,0 %	n. d.	n. d.	n. d.
Ratio de couverture (en nombre de fois) ^{†,2}	15,0x	5,7x	16,1x	11,7x	16,6x
Ratio de couverture – activités de base (en nombre de fois) [†]	18,5x	18,8x	s.o.	s.o.	s.o.

¹ Il convient de faire preuve de prudence lorsque l'on compare les résultats de 2023 avec ceux de 2022 recalculés sous le régime des normes IFRS 17 et IFRS 9 (voir la Note concernant les résultats recalculés de l'année 2022 en page 2).

² Calculé en divisant le bénéfice des douze derniers mois (avant intérêts et impôts) par la somme des intérêts, des actions privilégiées et des primes versées au rachat d'actions privilégiées (s'il y a lieu)

[†] Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

Solvabilité

Lors de la création de la société de portefeuille iA Société financière, la société s'est engagée à suivre la *Ligne directrice sur les exigences de suffisance du capital – Assurance de personnes* (ESCAP) de l'Autorité des marchés financiers. Le ratio de solvabilité[†] de la société s'établissait à 145 % au 31 décembre 2023, comparativement à 126 % au 31 décembre 2022. Ce résultat dépasse de beaucoup la cible d'opération de 120 % de la société. L'augmentation de 19 points de pourcentage s'explique par une meilleure prise en compte de la force financière de la société sous IFRS 17 et IFRS 9 et par le solide apport de la génération organique de capital[†]. Ces éléments favorables ont été partiellement compensés par le rachat d'actions d'une valeur de 461 millions de dollars (OPRA), le rachat d'actions privilégiées d'une valeur de 150 millions de dollars et l'incidence défavorable de variations macroéconomiques, dont des ajustements de la valeur des immeubles de placement.

L'acquisition annoncée le 3 octobre 2023 de Vericity, une compagnie d'assurance vie et une agence numérique des États-Unis, devrait entraîner une diminution de trois points de pourcentage du ratio de solvabilité de la société au moment où la transaction sera conclue, prévu dans la première moitié de l'année 2024. Le ratio de solvabilité pro forma au 31 décembre 2023 était donc de 142 %.

Le ratio de solvabilité de la société est demeuré, tout au long de 2023, bien supérieur à la cible d'opération de 120 %. La société prévoit continuer à maintenir ce ratio au-dessus de sa cible³.

(En millions de dollars, sauf indication contraire)	Aux 31 décembre	
	2023	2022 ⁴
Capitaux disponibles	8 236	4 781
Attribution de l'avoir et dépôts admissibles	2 448	4 621
Coussin de solvabilité global	7 355	7 481
Ratio de solvabilité[†]	145 %	126 %

Génération organique de capital

Comme mentionné plus tôt, la génération organique de capital[†] a été très forte tout au long de l'année, la société ayant généré, en 2023, 600 millions de dollars en capital supplémentaire, atteignant ainsi sa cible de 600 millions de dollars et plus pour l'année, comme elle l'a fait savoir lors de l'événement organisé pour les investisseurs le 28 mars 2023. La très bonne génération de capital organique devrait se poursuivre en 2024.

Capital total disponible pour déploiement

Au 31 décembre 2023, le capital disponible pour déploiement était évalué à 1,6 milliard de dollars, un solide résultat si l'on tient compte du capital déployé en 2023 dans le cadre d'investissements dans la croissance organique et la transformation numérique, de l'augmentation des dividendes versés aux actionnaires et du haut niveau de rachats d'actions (OPRA) pendant l'année.

Capitaux propres et financement

Rachat et émission d'instruments financiers

En mars 2023, iA Assurance a racheté les actions privilégiées à taux rajusté tous les cinq ans et à dividende non cumulatif de catégorie A – Série I qu'elle avait émises en février 2018, pour le prix total de 150 millions de dollars.

En juin 2023, iA Société financière a émis 400 millions de dollars de débentures subordonnées non garanties à taux fixe/variable de 5,685 %.

En septembre 2023, iA Assurance a racheté les débentures subordonnées qu'elle avait émises en septembre 2016, représentant un capital de 400 millions de dollars et portant intérêt au taux de 3,30 %.

Débentures

La société comptabilisait quatre séries de débentures dans son bilan au 31 décembre 2023, d'une valeur comptable totale de 1 494 millions de dollars.

Ces quatre séries, qui sont détaillées dans un tableau plus loin dans cette section, ont été classées comme des passifs financiers au coût amorti.

Rappelons que les débentures représentent des créances directes non garanties de la société, qui sont subordonnées à celles des titulaires de polices et des autres créanciers. En 2023, la charge de financement, composée d'intérêts et de l'amortissement des frais d'émission, s'élevait à 54 millions de dollars, comparativement à 46 millions en 2022.

Billets de capital à recours limité

La société avait à son bilan, le 31 décembre 2023, des billets de capital à recours limité, d'une valeur comptable totale de 250 millions de dollars. Ces billets, qui sont détaillés dans le tableau plus loin dans la présente section, ont été classifiés comme autres instruments de capitaux propres au coût. Ils représentent une obligation à recours limité directe non garantie de la société. À ce titre, le recours du porteur des billets est limité à la quote-part des actifs de la fiducie à recours limité, constituée d'actions privilégiées à taux rajusté tous les cinq ans et à dividende non cumulatif de catégorie A – série A. En 2023, les coûts de distribution se sont chiffrés à 16 millions de dollars, comparativement à 9 millions de dollars en 2022, et ont été comptabilisés directement dans les résultats non distribués.

³ Veuillez vous référer à la section « Énoncés prospectifs » de ce document.

⁴ Les données de 2022 sont calculées en vertu de la norme IFRS 4 et en tenant compte de la norme de capital applicable en 2022.

[†] Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

Actions ordinaires en circulation

La société ne dispose que d'une seule classe d'actions ordinaires et toutes les actions ordinaires comportent un seul droit de vote. De plus, aucun actionnaire ne peut acquérir, directement ou indirectement, 10 % ou plus des actions avec droit de vote de iA Société financière et les actions ordinaires de la filiale iA Assurance doivent être détenues à 100 %, directement ou indirectement, par iA Société financière. Les actions ordinaires de iA Société financière se négocient à la Bourse de Toronto sous le symbole IAG. (Voir la section « Mise en garde » au début de ce document pour plus d'information sur, notamment, la constitution juridique de iA Groupe financier.)

Au 31 décembre 2023, le nombre d'actions ordinaires émises et en circulation s'élevait à 99 642 745, soit 5 130 030 actions de moins qu'au 31 décembre 2022. Cette diminution est principalement attribuable au rachat et à l'annulation d'actions ordinaires dans le cadre du programme de rachat d'actions (OPRA) dans le cours normal des activités de la société, légèrement contrebalancés par l'exercice d'options d'achat d'actions destiné notamment aux membres de la direction.

Actions ordinaires

(En millions)	Aux 31 décembre				
	2023	2022	2021	2020	2019
Nombre d'actions ordinaires en circulation	100	105	108	107	107

Cours de l'action et capitalisation boursière

iA Groupe financier est devenue une société à capital-actions en février 2000. Le titre de la société a commencé à se négocier sur le parquet de la Bourse de Toronto le 3 février 2000, à un prix de 7,875 \$, en tenant compte de la subdivision des actions ordinaires de la société, à raison de deux pour une, qui a eu lieu le 16 mai 2005. Le titre de la société a clôturé l'année 2023 à 90,33 \$. La capitalisation boursière de la société s'établissait ainsi à 9,0 milliards de dollars, ce qui représente une croissance de 8 % de la capitalisation en 2023.

Cours de l'action et capitalisation boursière

(En millions de dollars, sauf indication contraire)	Aux 31 décembre				
	2023	2022	2021	2020	2019
Cours de l'action	90,33 \$	79,27 \$	72,38 \$	55,18 \$	71,33 \$
Capitalisation boursière	9 001	8 305	7 785	5 908	7 630

Valeur comptable par action ordinaire⁵

La valeur comptable par action ordinaire s'établissait à 66,90 \$ à la fin de l'année 2023, en hausse de 6 % au cours de l'année. Cette augmentation provient essentiellement de l'apport des résultats non distribués, partiellement contrebalancé par le rachat d'actions (OPRA) et le versement de dividendes aux actionnaires ordinaires. Si l'on exclut l'incidence de l'OPRA, la valeur comptable a crû de 8 % en 2023.

Valeur comptable par action ordinaire

	Aux 31 décembre				
	IFRS 17 et IFRS 9		IFRS 4		
	2023	2022	2021	2020	2019
Valeur comptable par action ordinaire ⁵	66,90 \$	63,00 \$	62,01 \$	55,52 \$	51,99 \$

Actions privilégiées

En 2023, la filiale iA Assurance a versé 8 millions de dollars sous forme de dividendes aux actionnaires privilégiés qui détenaient des actions de catégorie A des séries B et I. Toutes les actions de catégorie A – série I ont été rachetées le 31 mars 2023, comme il est mentionné plus haut. Le capital de iA Assurance comporte donc actuellement des actions privilégiées de catégorie A – séries B uniquement, comme présenté au grand tableau plus loin dans cette section.

⁵ La valeur comptable par action ordinaire est une mesure financière calculée en divisant les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires par le nombre d'actions ordinaires en circulation à la fin de la période; toutes les composantes de cette mesure sont des mesures conformes aux IFRS.

[†] Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

Dividendes

En juin 2023, la société a haussé de 13 %, de 0,6750 \$ à 0,7650 \$, le dividende trimestriel versé par action ordinaire. Ainsi, 2,9700 \$ par action ordinaire ont été versés en 2023 comparativement à 2,6000 \$ en 2022, ce qui représente une augmentation de 14 %. Au total, la société a versé 304 millions de dollars sous forme de dividendes aux actionnaires ordinaires au cours de 2023. Le ratio de distribution du dividende[†] pour l'année s'établit à 32 % du bénéfice tiré des activités de base, s'inscrivant ainsi dans la moitié supérieure de la fourchette cible de 25 % à 35 % qui avait été donnée comme indication aux marchés au début de 2023.

Dividendes

	2023	2022	2021	2020	2019
Dividendes versés par action ordinaire	2,97 \$	2,60 \$	2,08 \$	1,94 \$	1,77 \$
Ratio de distribution [†] (activités de base)	32 %	29 %	27 %	34 %	27 %

Déclaration de dividendes du quatrième trimestre

Voici les montants et les dates de paiement et de clôture des registres pour les actions ordinaires et les actions privilégiées.

- Le conseil d'administration a approuvé le versement d'un dividende trimestriel de 0,8200 \$ par action ordinaire en circulation de iA Société financière, soit une augmentation de 7 % ou de 0,0550 \$ par rapport au précédent dividende versé sur ces mêmes actions. Ce dividende sera payable le 15 mars 2024 à tous les actionnaires inscrits le 1^{er} mars 2024.
- Au quatrième trimestre de 2023, iA Assurance a versé un dividende de 200 millions de dollars à l'unique porteur de ses actions, iA Société financière. Vers la fin du quatrième trimestre, le conseil d'administration de iA Assurance a également approuvé le versement d'un dividende supplémentaire de 125 millions de dollars à iA Société financière. De ce montant, 109 millions de dollars ont été versés au quatrième trimestre de 2023; le solde le sera au cours de l'année 2024. Les dividendes versés par iA Assurance à iA Société financière au quatrième trimestre de 2023 totalisent donc 309 millions de dollars.
- Pour le premier trimestre de 2024, le conseil d'administration de iA Assurance a approuvé le versement d'un dividende de 150 millions de dollars à l'unique porteur de ses actions ordinaires, iA Société financière.
- Le conseil d'administration de iA Assurance a déclaré le paiement d'un dividende trimestriel de 0,2875 \$ par action privilégiée à dividende non cumulatif de catégorie A – série B. Ce dividende sera payable au comptant le 31 mars 2024 à tous les actionnaires privilégiés inscrits le 23 février 2024.

Notons que tous les dividendes versés par iA Société financière sur ses actions ordinaires et par l'Industrielle Alliance, Assurance et services financiers sur ses actions privilégiées sont des dividendes déterminés en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) et de toute législation fiscale provinciale et territoriale correspondante.

Régime d'options d'achat d'actions

Conformément au régime d'options d'achat d'actions adopté par le conseil d'administration en 2001, le comité des ressources humaines et de rémunération a procédé, en 2023, à l'octroi de 206 000 nouvelles options d'achat d'actions. Ces nouvelles options, qui viendront à échéance en 2033, ont été octroyées au prix de 82,09 \$. L'émission, nette des options exercées et annulées au cours de l'année, porte à 1 464 733 le nombre d'options d'achat d'actions en circulation, ce qui représente 1,47 % du nombre d'actions émises et en circulation au 31 décembre 2023.

Régime de réinvestissement des dividendes et d'achat d'actions à l'intention des détenteurs d'actions ordinaires

Ce régime permet aux participants de réinvestir automatiquement leurs dividendes dans des actions ordinaires de iA Société financière, et aussi d'acheter, en espèces, des actions ordinaires additionnelles de iA Société financière. Les actions émises dans le cadre du régime sont actuellement acquises sur le marché secondaire.

Offre publique de rachats d'actions

Le 7 novembre 2023, la société a annoncé le renouvellement de l'offre publique de rachat d'actions (OPRA) dans le cours normal de ses activités, en vigueur depuis le 14 novembre 2023. En vertu de ce programme d'OPRA, la société peut racheter dans le cours normal de ses activités, entre le 14 novembre 2023 et le 13 novembre 2024, jusqu'à 5 046 835 actions ordinaires représentant environ 5 % des actions ordinaires émises et en circulation. Un total de 5 394 180 actions ont ainsi été rachetées et annulées en 2023, ce qui représente la somme cumulative de 461 millions de dollars.

[†] Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

Actions privilégiées, débetures et autres instruments de capitaux propres – iA Société financière inc.

Débetures subordonnées émises le 21 février 2020 et échéant le 21 février 2030

Capital :	400 millions de dollars
Valeur comptable :	398 millions de dollars
Intérêt porté :	2,400 % jusqu'au 21 février 2025. Après cette date, le taux d'intérêt correspondra au taux de rendement annuel variable égal au taux Canadian Dealer Offered Rate (taux CDOR) trois mois, majoré de 0,71 %, payable trimestriellement.
Rachat et remboursement :	Rachetables par la société à compter du 21 février 2025, en totalité ou en partie, sous réserve de l'approbation préalable des organismes de réglementation. La valeur comptable de ces débetures inclut les frais de transaction de 1,8 million de dollars.

Débetures subordonnées émises le 24 septembre 2019 et échéant le 24 septembre 2031

Capital :	400 millions de dollars
Valeur comptable :	398 millions de dollars
Intérêt porté :	3,072 % jusqu'au 24 septembre 2026. Après cette date, le taux d'intérêt correspondra au taux de rendement annuel variable égal au taux CDOR trois mois, majoré de 1,31 %, payable trimestriellement.
Rachat et remboursement :	Rachetables par la société à compter du 24 septembre 2026, en totalité ou en partie, sous réserve de l'approbation préalable des organismes de réglementation. La valeur comptable de ces débetures inclut les frais de transaction de 2,0 millions de dollars.

Débetures subordonnées émises le 25 février 2022 et échéant le 25 février 2032 (obligations durables)

Capital :	300 millions de dollars
Valeur comptable :	299 millions de dollars
Intérêt porté :	3,187 % jusqu'au 25 février 2027. Après cette date, le taux d'intérêt correspondra au taux de rendement annuel variable égal au taux CDOR trois mois, majoré de 0,91 %, payable trimestriellement.
Rachat et remboursement :	Rachetables par la société à compter du 25 février 2027, en totalité ou en partie, sous réserve de l'approbation préalable des organismes de réglementation. La valeur comptable de ces débetures inclut les frais de transaction de 1,0 million de dollars.

Débetures subordonnées émises le 20 juin 2023 et échéant le 20 juin 2033

Capital :	400 millions de dollars
Valeur comptable :	399 millions de dollars
Intérêt porté :	5,685 % jusqu'au 20 juin 2028. Après cette date, l'intérêt sur les débetures sera payable à un taux annuel égal au taux CORRA composé quotidiennement, majoré de 1,96 %, payable trimestriellement.
Rachat et remboursement :	Rachetables par la société à compter du 20 juin 2028, en totalité ou en partie, sous réserve de l'approbation des organismes de réglementation. La valeur comptable de ces débetures inclut les frais de transaction de 1,4 million de dollars.

Billets de capital à recours limité émis le 1^{er} juin 2022 et échéant le 30 juin 2082

Capital :	250 millions de dollars
Valeur comptable :	250 millions de dollars
Intérêt porté :	6,611 % jusqu'au 30 juin 2027. Le 30 juin 2027 et le 30 juin tous les cinq ans par la suite, le taux d'intérêt sur ces billets sera rajusté à un taux d'intérêt annuel égal au taux de rendement des obligations du gouvernement du Canada sur cinq ans, majoré de 4,00 %.
Rachat et remboursement :	Rachetables par la société à compter du 30 juin 2027, et tous les cinq ans par la suite, du 31 mai au 30 juin, en totalité ou en partie, sous réserve de l'approbation des organismes de réglementation.

Actions privilégiées de catégorie A – série A émises le 25 mai 2022 dans le cadre de l'émission de billets de capital à recours limité (ci-après, les « billets ») le 1^{er} juin 2022

Nombre :	250 000
Détenues par :	Les actions privilégiées de catégorie A – série A sont détenues par le fiduciaire à recours limité, la Société de fiducie Computershare du Canada, en tant qu'actif fiduciaire (la « fiducie à recours limité »). Advenant le non-versement des intérêts ou du capital des billets à leur échéance, le recours de chaque détenteur de billets sera limité à sa quote-part de l'actif de la fiducie à recours limité qu'il détient, lequel actif sera constitué des actions de la série A, sauf dans certaines circonstances particulières.
Capital :	250 millions de dollars
Valeur comptable :	Détenues par la fiducie à recours limité et, de ce fait, éliminées des états financiers consolidés de la société
Dividende :	Dividende semi-annuel non cumulatif et ajusté tous les cinq ans avec un taux annuel initial de 66,11 \$ en espèces par action privilégiée jusqu'au 30 juin 2027. Le 30 juin 2027 et le 30 juin tous les cinq ans par la suite, le taux de dividende sera rajusté afin de correspondre à la somme du rendement des obligations du gouvernement du Canada sur cinq ans alors en vigueur plus 4,00 %. La fiducie à recours limité a renoncé à son droit de recevoir tout dividende sur les actions privilégiées de catégorie A – série A jusqu'à révocation.
Droit de vote :	Aucun droit de vote
Conversion :	Aucune
Rachat et remboursement :	Rachetables, en totalité ou en partie, au gré de la société, et sous réserve de l'autorisation de l'Autorité des marchés financiers (AMF), le 30 juin 2027 et tous les cinq ans par la suite, du 31 mai au 30 juin inclusivement.

Actions privilégiées, débetures et autres instruments de capitaux propres – Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc.

Actions privilégiées de catégorie A – série B

Nombre :	5 000 000
Capital :	125 millions de dollars
Valeur comptable :	Actions comptabilisées à leur valeur d'acquisition
Dividende :	Dividende trimestriel non cumulatif et fixe dont le montant est de 0,2875 \$ par action privilégiée
Droit de vote :	Aucun droit de vote
Conversion :	Ne sont pas convertibles en actions ordinaires, convertibles en actions privilégiées de catégorie A
Rachat :	Rachetables, en totalité ou en partie, au gré de la société, et sous réserve de l'autorisation de l'Autorité des marchés financiers (AMF), depuis le 31 mars 2011

Les lecteurs sont invités à lire les prospectus pour en savoir davantage sur les caractéristiques des actions privilégiées, des débetures et des autres instruments de capitaux propres. Les prospectus sont disponibles sur le site Internet de la société, à l'adresse ia.ca, sous l'onglet *À propos*, à la section *Relations avec les investisseurs*.

[†] Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

Contrôles et procédures

Contrôles et procédures de communication de l'information

Les contrôles et les procédures de communication de l'information sont conçus pour fournir une assurance raisonnable que toute l'information importante est colligée et communiquée en temps opportun à la haute direction, notamment au président et chef de la direction et au vice-président exécutif, chef des finances et actuaire en chef, afin de permettre la prise de décisions appropriées à l'égard de l'information à fournir. En outre, ces contrôles et procédures sont conçus de manière à s'assurer que l'information est recueillie, enregistrée, traitée, condensée et présentée dans les délais prévus par le *Règlement sur les valeurs mobilières* canadien.

Le président et chef de la direction et le vice-président exécutif, chef des finances et actuaire en chef de la société sont responsables d'établir et de maintenir les contrôles et les procédures de communication de l'information de la société. À la suite d'une évaluation de l'efficacité des contrôles et des procédures de communication de l'information au 31 décembre 2023, ils ont conclu que ceux-ci étaient efficaces.

Contrôle interne à l'égard de l'information financière

Le contrôle interne à l'égard de l'information financière a pour objectif de fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été établis, aux fins de publication de l'information financière, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

Le président et chef de la direction et le vice-président exécutif, chef des finances et actuaire en chef de la société sont responsables de concevoir et de maintenir le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la société, comme il est défini dans le Règlement 52-109 (*Attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs*). Au 31 décembre 2023, ils ont évalué l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière selon le cadre et les critères établis dans le rapport *Internal Control – Integrated Framework* publié par le Committee of Sponsoring Organizations de la commission Treadway. À la suite de cette évaluation, ils ont conclu que le contrôle interne à l'égard de l'information financière était efficace. Au cours de l'exercice, aucune modification n'a eu, ou est raisonnablement susceptible d'avoir eu, une incidence importante sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière.

Principales méthodes comptables et actuarielles

Les états financiers consolidés sont préparés selon les Normes internationales d'information financière (IFRS).

Pour plus d'information au sujet des principales méthodes comptables, voir la note 2 des états financiers consolidés de la société.

La préparation des états financiers exige que la direction exerce son jugement, effectue des estimations et établisse des hypothèses qui influent sur les montants d'actifs et de passifs présentés, sur le résultat net et sur l'information complémentaire. Les résultats réels peuvent différer des estimations faites par la direction. Les estimations et les hypothèses sont périodiquement l'objet d'une révision en fonction de l'évolution des circonstances et des faits pertinents et les changements sont comptabilisés dans la période au cours de laquelle la révision est effectuée ainsi que dans les périodes ultérieures touchées par les révisions. Les estimations et les jugements les plus importants ont trait à la classification des contrats et à la détermination des passifs relatifs aux polices.

Autres éléments

Transactions entre parties liées

Les transactions entre parties liées sont décrites à la note 30 des états financiers consolidés de la société.

Garanties, engagements et éventualités

Dans le cours normal de ses activités, la société conclut fréquemment plusieurs types de contrats ou d'ententes qui peuvent, dans certains cas, être considérés comme des garanties, des engagements ou des éventualités.

Au 31 décembre 2023, les obligations contractuelles et les engagements de la société s'établissaient comme suit :

Obligations contractuelles – Paiements exigibles par périodes

(En millions de dollars)	31 décembre 2023			
	Total	Moins de 1 an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans
Débetures	1 499	—	—	1 499
Obligations locatives	106	19	49	38
Obligations d'achat	416	124	292	—
Autres obligations à long terme	116 004	7 361	1 703	106 940
Total des obligations contractuelles	118 025	7 504	2 044	108 477

Pour de l'information additionnelle concernant les engagements envers des tiers, les engagements de placement et les marges de crédit bancaires de la société, se référer à la note 31 des états financiers consolidés.

[†] Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

Cotes de crédit

Trois agences de notation indépendantes, soit Standard & Poor's, DBRS Morningstar et A.M. Best, accordent des cotes de crédit à la société et à ses filiales. Ces cotes, présentées au tableau ci-dessous, traduisent la solidité financière de la société et de ses filiales de même que leur capacité de respecter leurs engagements à l'égard des titulaires de polices et des créanciers.

En 2023, toutes les cotes accordées par Standard & Poor's, DBRS Morningstar et A.M. Best à iA Société financière et à ses entités affiliées, y compris à iA Assurance, sont demeurées inchangées, avec une perspective stable.

Cotes de crédit

iA Société financière inc.

Agence	Type d'évaluation	Cote de crédit
Standard & Poor's	Cote de crédit de l'émetteur	A
	Déventures subordonnées	A-
	Billets avec remboursement de capital à recours limité	BBB+
DBRS Morningstar	Cote de crédit de l'émetteur	A
	Déventures subordonnées	A (low)
	Billets avec remboursement de capital à recours limité	BBB (high)

Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc.

Standard & Poor's	Cote de crédit de l'émetteur	AA-
	Cote de solidité financière	AA-
	Déventures subordonnées	A+
	Actions privilégiées – Échelle canadienne	P-1 (low)
	Actions privilégiées – Échelle mondiale	A
DBRS Morningstar	Solidité financière	AA (low)
	Cote de l'émetteur	AA (low)
	Déventures subordonnées	A (high)
	Actions privilégiées	Pfd-1 (low)
A.M. Best	Solidité financière	A+ (Superior)
	Cote de crédit de l'émetteur	aa- (Superior)
	Déventures subordonnées	a (Excellent)
	Actions privilégiées	a- (Excellent)

Entités de IA American (IA American Life Insurance Company, American-Amicable Life Insurance Company of Texas, Pioneer Security Life Insurance Company, Pioneer American Insurance Company, Occidental Life Insurance Company of North Carolina)

A.M. Best	Solidité financière	A (Excellent)
	Cote de crédit de l'émetteur	a (Excellent)

Industrielle Alliance Pacifique, Compagnie d'assurances générales

A.M. Best	Solidité financière	A (Excellent)
	Cote de crédit de l'émetteur	a+ (Excellent)

Dealers Assurance Company

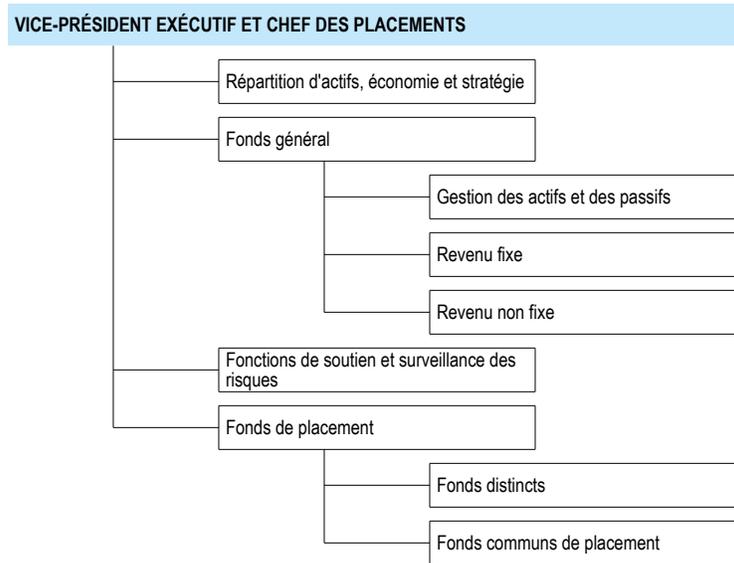
A.M. Best	Solidité financière	A (Excellent)
	Cote de crédit de l'émetteur	a (Excellent)

[†] Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

Placements

Description du secteur

Le secteur des Placements a deux missions principales : gérer les actifs du fonds général de la société et les fonds de placement offerts à la clientèle. Toutes les activités de placement de la société, y compris celles liées aux Affaires américaines, relèvent d'une seule et même autorité et partagent une philosophie commune. La structure de gestion des Placements est illustrée ci-dessous.



Chez iA Groupe financier, les professionnels des placements assument diverses responsabilités, travaillant pour le fonds général et pour un certain nombre de fonds distincts et de fonds communs de placement, en plus d'assurer la supervision de tous les gestionnaires externes.

L'équipe de répartition des actifs est chargée de trouver un équilibre entre le risque, le rendement, l'appariement des passifs et les exigences réglementaires en matière de capital auxquelles la société est assujettie, tout en tenant compte des tendances sur les marchés et des indicateurs économiques pour optimiser le portefeuille du fonds général.

Les experts rattachés au fonds général gèrent une gamme diversifiée de placements, dont des placements à revenu fixe et à revenu non fixe et des instruments financiers dérivés. Les placements à revenu fixe comprennent entre autres les obligations de sociétés, de gouvernements, de municipalités, les prêts hypothécaires et les placements à court terme. Les placements à revenu non fixe comprennent quant à eux l'infrastructure, les actions privées et l'immobilier. Les experts du fonds général utilisent également des instruments dérivés pour gérer le risque.

L'équipe de surveillance des risques a pour mandat de développer une vision globale de la gestion et du suivi des différents risques d'investissement (taux d'intérêt, marchés boursiers, taux de change, crédit, liquidités, etc.). Elle est également responsable de l'analyse et du suivi des risques liés au fonds général, ainsi que des fonds de placement et des risques actifs. En plus de quantifier ces risques, l'équipe participe à l'établissement de stratégies qui permettent de les gérer efficacement.

Approche d'investissement durable

La [Politique d'investissement responsable](#), la [Politique de développement durable](#) et la [Politique sur le vote par procuration](#) fournissent des orientations quant à la façon dont nos équipes de placement intègrent les considérations environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) aux activités d'intendance et de gestion des placements, de façon cohérente et exhaustive.

Lorsque les actifs sont gérés à l'interne, les gestionnaires de portefeuilles et les analystes de iA Gestion mondiale d'actifs inc. (iAGMA, qui comprend l'Industrielle Alliance, Gestion de placements inc. et iA Gestion mondiale d'actifs inc.) sont tenus d'adhérer aux principes directeurs de la [Politique d'investissement responsable](#), et d'intégrer les considérations en matière de ESG au processus d'investissement. iAGP évalue régulièrement l'application de la [Politique](#) dans l'ensemble de ses portefeuilles. Lorsque les actifs sont gérés par un gestionnaire externe, nous examinons sa politique et ses pratiques d'investissement responsable aussi bien dans le cadre du processus de sélection que sur une base régulière et continue.

Le fonds général déploie également des efforts de décarbonation, avec des cibles de réduction des gaz à effet de serre (GES) pour son portefeuille d'obligations de sociétés publiques et ses immeubles de placement. En tant que propriétaire immobilier d'envergure, iA Groupe financier mesure sa performance environnementale selon des normes rigoureuses établies dans ce domaine.

Pour de plus amples renseignements sur les nouvelles cibles de réduction des GES de la Société, voir le communiqué du 14 décembre 2023.

[†] Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

Actif sous gestion et sous administration[†]

Au 31 décembre 2023, l'actif sous gestion et sous administration de iA Groupe financier totalisait près de 218,9 milliards de dollars, en hausse de 11 % par rapport à l'année précédente.

Actif sous gestion et sous administration

(En millions de dollars)	Aux 31 décembre				
	IFRS 17 et IFRS 9		IFRS 4		
	2023	2022	2021	2020	2019
Actif sous gestion [†]					
Fonds général	52 009	47 094	55 082	53 662	45 280
Fonds distincts	41 837	37 334	39 577	32 804	27 868
Fonds communs de placement	12 204	11 611	13 955	11 393	11 594
Autres	4 485	3 670	2 862	3 797	15 500
Total partiel	110 535	99 709	111 476	101 656	100 242
Actif sous administration [†]	108 349	97 717	109 687	95 830	89 246
Total	218 884	197 426	221 163	197 486	189 488

L'actif sous gestion, qui regroupe notamment les sommes du fonds général, des fonds distincts et des fonds communs de placement, ainsi que certains actifs gérés pour des tiers (catégorie « Autres »), a augmenté de 11 % au cours de la dernière année, s'établissant à 110,5 milliards de dollars au 31 décembre 2023.

L'actif sous administration totalisait pour sa part plus de 108,3 milliards de dollars au 31 décembre 2023, en hausse de 11 % au cours des douze derniers mois. L'actif sous administration comprend essentiellement les actifs de tiers qui sont administrés par l'entremise des sociétés de courtage en fonds communs de placement (Investia Services financiers) et en valeurs mobilières (iA Gestion privée de patrimoine) de même que par la société de fiducie (iA Fiducie).

Fonds général

Placements du fonds général

La société recourt essentiellement à deux stratégies de placement clés pour son fonds général : la Stratégie de gestion globale des portefeuilles et la Stratégie des comptes de polices d'assurance vie universelle.

En ce qui concerne la Stratégie de gestion globale des portefeuilles, la société préconise une stratégie de gestion des placements visant à optimiser le rendement à long terme des actifs tout en maintenant des critères stricts de réplification actif-passif. La stratégie tient compte des contraintes imposées par les politiques de placement, ainsi que de l'énoncé d'appétit et de tolérance au risque, ce qui comprend les limites inhérentes au risque de taux d'intérêt, au risque d'écart de crédit, au risque lié aux actions et au risque de crédit. La diversification est un principe clé et une conviction qui guide l'allocation globale d'actifs et les limites d'exposition.

Jusqu'à la transition vers IFRS 17 et IFRS 9, la société examinait proactivement l'une de ses stratégies de placement, à savoir la Stratégie de gestion globale des portefeuilles, que nous venons de mentionner, dont l'examen s'est terminé en 2023. Dans ce contexte, la société a procédé à l'harmonisation de sa stratégie de placement pour la vaste majorité du passif (actif) relatif aux contrats d'assurance et du passif relatif aux contrats d'investissement et dépôts de son fonds général. Cette stratégie englobe, entre autres, des produits d'assurance individuelle et collective, des rentes et des comptes à intérêt garanti.

Aux termes de la Stratégie de gestion globale des portefeuilles, la société utilise des actifs de grande qualité, constitués principalement de titres à revenu fixe à longue échéance (comme les obligations) et d'actifs à revenu non fixe (comme les actions) pour optimiser le risque et le rendement de cette catégorie de passifs. Des instruments financiers dérivés peuvent également être utilisés pour améliorer le positionnement actif-passif du portefeuille ou améliorer son rendement ajusté en fonction du risque. La répartition des actifs vise à obtenir un rendement optimal, en tenant compte des exigences de capital, des attentes concernant la structure des taux d'intérêt et des hypothèses à long terme pour les marchés des capitaux en ce qui a trait aux actifs à revenu non fixe.

La Stratégie des comptes de polices d'assurance vie universelle, qui demeure inchangée, couvre les produits dont les revenus sont transférés et les produits avec participation ainsi que le passif (actif) relatif aux contrats d'assurance du fonds général de la société qui est lié aux comptes des polices d'assurance vie universelle.

Pour de plus amples renseignements sur ces deux stratégies de placement, voir la section « Gestion des risques » du présent document.

[†] Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

Composition des placements du fonds général

La valeur totale du portefeuille de placements atteignait, en fin d'année 2023, plus de 42,6 milliards de dollars, en hausse du 11 % au cours des douze derniers mois. Toujours en fin d'année 2023, 70 % des placements de la société étaient investis dans des obligations et 9 % dans des prêts (y compris des prêts hypothécaires), pour un total de 79 % dans des titres à revenu fixe. La proportion des titres à revenu fixe a oscillé entre 77 % et 79 % au cours des cinq dernières années, et la proportion des actions, entre 7 % et 10 %.

Placements du fonds général

(En millions de dollars)	Aux 31 décembre	
	IFRS 17 et IFRS 9	
	2023	2022
Obligations ¹	29 940	26 117
Actions	4 069	4 028
Prêts (y compris les prêts hypothécaires)	3 660	3 704
Immeubles de placement	1 611	1 804
Trésorerie et placements à court terme	1 379	1 358
Autres placements	1 959	1 553
Total	42 618	38 564

Placements par catégories d'actifs

	Aux 31 décembre	
	IFRS 17 et IFRS 9	
	2023	2022
Portefeuille	42,6 G\$	38,6 G\$
Obligations ¹	70 %	68 %
Actions	10 %	10 %
Prêts (y compris les prêts hypothécaires)	9 %	10 %
Immeubles de placement	4 %	5 %
Trésorerie et placements à court terme	3 %	4 %
Autres	5 %	4 %
Total	100 %	100 %

Les données de ce tableau peuvent ne pas s'additionner de façon toujours exacte en raison d'arrondis.

Portefeuille d'obligations

La société possède un portefeuille obligataire de grande qualité qui totalisait 29,9 milliards de dollars au 31 décembre 2023.

Conformément aux règles définies dans les politiques de placement, la société investit en très grande partie dans des obligations dont la cote de crédit est de niveau BBB faible ou supérieur au moment de leur acquisition, selon la cote de crédit attribuée par l'une des agences de notation reconnues. Dans les cas où aucune évaluation n'est disponible de la part d'une agence de notation, la société procède, à l'interne, à une évaluation de la qualité des titres en question.

La proportion des titres obligataires de qualité A ou supérieure se situait à 73 % du portefeuille d'obligations à la fin de 2023, comparativement à 75 % à la fin de 2022. Au 31 décembre 2023, les titres cotés BB et moins (titres à haut rendement) représentaient 176 millions de dollars (0,6 % du portefeuille d'obligations), comparativement à 249 millions de dollars au 31 décembre 2022 (1,0 % du portefeuille d'obligations).

Obligations par cotes de crédit

	Aux 31 décembre	
	IFRS 17 et IFRS 9	
	2023	2022
Portefeuille¹	29,9 G\$	26,8 G\$
AAA	7 %	6 %
AA	29 %	30 %
A	38 %	38 %
BBB	26 %	24 %
BB et moins	1 %	1 %
Total	100 %	100 %

Les données de ce tableau peuvent ne pas s'additionner de façon toujours exacte en raison d'arrondis.

¹ Des ajustements aux données du portefeuille d'obligations et aux autres éléments de passif pour la période du quatrième trimestre 2022 au troisième trimestre 2023 ont été appliqués au quatrième trimestre 2023.

[†] Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

En plus d'investir dans des obligations émises par voie de placements publics (obligations gouvernementales et obligations de sociétés publiques), la société investit aussi dans des obligations émises par voie de placements privés. Ces obligations offrent des possibilités d'investissement qui ne sont généralement pas disponibles sur le marché public et présentent des caractéristiques de rendement et de risque qui conviennent aux activités d'une société d'assurance vie. Elles permettent également d'avoir un accès plus grand à l'information qui émane des émetteurs. Les obligations émises par voie de placements privés ne bénéficient toutefois pas d'un même niveau de liquidités et sont susceptibles d'être touchées par l'évolution des conditions de crédit dans le marché. Au 31 décembre 2023, les obligations provenant d'émissions privées représentaient 5,7 milliards de dollars, ce qui correspondait à 19 % du portefeuille obligataire (5,3 milliards de dollars, ou 20 % du portefeuille, au 31 décembre 2022).

Portefeuille d'obligations

	Aux 31 décembre				
	IFRS 17 et IFRS 9		IFRS 4		
	2023	2022	2021	2020	2019
Valeur comptable du portefeuille (millions \$)²	29 940	26 117	32 892	32 099	27 509
Répartition par catégories d'émetteurs (%)					
Gouvernements	30	30	40	47	50
Municipalités	3	3	4	5	5
Sociétés – émissions publiques	48	47	38	31	28
Sociétés – émissions privées	19	20	18	17	17
Total	100	100	100	100	100

Les données de ce tableau peuvent ne pas s'additionner de façon toujours exacte en raison d'arrondis.

Portefeuille de prêts hypothécaires et autres prêts

Le portefeuille de prêts hypothécaires et autres prêts, relativement stable comparativement à la fin d'année 2022, atteignait au 31 décembre 2023 près de 3,7 milliards de dollars.

Le portefeuille de prêts hypothécaires, à lui seul, constitué de prêts multirésidentiels et non résidentiels, se chiffrait à près de 1,4 milliard de dollars au 31 décembre 2023 et demeurait d'excellente qualité, les prêts assurés représentant 68 % du portefeuille de prêts hypothécaires total, comme indiqué dans le tableau ci-dessous.

Au 31 décembre 2023, la proportion de prêts multirésidentiels s'établissait à 83 %; cette proportion se maintient, depuis plusieurs années maintenant, au-dessus de 80 %.

La part du portefeuille titrisé par le biais du Programme des Obligations hypothécaires du Canada (OHC) de la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) représentait 17 % du portefeuille de prêts hypothécaires, soit 245 millions de dollars à la fin de 2023.

Le portefeuille d'autres prêts, qui comprend les prêts automobiles et les prêts personnels, totalisait quant à lui plus de 2,2 milliards de dollars en fin d'année 2023, comparativement à 2,1 milliards de dollars en fin d'année 2022. Les indicateurs du tableau ci-dessous confirment la qualité du portefeuille de prêts automobiles, la provision pour pertes de crédit en pourcentage du montant des prêts bruts demeurant, à 5,21 %, au-dessus des niveaux antérieurs à la pandémie.

Portefeuille de prêts hypothécaires et autres prêts

	Aux 31 décembre	
	IFRS 17 et IFRS 9	
	2023	2022
Valeur comptable du portefeuille (millions \$)		
Prêts hypothécaires	1 426	1 592
Autres prêts et financement automobile	2 234	2 112
Total	3 660	3 704
Répartition des prêts hyp. par types de prêts (%)		
Prêts assurés	68	70
Prêts conventionnels	32	30
Total	100	100
Mesure de la qualité		
Prêts automobiles – Prêts dépréciés en pourcentage des prêts bruts	0,41 %	0,35 %
Prêts automobiles – Provision pour pertes de crédit en pourcentage du montant des prêts bruts	5,21 %	4,93 %

² Des ajustements aux données du portefeuille d'obligations et aux autres éléments de passif pour la période du quatrième trimestre 2022 au troisième trimestre 2023 ont été appliqués au quatrième trimestre 2023.

[†] Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

Prêts hypothécaires par types de propriétés

	Aux 31 décembre	
	IFRS 17 et IFRS 9	
	2023	2022
Portefeuille	1,4 G\$	1,6 G\$
Multirésidentiel	83 %	84 %
Non résidentiel – Industriel	7 %	6 %
Non résidentiel – Détail	4 %	3 %
Non résidentiel – Bureaux	6 %	8 %
Non résidentiel – Autres	—	—
Total	100 %	100 %

En plus des prêts hypothécaires et autres prêts, la société gère aussi des prêts hypothécaires pour des tiers. Au total, le portefeuille de prêts hypothécaires et autres prêts de la société plus les actifs gérés pour des tiers s'élevait à 7,0 milliards de dollars au 31 décembre 2023 (6,2 milliards de dollars au 31 décembre 2022).

Portefeuille d'actions

Au 31 décembre 2023, les placements en titres de participation s'élevaient à 4,1 milliards de dollars, ou à 10 % des placements totaux de la société, comparativement à 4,0 milliards de dollars, ou à 10 %, un an auparavant.

Les placements en titres de participation, ainsi que les actions privilégiées de la société, sont utilisés dans les deux stratégies décrites plus haut à la section « Placements du fonds général », à savoir la Stratégie de gestion globale des portefeuilles et la Stratégie des comptes de polices d'assurance vie universelle. Le portefeuille d'actions sur lequel se fonde la Stratégie de gestion globale des portefeuilles a généré en 2023 un rendement de 10 %. Les actions privées ont continué d'occuper, cette année, une place importante au sein du portefeuille d'actions, cette catégorie d'actions offrant des possibilités de diversification, de rendement et d'appariement des engagements à très long terme.

Portefeuille d'actions par types de stratégie

	Aux 31 décembre	
	IFRS 17 et IFRS 9	
	2023	2022
Stratégie	4,1 G\$	4,0 G\$
Comptes de polices d'assurance vie universelle	41 %	38 %
Gestion globale des portefeuilles	60 %	63 %

Les données de ce tableau peuvent ne pas s'additionner de façon toujours exacte en raison d'arrondis.

La stratégie de gestion utilisée pour le portefeuille d'actions tend à optimiser le rendement par l'entremise d'investissements dans des actions privilégiées, des actions ordinaires, des indices boursiers, des actions privées et des fonds de placement. La société privilégie une politique de diversification par secteurs industriels et par émetteurs afin de limiter son exposition au risque de concentration et de participer à la croissance de tous les principaux secteurs économiques.

Portefeuille d'actions

	Aux 31 décembre				
	IFRS 17 et IFRS 9		IFRS 4		
	2023	2022	2021	2020	2019
Valeur comptable du portefeuille (millions \$)	4 069	4 028	3 906	3 286	3 024
Répartition par catégories d'actions (%)					
Actions ordinaires et unités de fonds de placement	31	27	30	30	27
Actions privilégiées	11	12	18	23	19
Indices boursiers	7	7	5	2	10
Actions privées	51	54	47	45	44
Total	100	100	100	100	100

[†] Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

Portefeuille d'immeubles de placement

La société comptabilise les immeubles de placement à la juste valeur. La valeur comptable des immeubles de placement a diminué de 193 millions de dollars au cours de la dernière année, pour s'établir à 1,6 milliard de dollars au 31 décembre 2023. La variation de la valeur des immeubles est habituellement attribuable au montant net des acquisitions et des dispositions, à la variation de la juste valeur des immeubles de placement qui ont été réévalués au cours de l'année et, s'il y a lieu, à des dépenses en capital sur certaines propriétés. Les placements immobiliers représentaient 4 % du portefeuille de placements total au 31 décembre 2023.

Le taux d'occupation des immeubles de placement se chiffrait à 87 % au 31 décembre 2023, comparativement à 88 % au 31 décembre 2022. Le taux d'occupation actuel continue de se comparer favorablement à celui des bureaux dans les grandes villes canadiennes. La durée moyenne pondérée des baux du portefeuille immobilier est de 9,2 ans, ce qui garantit des revenus à long terme stables pour la société.

Les immeubles de bureaux représentent près de 85 % des immeubles de placement de la société. Le reste du portefeuille est placé dans d'autres types de propriétés (commerces de détail, immeubles industriels, immeubles multirésidentiels, terrains, etc.).

Immeubles de placement

(En millions de dollars, sauf indication contraire)	Aux 31 décembre				
	IFRS 17 et IFRS 9		IFRS 4		
	2023	2022	2021	2020	2019
Valeur comptable du portefeuille	1 611	1 804	1,870	1,916	2,077
Taux d'occupation	87 %	88 %	92 %	95 %	94 %

Immeubles de placement par catégories de propriétés

	Aux 31 décembre	
	IFRS 17 et IFRS 9	
	2023	2022
Portefeuille	1,6 G\$	1,8 G\$
Bureaux	85 %	86 %
Commerces de détail	6 %	6 %
Immeubles industriels	4 %	4 %
Immeubles multirésidentiels, terrains et autres	5 %	5 %

Les données de ce tableau peuvent ne pas s'additionner de façon toujours exacte en raison d'arrondis.

Instruments financiers dérivés

La société utilise des instruments financiers dérivés dans le cours normal de sa gestion des risques qui découlent des fluctuations des taux d'intérêt, des marchés boursiers, des devises et du crédit. Ces instruments sont principalement composés de swaps de taux d'intérêt, d'indices de marché et de taux de change, ainsi que de contrats à terme de gré à gré, de contrats à terme standardisés et d'options.

Les instruments financiers dérivés de la société sont utilisés dans le cadre de son programme de couverture dynamique des risques (*hedging program*). Ce programme vise à atténuer la sensibilité des garanties de capital liées à certains produits de fonds distincts aux fluctuations des taux d'intérêt et des marchés boursiers.

La société utilise aussi des instruments financiers dérivés dans la mise en place de stratégies d'atténuation du risque de taux d'intérêt découlant de disparités entre l'actif et le passif ainsi que pour couvrir le risque lié aux fonds des polices d'assurance vie universelle.

La société utilise des instruments financiers dérivés afin de couvrir son exposition au risque de change lorsqu'elle investit dans des actifs qui ne sont pas dans la même devise que les passifs supportés par ces actifs.

La société a une stratégie d'investissement qui utilise des options afin d'obtenir une exposition synthétique aux marchés boursiers tout en réduisant son profil de risque face à des variations macroéconomiques.

Le tableau ci-dessous présente certaines valeurs relatives aux instruments financiers de la société. Pour de l'information additionnelle, se référer à la note 9 des états financiers consolidés de la société.

Instruments financiers dérivés – Juste valeur et exposition

(En millions de dollars)	Aux 31 décembre	
	IFRS 17 et IFRS 9	
	2023	2022
Juste valeur nette	1 000	(475)
Montant nominal de référence	43 205	37 873

[†] Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

Autres placements

La catégorie « Autres placements » est constituée de la trésorerie et d'équivalents de trésorerie, d'instruments financiers dérivés, de placements à court terme et d'autres placements. Ces placements totalisaient 3,3 milliards de dollars au 31 décembre 2023 (2,9 milliards de dollars au 31 décembre 2022).

Qualité du portefeuille de placements

La qualité globale du portefeuille de placements est demeurée très bonne en 2023, reflétant la grande qualité des actifs aux niveaux d'exposition variables qui le composent, ainsi qu'un positionnement prudent. Les indicateurs du tableau ci-dessous résumant plusieurs mesures de qualité attestant la qualité globale des placements.

	Aux 31 décembre	
	IFRS 17 et IFRS 9	
	2023	2022
Obligations – Proportion des titres cotés BB et moins	0,6 %	1,0 %
Prêts hypothécaires – Proportion des prêts assurés	68,2 %	69,7 %
Immeubles de placement – Taux d'occupation	86,7 %	88,3 %
Prêts automobiles – Prêts dépréciés en pourcentage des prêts bruts	0,4 %	0,4 %
Prêts automobiles – Provision pour pertes de crédit en pourcentage du montant des prêts bruts	5,2 %	4,9 %

Fonds de placement : fonds distincts et fonds communs de placement

Actif des fonds de placement

L'actif des fonds de placement de iA Groupe financier totalisait 54,0 milliards de dollars au 31 décembre 2023 (41,8 milliards de dollars en fonds distincts et 12,2 milliards en fonds communs de placement), ce qui représente une augmentation de 5,1 milliards de dollars par rapport à l'année 2022. Cette augmentation s'explique principalement par des marchés financiers favorables, ainsi que des ventes nettes positives dans certains segments du marché.

Actif des fonds distincts et des fonds communs de placement

(En milliards de dollars)	Aux 31 décembre				
	2023	2022	2021	2020	2019
Fonds distincts	41,8	37,3	39,6	32,8	27,9
Fonds communs de placement	12,2	11,6	14,0	11,4	11,6

Gamme de fonds

iA Groupe financier propose une gamme de fonds de placement vaste et diversifiée. Au 31 décembre 2023, l'offre de la société comptait plus de 250 fonds destinés à ses clients, et environ la moitié de l'actif de ces fonds était géré par des équipes de placement internes.

La société a continué d'ajuster son offre de fonds distincts en 2023 en vue d'en accroître la diversité et la complémentarité tout en s'adaptant à la demande de ses clients. Dans le segment des fonds distincts proposés à l'individuel, elle a ajouté un fonds par le lancement d'un fonds mondial de dividendes. Placements IA Clarington a aussi fait l'ajout de cinq fonds au cours de l'année, dont trois FNB, intégrés à sa gamme Série FNB active, et deux fonds communs de placement (un fonds d'actions mondiales et deux produits à revenu fixe). Finalement, à l'Épargne et retraite collectives, la société a apporté des améliorations à sa gamme, avec quatre ajouts et une clôture. Les ajouts comprennent des fonds dans les catégories suivantes : fonds d'actions canadiennes, fonds d'actions mondiales, fonds à date cible et fonds de dette privée.

Fonds de placement de iA Groupe financier

	Au 31 décembre 2023	
	Actif (Milliards \$)	Répartition de l'actif
Fonds distincts	41,8	77 %
Fonds communs de placement	12,2	23 %
Total	54,0	100 %

[†] Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

Rendements des fonds de placement

L'économie mondiale s'est révélée plus robuste que prévu en 2023, le PIB américain augmentant à un rythme remarquable, alimenté par les dépenses de consommation. Le marché du travail aux États-Unis, notamment, est demeuré dynamique avec un recrutement soutenu, tandis que de nouveaux travailleurs intégraient la population active, ce qui s'est traduit par une augmentation du taux de chômage. Certaines des tendances observées dans l'économie américaine se sont aussi fait sentir au Canada, avec le ralentissement de l'inflation et l'augmentation du taux de chômage, la création d'emplois ne suffisant pas à compenser le taux d'immigration historiquement élevé. Toutefois contrairement aux États-Unis, qui ont connu une croissance économique florissante, la croissance économique au Canada est demeurée relativement faible. Les taux d'inflation mondiaux ont continué de chuter, avec la baisse des prix de l'énergie et l'effet cumulatif du resserrement des politiques monétaires. Bien que l'économie de la Chine ait connu, en raison de son secteur immobilier, une croissance plutôt modérée, les marchés américains et européens ont quant à eux affiché un rendement impressionnant.

Une remontée au dernier trimestre de l'année a permis à la plupart des marchés boursiers de terminer l'année 2023 avec de solides résultats. Le S&P 500, qui représente le marché boursier américain, a progressé de 26,3 % (en dollars américains) pendant l'année, et de 23,3 % en dollars canadiens, ce qui s'explique par la force relative du dollar américain. L'indice Nasdaq 100, axé sur la technologie, a affiché des résultats encore plus impressionnants, avec un gain de 50,2 % pour l'année (en dollars canadiens). Au Canada, le S&P/TSX a enregistré une hausse de 11,8 % au cours de la période, freinée par l'énergie et les matériaux. À l'étranger, le MSCI - EAEO et le MSCI - Marchés émergents, qui représentent respectivement les marchés boursiers internationaux et les marchés émergents, ont affiché un rendement de 15,2 % et de 7,7 % pour l'année (en dollars canadiens). De façon plus globale, le MSCI - Monde, qui comprend tous les pays développés, a crû de 20,9 % (en dollars canadiens) en 2023. Du côté des titres à revenu fixe, l'année 2023 a permis l'inversion des tendances, avec les taux d'intérêt qui commençaient à diminuer au cours des derniers mois, tandis que les tensions inflationnistes se dissipaient et que les acteurs du marché commençaient à anticiper des réductions des taux des banques centrales en 2024. Dans ce contexte, l'indice des obligations universelles FTSE Canada, qui représente le marché des titres à revenu fixe de qualité supérieure, a connu cette année un rendement de 6,7 %.

Ainsi, la vaste majorité de nos fonds ont généré des résultats intéressants en raison du rendement enregistré sur les marchés publics. Ces résultats cadraient généralement avec ceux de fonds similaires offerts dans l'industrie. Les rendements de l'ensemble des fonds de placement, de même que l'information financière qui s'y rapporte, sont présentés dans les rapports financiers sur les fonds de placement préparés par iA Groupe financier.

[†] Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

Gestion des risques

La section « Gestion des risques » du rapport de gestion contient certaines informations requises en vertu de IFRS 7 *Instruments financiers* : Informations à fournir des Normes internationales d'information financière (IFRS) concernant la nature et l'étendue des risques découlant des instruments financiers. Ces informations, qui se trouvent dans les sections ombragées, font partie intégrante des états financiers consolidés audités pour la période terminée le 31 décembre 2023, considérant que la norme permet des renvois entre les notes afférentes aux états financiers et le rapport de gestion. En raison des renvois qui sont faits aux états financiers, la terminologie utilisée dans cette section est celle que l'on retrouve en général dans les états financiers.

En tant que groupe financier, iA Société financière doit prendre et gérer différents risques découlant de ses activités d'affaires pour créer une valeur à long terme et assurer sa viabilité.

Principes et responsabilités en matière de gestion des risques

iA Société financière définit le risque comme la possibilité que se produise un événement qui influera négativement sur ses affaires, sa condition financière et la réalisation de ses objectifs. Une gestion des risques saine et efficace implique donc l'identification, l'évaluation, la mesure, la compréhension, la gestion, la surveillance et la communication des risques auxquels la société est exposée dans le cours de ses activités, et l'efficacité des mesures en place pour les atténuer.

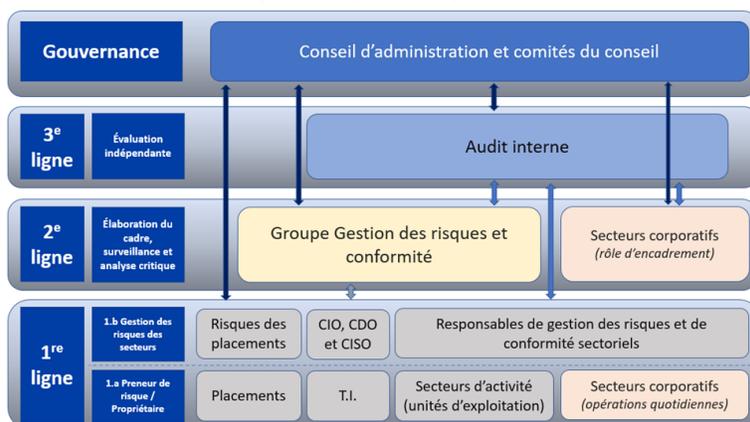
Conformément à ce principe, iA Société financière a mis en place un cadre de gestion intégrée des risques qui est appliqué sur une base continue et pris en considération dans l'élaboration des stratégies d'affaires de la société et dans l'ensemble de ses activités. Le cadre de gestion des risques permet à la société d'assurer une saine gestion des risques – une gestion prudente – par la promotion d'une approche équilibrée entre l'atteinte des objectifs stratégiques et la prise de risques. Cette approche est caractérisée par la prise en compte des risques dans la prise de décisions, l'alignement des orientations stratégiques et le respect de l'énoncé d'appétit et de tolérance au risque de la société, c'est-à-dire, aux fins du présent cadre, le type et le niveau de risque que la société est prête à accepter en lien avec ses objectifs stratégiques et pour augmenter sa valeur à long terme.

Pour maximiser les avantages d'une gestion intégrée des risques, iA Société financière tient compte des interrelations et des interdépendances entre les risques et les mesures de contrôle, et veille à l'harmonisation des stratégies, des outils et des ressources pour offrir une gestion des risques holistique à l'échelle de la société. Le cadre de gestion des risques permet à la société de gérer son profil de risque et accroît sa capacité à agir rapidement, de façon efficace, lorsque nécessaire. Une meilleure compréhension des risques auxquels elle s'expose aide iA Société financière à atteindre ses objectifs stratégiques et opérationnels, à prévenir les pertes et à mieux affecter ses ressources, tout en promouvant la résilience de la société. En fournissant suffisamment d'information pertinente sur l'efficacité de la gestion des risques, le cadre de gestion des risques procure aussi à la haute direction et au conseil d'administration l'assurance raisonnable que toutes les catégories de risques sont comprises et gérées dans une perspective de réalisation des objectifs de iA Société financière. Il contribue à garantir que la société puisse remplir ses engagements envers les titulaires de polices, les créanciers et les organismes de réglementation.

Le processus de gestion des risques de la société est soutenu par une solide structure de gouvernance, une saine culture de gestion des risques et un cadre efficace qui s'adapte à l'évolution de la société, à ses activités, à son degré de maturité et à son environnement. Dans le cadre de ce processus, la Société examine et améliore continuellement son cadre de gestion des risques à la lumière de sa situation financière et non financière, de la nature, de l'étendue et de la complexité de ses activités, de son profil de risque, de son plan stratégique à long terme et de l'environnement interne et externe dans lequel elle évolue.

Le cadre de gestion intégrée des risques est régi par une politique corporative dont le but est de classifier, de définir et de gérer les risques auxquels la société est exposée. La politique décrit la gouvernance et la structure organisationnelle de la gestion des risques, y compris les rôles et les responsabilités des différents intervenants impliqués dans le processus de gestion des risques. Elle définit également les étapes clés de ce processus, notamment en matière d'identification, d'évaluation, de mesure, de gestion, de surveillance et de communication des risques. La conformité au cadre et l'application de ce cadre permettent le maintien et la promotion d'une saine culture de gestion des risques au sein de la société.

Le schéma ci-après illustre les niveaux de responsabilités à l'égard de la gestion intégrée des risques au sein de la société.



[†] Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

S'appuyant sur une solide culture de risque, l'approche de gestion du risque de la société repose sur le modèle de gouvernance des « trois lignes de défense ». Cette approche se fonde sur la mise en œuvre de systèmes de gestion et de contrôle des risques coordonnés dans l'ensemble de la société. La première ligne de défense comprend les propriétaires des risques. Elle inclut des secteurs corporatifs (dont le secteur des Technologies de l'information), le secteur des Placements et les secteurs d'activité (unités d'exploitation). C'est à eux qu'incombe la responsabilité d'établir et d'exécuter les stratégies d'affaires en s'assurant de respecter l'appétit et la tolérance au risque établis par la société, tout en veillant à l'équilibre à long terme entre le risque encouru et le rendement généré. Ils sont également responsables d'appliquer les principes, les cadres, les politiques, les lignes directrices, les normes, les outils et les méthodologies élaborées par la deuxième ligne de défense et d'identifier, de communiquer et de gérer les risques qui menacent l'atteinte des objectifs établis dans leurs secteurs respectifs. La première ligne de défense se divise en deux : ligne 1.a, soit les preneurs de risques / les propriétaires, et la ligne 1.b, soit la gestion des risques des secteurs.

La deuxième ligne de défense est composée du Groupe Gestion des risques et conformité, sous la direction du vice-président exécutif et chef de la gestion des risques. La fonction de conformité est dirigée par le vice-président et chef de la conformité, et relève du chef de la gestion des risques. Elle comprend aussi les secteurs corporatifs dans leur rôle de surveillance, d'assurance qualité et de conformité. La deuxième ligne de défense est chargée de surveiller avec objectivité et impartialité et d'analyser de façon critique les risques inhérents aux activités et aux mesures de contrôle mises en œuvre par la première ligne de défense. Il lui incombe aussi d'élaborer et de maintenir les principes, les politiques, les cadres, les lignes directrices, les normes, les outils et les méthodologies nécessaires pour cerner, évaluer, mesurer, gérer, surveiller et communiquer les risques actuels et émergents. À cette fin, elle coordonne, guide et soutient la première ligne de défense dans l'évaluation rigoureuse des risques importants auxquels la société est exposée.

Ces deux lignes de défense travaillent ensemble pour assurer une gestion prudente et disciplinée dans la protection de la réputation et de la viabilité à long terme de la société. Elles sont aussi responsables d'informer régulièrement la haute direction et le conseil d'administration des principaux risques auxquels s'expose la société et des mesures adoptées pour les gérer.

Le chef de la gestion des risques et son équipe travaillent en étroite collaboration avec la première ligne de défense afin d'assurer la promotion d'une culture de saine gestion des risques à travers l'organisation. Sur la base d'une vue holistique des risques et en considérant les interrelations pouvant exister entre ceux-ci, ils communiquent les informations pertinentes à la haute direction ainsi qu'au conseil d'administration.

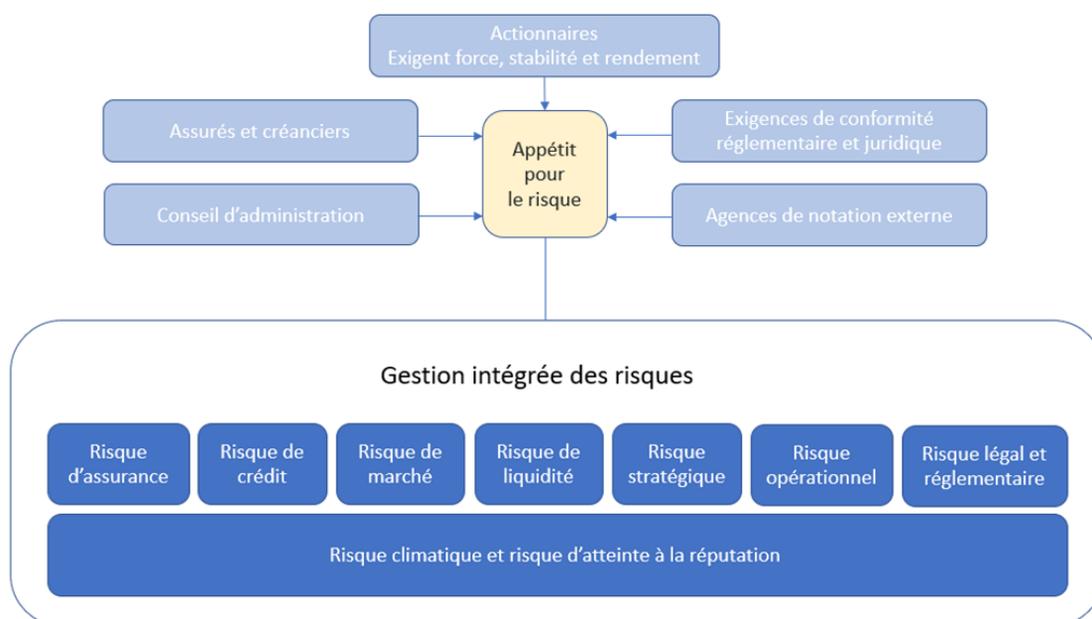
En troisième ligne de défense, l'Audit interne fournit une assurance indépendante à la haute direction et au conseil d'administration quant au caractère adéquat et à l'efficacité de la gouvernance, de la gestion des risques et des processus de contrôle internes. Il recommande des améliorations au processus et fait état de la situation au comité d'audit du conseil d'administration.

Le conseil d'administration, appuyé par le comité des risques, de gouvernance et d'éthique, approuve la politique organisationnelle qui régit le cadre de gestion intégrée des risques ainsi que les modifications qui y sont apportées. Il approuve aussi le niveau de risque global que la société est disposée à assumer ainsi que les tolérances et limites connexes qu'elle est prête à accepter afin d'atteindre ses objectifs d'affaires et d'améliorer sa valeur à long terme.

Le cadre de gestion intégrée des risques est appliqué dans les filiales de la société. Une relation de collaboration, basée sur des protocoles de communication et d'information financières, est établie entre l'équipe de gestion des risques de la société et celles responsables de la gestion des risques dans ses filiales, et un rapport hiérarchique fonctionnel, entre leurs équipes de conformité respectives.

Il est de plus à noter que les conseils d'administration des filiales, qui sont composés de membres reconnus pour leur expertise dans leurs domaines respectifs ou de cadres supérieurs de la société mère, ont un rôle important à jouer dans la surveillance des risques et l'approbation des politiques pertinentes.

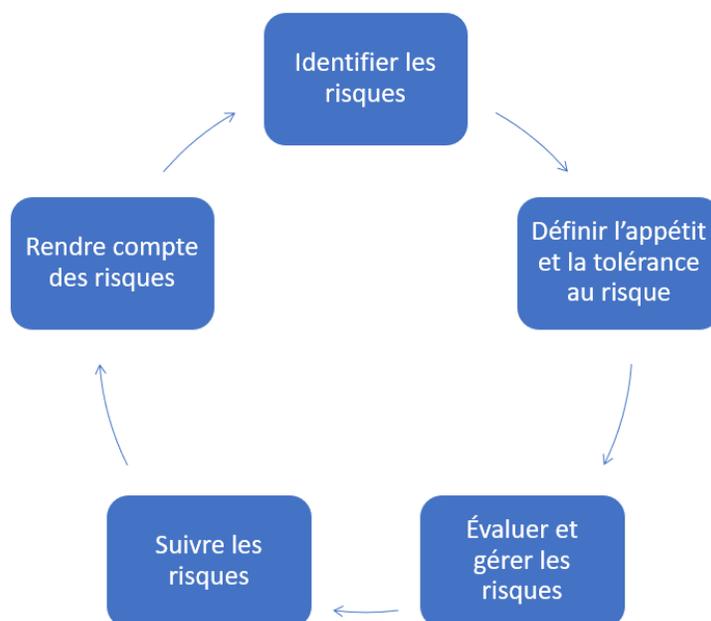
Cadre de gestion intégrée des risques



[†] Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

Le schéma ci-dessus illustre les catégories de risques auxquels la société est exposée dans la poursuite de ses objectifs stratégiques. Une description sommaire de ces risques et des processus de gestion relatifs à chacun est donnée dans les pages qui suivent. Chacune de ces catégories de risques peut se manifester sous forme de risques actuels ou de risques émergents, et la façon dont ces risques sont pris en compte à l'échelle de l'organisation est donc modulée en conséquence.

La gestion des risques est un processus qui vise à garantir une gestion adéquate des risques et à en assurer la conformité avec l'énoncé d'appétit et de tolérance au risque de iA Société financière en la matière. Le processus itératif et continu comporte cinq étapes, illustrées dans le diagramme ci-dessous.



Bien que les étapes du processus soient les mêmes pour toutes les catégories de risques, chacune de ces catégories exige une stratégie de gestion sur mesure aux fins d'identification, d'évaluation et de gestion des risques, stratégie adaptée tenant compte de ses spécificités. La gestion de ces risques se trouve aussi soutenue par une solide culture de gestion des risques à l'échelle de l'organisation. Celle-ci peut se définir comme étant les comportements adoptés par les employés de la société qui observent et mettent en application au quotidien les principes du cadre de gestion intégrée des risques, dans leurs activités quotidiennes et la réalisation de leur mandat. L'ensemble de ces comportements est également encadré par le respect d'un esprit éthique et de transparence dans les décisions prises. Cette culture et ces comportements constituent la base solide et commune des activités de gestion des risques observées dans la Société.

iA Société financière a mis au point une taxonomie du risque qui comprend les catégories de risques qui suivent.

Risque d'assurance

Le risque d'assurance correspond au risque de perte financière liée à des changements inattendus dans les hypothèses de tarification ou de provisionnement. Ce risque est motivé par les facteurs de risque suivants :

Comportement des titulaires de polices – Risque de variation défavorable du niveau, de la tendance ou de la volatilité des taux de déchéance ou du modèle de paiement des primes par rapport aux hypothèses;

Mortalité – Risque de variation défavorable du niveau, de la tendance ou de la volatilité des taux de mortalité;

Morbidité – Risque de variation défavorable du niveau, de la tendance ou de la volatilité, qui représente une augmentation des taux de survenance ou une diminution des taux de cessation à l'égard des réclamations d'assurance invalidité ou maladie;

Dépenses – Risque de variation défavorable des coûts prévus pour la gestion et le traitement des contrats ainsi que des coûts indirects qui y sont associés;

Autres risques d'assurance – La société est également exposée à d'autres risques d'assurance qui n'ont pas d'incidence significative sur ses états financiers.

Le risque d'assurance peut se manifester à différentes étapes de la vie d'un produit, soit lors de la conception et de la tarification des produits, lors de la souscription ou du règlement des réclamations ainsi que lors de l'établissement du passif (actif) net relatif aux contrats d'assurance. La société a mis en place des contrôles et des processus à chacune de ces étapes visant à s'assurer d'une gestion adéquate du risque d'assurance.

Chaque année, l'actuaire désigné de l'Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc., une filiale de la société, évalue le passif des polices aux fins des états financiers de la société préparés conformément aux IFRS. Il s'assure également que l'évaluation est conforme à la pratique actuarielle reconnue au Canada et que les résultats sont fidèlement présentés dans les états financiers de la société.

[†] Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

Analyse de sensibilité – Les principales hypothèses utilisées dans l'évaluation des contrats d'assurance sont le comportement des titulaires de polices, la mortalité, la morbidité et les dépenses. L'analyse de sensibilité suivante démontre l'impact immédiat sur le résultat net et les capitaux propres ainsi que sur la marge sur services contractuels d'une détérioration permanente et raisonnablement possible de ces hypothèses, qui ont le plus grand impact sur les estimations des flux de trésorerie futurs, lorsque toutes les autres hypothèses demeurent inchangées. Cette analyse présente les sensibilités avant et après l'atténuation du risque par les contrats de réassurance. Une amélioration du même pourcentage de ces hypothèses aurait une incidence similaire, mais en sens inverse.

Sensibilités immédiates des principales hypothèses utilisées pour l'évaluation du passif (actif) relatif aux contrats d'assurance au brut et au net de la réassurance¹

(en millions de dollars)	Au 31 décembre 2023			
	Résultat net et capitaux propres		Marge sur services contractuels	
	Brut	Net	Brut	Net
Comportement des titulaires de polices				
Effet d'une détérioration de 10 % ²	—	5	(525)	(580)
Mortalité				
Effet d'une détérioration de 2 % pour les produits d'assurance ³	(35)	(45)	(270)	(65)
Effet d'une détérioration de 2 % pour les produits de rente ⁴	5	—	(45)	(40)
Morbidité				
Effet d'une détérioration de 5 % ⁵	(35)	(35)	(90)	(55)
Dépenses				
Effet d'une détérioration de 5 % ⁶	—	—	(100)	(100)

(en millions de dollars)	Au 31 décembre 2022			
	Résultat net et capitaux propres		Marge sur services contractuels	
	Brut	Net	Brut	Net
Comportement des titulaires de polices				
Effet d'une détérioration de 10 % ²	30	30	(535)	(570)
Mortalité				
Effet d'une détérioration de 2 % pour les produits d'assurance ³	(15)	(25)	(270)	(90)
Effet d'une détérioration de 2 % pour les produits de rente ⁴	5	5	(35)	(30)
Morbidité				
Effet d'une détérioration de 5 % ⁵	(25)	(25)	(90)	(50)
Dépenses				
Effet d'une détérioration de 5 % ⁶	—	—	(100)	(100)

Pour plus d'informations sur la gestion du risque d'assurance, notamment sur les contrôles et les processus de gestion du risque d'assurance, se référer à la note 14 « Gestion du risque d'assurance » des états financiers consolidés audités au 31 décembre 2023 de la société.

Risque de marché

La société est exposée au risque de marché, soit au risque de perte financière liée à des changements inattendus dans le niveau ou la volatilité des prix du marché des actifs et des passifs. Cette catégorie inclut, entre autres, le risque de taux d'intérêt et d'écart de crédit, le risque lié aux actions et le risque de taux de change.

La société a établi un énoncé d'appétit et de tolérance au risque ainsi que des politiques de placement qui comportent plusieurs mesures quantitatives visant à limiter l'incidence de ces facteurs de risque. L'énoncé et les politiques font l'objet d'une révision périodique et toute modification aux politiques est soumise à l'approbation du conseil d'administration. La gestion des investissements et le respect des politiques font l'objet d'un suivi régulier et les résultats qui en découlent sont présentés au comité de placement du conseil d'administration au moins trimestriellement.

¹ Ces sensibilités sont arrondies aux 5 millions de dollars les plus près et représentent les impacts immédiats d'un changement d'hypothèses. Elles sont également ajustées afin de refléter le caractère ajustable des produits, le cas échéant.

² En supposant 90 % des taux de déchéance prévus pour les produits fondés sur la déchéance et 110 % des taux de déchéance prévus pour les autres produits.

³ En supposant 102 % des taux de mortalité prévus pour les produits où une augmentation des taux croissants augmente le passif (actif) relatif aux contrats d'assurance.

⁴ En supposant 98 % des taux de mortalité prévus pour les produits où une baisse des taux augmente le passif (actif) relatif aux contrats d'assurance.

⁵ En supposant 95 % du taux de cessation prévu lorsque l'assuré est ou devient invalide et 105 % du taux de survie prévu lorsque l'assuré est actif.

⁶ En supposant 105 % des coûts prévus pour la gestion et le maintien des polices en vigueur.

[†] Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

Risque de taux d'intérêt et d'écart de crédit – Une des activités de base d'un assureur consiste à investir les primes reçues des clients dans le but ultime de verser des prestations éventuelles dont l'échéance peut être éloignée dans le temps et incertaine, notamment en ce qui touche les prestations au décès et les versements de rentes. Le risque de taux d'intérêt et d'écart de crédit est le risque de perte financière associé aux fluctuations des taux d'intérêt ou des écarts de crédit. Il peut survenir si les flux monétaires de l'actif ne peuvent pas être réinvestis à des taux d'intérêt suffisamment élevés par rapport aux taux d'intérêt et d'écarts de crédit implicites du passif correspondant, ou si un actif doit être liquidé afin de reproduire les flux monétaires du passif et donc qu'une perte de valeur marchande en résulte en raison d'une hausse des taux d'intérêt ou d'écarts de crédit. Ce risque dépend de la répartition des actifs de la société, de son positionnement actif-passif, de facteurs externes qui influencent les marchés, de la nature des garanties intrinsèques des produits et des options des titulaires de polices.

Afin d'atténuer ces risques, la société a élaboré un processus de réplication des passifs qui prend en considération les caractéristiques des passifs financiers liés à chaque type de produit de rente et d'assurance. Parmi les considérations importantes prises en compte dans ce processus de réplication, mentionnons la structure des flux monétaires prévus et le degré de certitude quant à leur échéance, le type de rendement (fixe ou variable), l'existence d'options ou de garanties inhérentes aux actifs et aux passifs, ainsi que la disponibilité d'actifs appropriés sur le marché. Ce processus de réplication permet alors à la société de déterminer et de sélectionner des stratégies de placement pour atteindre ses objectifs de rendement global ajustés au risque dans ses diverses limites d'appétit et de tolérance au risque.

Les stratégies d'investissement sont établies selon les caractéristiques des passifs financiers liés à chaque produit. Deux importantes stratégies de la société sont décrites ci-dessous.

1) Stratégie de gestion globale des portefeuilles

Cette stratégie couvre la vaste majorité du passif (actif) relatif aux contrats d'assurance et du passif relatif aux contrats d'investissement et dépôts du fonds général de la société. Elle englobe, entre autres, des produits d'assurance individuelle et collective, des rentes et des comptes à intérêt garanti. Elle couvre principalement les passifs de tous types d'échéances et les structures de flux monétaires des passifs. Pour cette catégorie, la société préconise une stratégie de gestion des placements visant à optimiser le rendement à long terme des actifs tout en maintenant des critères stricts de réplication actif-passif. Entre autres, des techniques de portefeuille de réplication des passifs sont utilisées et combinées avec des limites de réplication de durée de taux et d'écart de crédit clés pour atténuer l'exposition globale au risque. La société a établi des limites de risque de taux d'intérêt et d'écart de crédit dans son énoncé d'appétit et de tolérance au risque. La diversification est un principe clé et une conviction qui guide l'allocation globale d'actifs et les limites d'exposition.

La société utilise des actifs de grande qualité, constitués principalement de titres à revenu fixe à longue échéance (dettes gouvernementales, d'entreprises et privées), d'actifs à revenu non fixe (actions privées, immeubles de placement, infrastructures, actions ordinaires et privilégiées, indices boursiers, options sur indices boursiers et unités de fonds de placement), pour optimiser le risque et le rendement de cette catégorie de passifs. Des instruments financiers dérivés peuvent également être utilisés pour améliorer le positionnement actif-passif du portefeuille ou son rendement ajusté au risque. La répartition des actifs vise à obtenir un rendement optimal, en tenant compte des exigences de capital, des attentes concernant la structure des taux d'intérêt et des rendements des marchés boursiers. La stratégie tient en même temps compte des contraintes imposées par l'énoncé d'appétit et de tolérance au risque ainsi que des politiques de placement.

2) Stratégie des comptes de polices d'assurance vie universelle

Cette stratégie couvre le passif (actif) relatif aux contrats d'assurance du fonds général de la société qui est lié aux comptes des polices d'assurance vie universelle. Le rendement sur ce passif est déterminé en fonction d'un indice de marché ou d'un indice de portefeuille. Pour ce passif, le processus de réplication est réalisé en utilisant des actifs dont les caractéristiques correspondent à celles des passifs, ou à celles de l'indice de référence, de manière à répliquer de façon stricte les rendements relatifs aux comptes sous-jacents.

Pour les comptes indiciaires gérés et les comptes gérés dont le rendement varie en fonction d'un fonds ou d'un indice, l'impact sur le résultat net d'une variation des marchés boursiers appliquée aux actifs serait négligeable, puisqu'une variation équivalente serait appliquée aux passifs correspondants.

Risque relatif au taux d'actualisation ultime – La société estime les taux d'intérêt au-delà de 30 ans, car ces données ne sont pas observables sur le marché. Pour établir une courbe de taux d'actualisation, un taux d'actualisation ultime est fixé et une méthodologie d'interpolation est appliquée entre le dernier point relatif aux données observables et le taux d'actualisation ultime. Un taux d'actualisation ultime représente la somme de deux hypothèses : un taux sans risque ultime et une prime d'illiquidité ultime. Les deux hypothèses peuvent évoluer dans le temps, et les variations qui en découlent ont une incidence sur le résultat net de la société.

Risque lié aux actions – Le risque lié aux actions représente le risque de changement de la valeur des investissements et autres actifs en raison de fluctuation des paramètres de marchés boursiers. La société est exposée à ce risque de diverses manières dans ses activités régulières en raison : a) des produits sur les actifs détenus dans le fonds général; b) des effets sur le passif (actif) relatif aux contrats d'assurance lié aux polices d'assurance vie universelle et aux produits relatifs aux fonds distincts; et c) des revenus nets relatifs à l'actif sous gestion ainsi qu'à l'actif sous administration.

Afin d'assurer une saine gestion de l'exposition au marché, l'énoncé d'appétit et de tolérance au risque et les politiques de placement de la société définissent des limites quantitatives et qualitatives d'utilisation des actifs à revenu non fixe (actions publiques, actions privées, immeubles de placement et infrastructures). La composition cible de l'actif sous forme d'actifs à revenu non fixe vise à maximiser les rendements de la société ajustés en fonction du risque.

Les politiques de placement permettent à la société d'utiliser des instruments financiers dérivés. L'utilisation de ces instruments doit cependant respecter les limites de l'énoncé d'appétit et de tolérance au risque et les limites de la politique de placement. La cote de crédit de l'institution financière utilisée en contrepartie doit notamment dépasser un certain seuil.

Au cours de l'exercice qui s'est terminé le 31 décembre 2023, des instruments financiers dérivés ont été utilisés dans le cadre de stratégies d'amélioration du rendement. L'utilisation d'options sur indices boursiers permet à la société de maintenir une exposition aux marchés boursiers tout en limitant la perte financière potentielle. De tels instruments ont également été utilisés dans le cadre du programme de couverture dynamique relatif aux garanties des fonds distincts ainsi que pour couvrir le risque lié aux fonds des polices d'assurance vie universelle.

[†] Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

Risque relatif aux fonds distincts – Les fonds distincts représentent pour la société un important risque de taux d'intérêt et d'écart de crédit, de baisse des marchés boursiers et, dans une moindre mesure, de taux de change.

Un fonds distinct est un type d'investissement semblable à un fonds commun de placement, mais généralement assorti d'une garantie en cas de décès et d'une garantie à l'échéance. De plus, pour certains produits, une garantie peut s'appliquer lors d'un retrait partiel. En raison de la volatilité inhérente aux taux d'intérêt, aux écarts de crédit et aux marchés boursiers, la société est exposée au risque que la valeur marchande des fonds distincts soit inférieure à leur valeur minimale garantie au moment où la garantie devient applicable et qu'elle doit alors compenser l'épargnant pour la différence, sous la forme d'une prestation. Afin d'avoir un aperçu de son exposition au risque lié aux garanties des fonds distincts, la société contrôle le montant net au risque, c'est-à-dire l'excédent de la valeur minimale garantie sur la valeur marchande de l'ensemble des contrats qui, à un moment donné dans le temps, se retrouvent dans cette situation. Le montant net au risque ne constitue pas comme tel un montant de prestation à verser, mais plutôt une estimation du montant au risque. Cela s'explique du fait que les prestations qui pourraient devoir être versées ultimement dans l'avenir dépendront de diverses éventualités, dont le rendement des marchés ainsi que la longévité et le comportement des titulaires de contrats.

Le tableau suivant montre des informations concernant l'actif des fonds distincts sous gestion dans l'unité d'exploitation de la Gestion de patrimoine individuel. L'exposition aux risques liés aux actifs des fonds distincts sous la gestion de l'unité d'exploitation de l'Épargne et retraite collectives n'a pas d'impact significatif sur les états financiers de la société.

Actif des fonds distincts de la Gestion de patrimoine individuel sous gestion

(en millions de dollars)	2023	2022
Actif sous gestion [†]	26 651	23 452
Valeur minimale garantie	21 518	20 695
Valeur des actifs sous-jacents aux garanties significatives ⁷	6 041	6 172
Valeur des actifs sous-jacents aux garanties minimales ⁸	20 610	17 279

Afin d'atténuer une partie du risque lié à cette exposition, la société a mis en place un programme de couverture dynamique. La totalité des contrats qui comportent des garanties significatives font partie du programme de couverture. La société assume 10 % du risque pour les garanties à l'échéance de certains de ces contrats émis préalablement à la mise en place du programme de couverture. Le risque des garanties au décès ainsi que celui des garanties minimales sont limités et la société a décidé de ne pas les inclure dans son programme de couverture dynamique.

Le programme de couverture dynamique consiste, pour la société, à vendre à découvert des contrats à terme normalisés sur indices boursiers négociés à la bourse ainsi qu'à conclure des ententes relativement à des contrats à terme sur devises négociés à la bourse, des swaps de taux d'intérêt et des swaps internes de rendement total sur indices négociés à la bourse. Ce programme permet de couvrir en bonne partie la sensibilité du résultat net au rendement des fonds obligataires et des fonds d'actions ainsi qu'à la variation des taux d'intérêt découlant des garanties liées aux fonds distincts. Afin que la stratégie établie par la société couvre adéquatement les risques liés aux garanties couvertes, un rééquilibrage dynamique des instruments de couverture est effectué en fonction de l'évolution des conditions des marchés financiers.

Dans le cadre du programme de couverture dynamique, la valeur du passif relatif aux garanties est mise à jour plusieurs fois par jour afin de refléter les différences entre les résultats réels et l'expérience prévue. Dans le processus de calcul de l'expérience prévue, la société utilise certaines hypothèses, notamment concernant la longévité des titulaires de polices et les rachats éventuels. L'hypothèse concernant les rachats comporte cependant certaines limites. Le moment et l'ampleur des retraits et des transferts de fonds effectués ne peuvent pas, en effet, être couverts à l'aide d'instruments financiers dérivés puisqu'ils dépendent des décisions prises par les titulaires de contrats. Une expérience défavorable par rapport à celle prévue peut donc altérer la qualité de la couverture.

Le programme de couverture dynamique n'a pas pour objectif d'éliminer entièrement les risques associés aux garanties couvertes. Plusieurs éléments peuvent avoir une incidence sur la qualité de la couverture et entraîner éventuellement un gain ou une perte à l'état des résultats. Le programme de couverture dynamique comporte, dans son processus même, certains risques qui peuvent limiter son efficacité, notamment les risques suivants :

- Le programme s'appuie sur le rééquilibrage dynamique des instruments de couverture dérivés. Une diminution de la liquidité de ces instruments entraînerait une incidence défavorable sur l'efficacité du programme;
- L'utilisation d'instruments dérivés de couverture comporte un risque de contrepartie qui est atténué par l'existence d'ententes avec garanties et dont le règlement net s'effectue sur base quotidienne;
- Il peut survenir un écart favorable ou défavorable entre les rendements réalisés sur les fonds distincts et ceux réalisés sur les positions de couverture détenues pour couvrir les garanties associées à ces fonds.

Les variations de la valeur économique du passif sont compensées en très grande partie par les variations des actifs détenus dans le cadre du programme de couverture dynamique. Au cours des huit derniers trimestres, l'efficacité trimestrielle de notre programme de couverture dynamique a évolué entre 88,4 % et 96,8 % en fonction notamment de la volatilité des marchés financiers. De plus, son efficacité a été de 92,9 % depuis sa mise en œuvre en octobre 2010, ce qui est un excellent résultat.

Risque de taux de change – Le risque de taux de change correspond au risque de changement de la valeur des investissements et autres actifs en raison de changements inattendus dans le niveau ou la volatilité des taux de change. La société est exposée à ce risque de diverses manières dans le cadre de ses activités courantes, à travers : 1) ses investissements et autres actifs détenus ou exposés, libellés en devises étrangères ; et 2) les revenus et dépenses libellés en devises étrangères et 3) le passif des contrats d'assurance libellé en devises étrangères.

La société a adopté comme politique de ne pas conserver de risque important lié au taux de change. À cet effet, les éléments de passif sont généralement appariés avec des éléments d'actif exprimés dans la même devise, sinon, des instruments financiers dérivés sont utilisés afin de réduire l'exposition nette aux taux de change.

⁷ Représente la valeur des actifs sous-jacents à une garantie à l'échéance dont le risque est jugé significatif ou à une garantie de retrait.

⁸ Représente la valeur des actifs pour lesquels le risque des garanties est limité et que la société a décidé de ne pas inclure dans le programme de couverture dynamique.

[†] Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

La société recourt également à la comptabilité de couverture afin de limiter l'effet de la variation des capitaux propres principalement à l'égard d'un investissement net dans un établissement étranger ayant une monnaie fonctionnelle différente de la monnaie fonctionnelle de la société. L'information relative à la comptabilité de couverture est présentée à la note 9 « Instruments financiers dérivés » des états financiers consolidés. Le risque de change résiduel n'a pas d'effet important sur les états financiers consolidés de la société et peut être évalué dans les états consolidés du résultat global.

Sensibilités immédiates au risque de marché

Mise en garde concernant les sensibilités immédiates – Les sensibilités sont fournies dans cette section pour certains risques. Les sensibilités sont projetées à l'aide de modèles internes à la date de fin de la période et reflètent les actifs et les passifs de la société à cette date. Ces sensibilités mesurent l'impact du changement d'un facteur à la fois et supposent que tous les autres facteurs demeurent inchangés. Les sensibilités comprennent l'incidence du rééquilibrage des couvertures d'actions et de taux d'intérêt, comme prévu dans le programme de couverture dynamique de la société utilisé pour les garanties sur les fonds distincts. Elles excluent toute action ultérieure sur le portefeuille de placements de la société.

En ce qui concerne les sensibilités relatives au ratio de solvabilité, la société suppose qu'aucun changement de scénario ne se produit lors de l'estimation de l'incidence sur le risque de taux d'intérêt dans le cadre de l'ESCAP (le risque de taux d'intérêt dans le cadre de l'ESCAP est évalué selon quatre scénarios de taux d'intérêt différents, et le scénario menant à l'exigence de capital la plus élevée est choisi comme le pire scénario pour chaque région géographique).

Les résultats réels peuvent différer considérablement des estimations pour diverses raisons, y compris l'interaction entre les facteurs lorsqu'il y a plus d'un changement qui se produit; les changements dans la composition des activités, les changements dans les hypothèses actuarielles et de placement, les changements dans les stratégies de placement, l'expérience réelle différant des hypothèses, le taux d'imposition effectif, les facteurs de marché, le fait que les sensibilités représentent des scénarios simplifiés (p. ex. déplacement parallèle des taux d'intérêt par rapport aux mouvements non parallèles) et les limites de nos modèles internes. Également, les changements dans les facteurs qui sont inférieurs ou supérieurs aux changements testés peuvent ne pas être linéaires. Pour ces raisons, les sensibilités ne doivent être considérées que comme des estimations directionnelles des sensibilités sous-jacentes pour les facteurs respectifs fondées sur les hypothèses décrites ci-dessous.

Les sensibilités immédiates font référence aux effets instantanés sur les valeurs de l'actif et du passif, ignorant tout effet sur les revenus et les dépenses futurs. Elles doivent être utilisées avec prudence pour estimer les impacts financiers des variations du marché pour un trimestre. Les sensibilités immédiates supposent une variation immédiate du marché suivie d'une évolution normalement attendue du marché pour le reste du trimestre. En d'autres termes, les sensibilités immédiates pourraient être interprétées grossièrement comme la différence entre une variation réelle du marché pour un trimestre et les attentes pour ce trimestre. Par exemple, pour les marchés boursiers publics où une croissance est normalement attendue, des valeurs de marché stables pour un trimestre équivalraient à une baisse immédiate des valeurs de marché.

Sensibilités immédiates aux taux d'intérêt et aux écarts de crédit – Une analyse de la sensibilité de la société à une variation immédiate des taux d'intérêt sans risque et des écarts de crédit relatifs aux obligations de sociétés et aux obligations gouvernementales provinciales est présentée ci-dessous. Chaque sensibilité suppose que toutes les autres hypothèses demeurent inchangées. Considérant que la société gère ces risques en examinant conjointement les instruments financiers et les contrats d'assurance, elle analyse et divulgue ses sensibilités sur une base nette.

Impact immédiat d'un changement parallèle et immédiat des taux d'intérêt

	Au 31 décembre 2023		Au 31 décembre 2022 ⁹	
	Baisse de 50 points de base	Hausse de 50 points de base	Baisse de 50 points de base	Hausse de 50 points de base
(en millions de dollars, sauf indication contraire)				
Résultat net ¹⁰	—	(25)	50	(75)
Capitaux propres ^{10,11}	(50)	25	50	(50)
Marge sur services contractuels ^{10,12}	(25)	25	(25)	25
Ratio de solvabilité ¹³	(1,5 %)	1 %	(1 %) ¹⁴	0,5 % ¹⁴

Impact immédiat d'un changement parallèle et immédiat des écarts de crédit des obligations de sociétés

	Au 31 décembre 2023		Au 31 décembre 2022 ⁹	
	Baisse de 50 points de base	Hausse de 50 points de base	Baisse de 50 points de base	Hausse de 50 points de base
(en millions de dollars, sauf indication contraire)				
Résultat net ¹⁰	—	(25)	—	(25)
Capitaux propres ^{10,11}	(75)	50	—	(25)
Marge sur services contractuels ^{10,12}	—	—	—	—
Ratio de solvabilité ¹³	(1,5 %)	1,5 %	(1,5 %) ¹⁴	1,5 % ¹⁴

⁹ Les sensibilités au 31 décembre 2022 ne sont pas entièrement représentatives du profil de risque de 2023, considérant que la transition du portefeuille de placements de la société aux fins de la gestion des actifs et des passifs en vertu de IFRS 17 et de IFRS 9 n'a été entièrement achevée qu'en 2023.

¹⁰ Ces sensibilités sont arrondies aux 25 millions de dollars les plus près.

¹¹ L'impact sur les capitaux propres comprend l'impact relatif au résultat net ainsi que celui relatif à la réévaluation des avantages postérieurs à l'emploi.

¹² L'impact sur la marge sur services contractuels est avant impôts.

¹³ Ces sensibilités sont arrondies au 0,5 point de pourcentage le plus près.

¹⁴ La nouvelle ligne directrice sur les exigences en matière de suffisance des fonds propres de l'ESCAP adaptée aux normes IFRS 17 et IFRS 9 n'est en vigueur que depuis le 1^{er} janvier 2023.

[†] Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

Impact immédiat d'un changement parallèle et immédiat des écarts de crédit des obligations des gouvernements provinciaux

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	Au 31 décembre 2023		Au 31 décembre 2022 ¹⁵	
	Baisse de 50 points de base	Hausse de 50 points de base	Baisse de 50 points de base	Hausse de 50 points de base
Résultat net ¹⁶	(25)	25	(25)	—
Capitaux propres ^{16,17}	—	—	(25)	—
Marge sur services contractuels ^{16,18}	(100)	75	(100)	75
Ratio de solvabilité ¹⁹	0,5 %	(0,5 %)	0,5 % ²⁰	(0,5 %) ²⁰

Sensibilités immédiates relatives au taux d'actualisation ultime – Une analyse de la sensibilité de la société à un changement immédiat de l'hypothèse relative au taux d'actualisation ultime utilisée pour établir le passif (actif) net relatif aux contrats d'assurance est présentée ci-dessous. Chaque sensibilité suppose que toutes les autres hypothèses demeurent inchangées.

Impact immédiat d'un changement immédiat de l'hypothèse relative au taux d'actualisation ultime pour établir le passif (actif) net relatif aux contrats d'assurance

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	Au 31 décembre 2023		Au 31 décembre 2022 ¹⁵	
	Baisse de 50 points de base	Hausse de 50 points de base	Baisse de 50 points de base	Hausse de 50 points de base
Résultat net ²¹	(50)	50	(50)	60
Capitaux propres ²¹	(50)	50	(50)	60
Marge sur services contractuels ^{18,21}	—	—	—	—

Sensibilités immédiates relatives aux actions de sociétés publiques – Une analyse de la sensibilité de la société à une variation immédiate des actions de sociétés publiques est présentée ci-dessous et suppose que toutes les autres hypothèses demeurent inchangées. Considérant que la société gère ce risque en examinant conjointement les instruments financiers et les contrats d'assurance, elle analyse et divulgue ses sensibilités sur une base nette.

Impact immédiat d'une variation de valeur immédiate des actions de sociétés publiques²²

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	Au 31 décembre 2023			
	Baisse de 25 %	Baisse de 10 %	Hausse de 25 %	Hausse de 10 %
Résultat net ¹⁶	(150)	(75)	100	200
Capitaux propres ^{16,17}	(225)	(100)	125	275
Marge sur services contractuels ^{16,18}	(500)	(200)	175	450
Ratio de solvabilité ¹⁹	1 %	0,5 %	(1 %)	(2 %)

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	Au 31 décembre 2022 ¹⁵			
	Baisse de 25 %	Baisse de 10 %	Hausse de 10 %	Hausse de 25 %
Résultat net ¹⁶	(75)	(25)	25	75
Capitaux propres ^{16,17}	(75)	(25)	25	75
Marge sur services contractuels ^{16,18}	(425)	(175)	200	500
Ratio de solvabilité ¹⁹	0,5 % ²⁰	0,5 % ²⁰	(0,5 %) ²⁰	(1 %) ²⁰

Afin de mesurer sa sensibilité aux actions de sociétés publiques, la société a examiné l'impact d'une variation de marché de 10 % à la fin de l'exercice, estimant que ce type de variation était raisonnable dans l'environnement de marché actuel. Une variation de marché de 25 % est également divulguée afin de fournir un plus large éventail d'impacts potentiels en raison de changements importants dans les niveaux du marché des actions de sociétés publiques.

¹⁵ Les sensibilités au 31 décembre 2022 ne sont pas entièrement représentatives du profil de risque de 2023, considérant que la transition du portefeuille de placements de la société aux fins de la gestion des actifs et des passifs en vertu de IFRS 17 et de IFRS 9 n'a été entièrement achevée qu'en 2023.

¹⁶ Ces sensibilités sont arrondies aux 25 millions de dollars les plus près.

¹⁷ L'impact sur les capitaux propres comprend l'impact relatif au résultat net ainsi que celui relatif à la réévaluation des avantages postérieurs à l'emploi.

¹⁸ L'impact sur la marge sur services contractuels est avant impôts.

¹⁹ Ces sensibilités sont arrondies au 0,5 point de pourcentage le plus près.

²⁰ La nouvelle ligne directrice sur les exigences en matière de suffisance des fonds propres de l'ESCAP adaptée aux normes IFRS 17 et IFRS 9 n'est en vigueur que depuis le 1^{er} janvier 2023.

²¹ Ces sensibilités sont arrondies aux 10 millions de dollars les plus près.

²² Les actions privilégiées sont exclues du périmètre de ces analyses de sensibilité.

[†] Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

Sensibilités immédiates relatives aux actifs privés à revenu non fixe – Une analyse de la sensibilité de la société à un changement immédiat de la valeur des actifs privés à revenu non fixe est présentée ci-dessous et suppose que toutes les autres hypothèses demeurent inchangées. Ces impacts ne concernent que les instruments financiers, car les contrats d'assurance sont insensibles à ces valeurs de marché. Les actifs privés à revenu non fixe comprennent les actions de sociétés privées, les immeubles de placement et les infrastructures.

Impact immédiat d'un changement immédiat de la valeur marchande des actifs privés à revenu non fixe (actions de sociétés privées, immeubles de placement et infrastructures)

	Au 31 décembre 2023		Au 31 décembre 2022 ²³	
	Baisse de 10 %	Hausse de 10 %	Baisse de 10 %	Hausse de 10 %
(en millions de dollars, sauf indication contraire)				
Résultat net ²⁴	(275)	275	(300)	300
Capitaux propres ^{24,25}	(300)	300	(300)	300
Marge sur services contractuels ^{24,26}	—	—	—	—
Ratio de solvabilité ²⁷	(1,5 %)	1,5 %	(1,5 %) ²⁸	1,5 % ²⁸

Sensibilité des bénéfices de base au risque de marché

Mise en garde concernant les sensibilités des bénéfices de base – Les sensibilités sont fournies dans cette section pour certains risques. Les sensibilités sont projetées à l'aide de modèles internes à la date de clôture et sont mesurées en fonction des actifs et des passifs de la société à cette date. Ces sensibilités mesurent l'impact du changement d'un facteur à la fois et supposent que tous les autres facteurs demeurent inchangés. En outre, elles excluent toute action ultérieure sur le portefeuille de placements de la société.

Les résultats réels peuvent différer considérablement de ces estimations pour diverses raisons, y compris l'interaction entre les facteurs lorsqu'il y a plus d'un changement; les changements dans la composition des activités, les changements dans les hypothèses actuarielles et de placement, les changements dans les stratégies de placement, l'expérience réelle qui diffère des hypothèses, le taux d'imposition effectif, les facteurs de marché, le fait que les sensibilités représentent des scénarios simplifiés (p. ex. déplacement parallèle des taux d'intérêt par rapport aux mouvements non parallèles) et les limites de nos modèles internes. En outre, les changements dans les facteurs qui sont inférieurs ou supérieurs aux changements testés peuvent ne pas être linéaires. Pour ces raisons, les sensibilités ne doivent être considérées que comme des estimations directionnelles des sensibilités sous-jacentes pour les facteurs respectifs fondées sur les hypothèses décrites ci-dessous.

Sensibilité des bénéfices de base au risque de marché – Une analyse de la sensibilité de la société à un changement immédiat de divers facteurs est présentée ci-dessous. Chaque sensibilité suppose que toutes les autres hypothèses et tous les autres facteurs demeurent inchangés.

Les répercussions estimées ci-dessous sont principalement attribuables aux revenus et charges suivants qui sont directement touchés par le niveau des indicateurs de marché :

- le rendement attendu des placements d'actifs à revenu non fixe;
- la comptabilisation de la MSC dans le bénéfice pour les produits de fonds distincts;
- les revenus nets sur les actifs sous gestion (fonds communs de placement) et sur les actifs administrés (sociétés affiliées de distribution en gestion de patrimoine); et
- le rendement attendu des actifs à revenu fixe et des charges de financement du passif attendues.

Répercussions sur le bénéfice tiré des activités de base des trimestres à venir au 31 décembre 2023

Facteurs de risque	Description du choc	Impact sur les bénéfices tirés des activités de base futurs
		(en millions de dollars, après impôts)
Actions publiques ²⁹	Variation immédiate de +5 % des valeurs du marché	4
	Variation immédiate de -5 % des valeurs du marché	(5)
Actifs privés à revenu non fixe (capitaux propres privés, immeubles de placement et infrastructures)	Variation immédiate de +5 % des valeurs du marché	3
	Variation immédiate de -5 % des valeurs du marché	(3)
Taux d'intérêt	Décalage parallèle immédiat de +10 pb sur tous les taux	2
	Décalage parallèle immédiat de -10 pb sur tous les taux	(2)
Crédits et écarts de swaps ³⁰	Décalage parallèle immédiat de +10 pb sur tous les taux	2
	Décalage parallèle immédiat de -10 pb sur tous les taux	(2)

²³ Les sensibilités au 31 décembre 2022 ne sont pas entièrement représentatives du profil de risque de 2023, considérant que la transition du portefeuille de placements de la société aux fins de la gestion des actifs et des passifs en vertu de IFRS 17 et de IFRS 9 n'a été entièrement achevée qu'en 2023.

²⁴ Ces sensibilités sont arrondies aux 25 millions de dollars les plus près.

²⁵ L'impact sur les capitaux propres comprend l'impact relatif au résultat net ainsi que celui relatif à la réévaluation des avantages postérieurs à l'emploi.

²⁶ L'impact sur la marge sur services contractuels est avant impôts.

²⁷ Ces sensibilités sont arrondies au 0,5 point de pourcentage le plus près.

²⁸ La nouvelle ligne directrice sur les exigences en matière de suffisance des fonds propres de l'ESCAP adaptée aux normes IFRS 17 et IFRS 9 n'est en vigueur que depuis le 1^{er} janvier 2023.

²⁹ Les actions privilégiées sont exclues de la portée de la présente analyse de sensibilité.

³⁰ Les écarts de crédit comprennent les écarts de crédit des obligations des sociétés et les écarts de crédit des obligations gouvernementales provinciales.

[†] Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

Ces répercussions représentent des impacts sur le bénéfice de base pour le prochain trimestre. Les répercussions sur le niveau des bénéfices tirés des activités de base seront similaires pour les trimestres à venir si les rendements futurs des marchés boursiers sont conformes aux attentes et si les taux d'intérêt sont stables. De plus, le bénéfice tiré des activités de base pour le trimestre en cours serait également affecté par les mouvements du marché au cours du trimestre en cours, mais uniquement pour ces deux effets : effet sur la comptabilisation de la MSC dans le bénéfice pour les produits de fonds distincts et effet sur les revenus nets de l'actif sous gestion (fonds communs de placement) et de l'actif administré (sociétés affiliées de gestion de patrimoine).

Ces sensibilités des bénéfices de base doivent être utilisées avec prudence pour estimer les répercussions des mouvements du marché, car elles ne reflètent pas la diversification entre les facteurs de risque, les mesures de gestion futures potentielles et la réoptimisation du portefeuille de placements.

Risque de crédit

Le risque de crédit correspond au risque de perte financière liée au défaut de remboursement, par un emprunteur ou une contrepartie, de ses obligations aux échéances prévues. Ce risque provient principalement du crédit accordé sous forme de prêts et d'obligations de sociétés, mais aussi de l'exposition aux instruments financiers dérivés et aux réassureurs qui partagent les engagements de la société envers les titulaires de polices.

Dans le cadre de ses politiques de placement, la société utilise des instruments financiers dérivés, dont des contrats prévoyant l'échange de flux monétaires (swaps) ainsi que des contrats à terme de gré à gré et des options. Certains de ces contrats sont utilisés aux fins de réplification d'actifs et de passifs et de gestion des risques financiers. Ils visent notamment à atténuer le risque de crédit, de même que les risques liés aux fluctuations des taux d'intérêt, des devises et des marchés boursiers.

Les instruments financiers dérivés utilisés exposent la société au risque de crédit en raison de la présence de contreparties impliquées. Comme indiqué précédemment, les contreparties des instruments financiers dérivés doivent répondre à des critères bien établis et des ententes contenant des biens en garantie pour compenser quotidiennement les marges de variation, selon les normes et standards de l'industrie, ont été établies avec ces institutions de façon à limiter et à contrôler le risque de crédit.

Le risque de crédit peut également survenir lorsqu'il y a une concentration des investissements dans des entités présentant des caractéristiques similaires ou qui exercent des activités dans un même secteur ou dans une même région géographique ou lorsqu'un investissement important est effectué dans une seule entité. Des renseignements supplémentaires sur le risque de concentration sont présentés à la note 8 « Gestion des risques financiers associés aux instruments financiers et aux contrats d'assurance » des états financiers audités consolidés au 31 décembre 2023.

Les politiques de placement de la société visent à atténuer le risque de concentration en favorisant une saine diversification des investissements, en limitant l'exposition à un même émetteur et en recherchant une qualité d'émetteurs relativement élevée. Les critères de construction des portefeuilles imposent également des limites par groupes d'émetteurs liés, par secteurs d'activité et par régions géographiques. Ces limites dépendent de la qualité du crédit des émetteurs.

La société dispose d'une politique de gestion des risques et d'une politique de risque de crédit qui prévoient l'attribution de cotes de crédit internes pour les placements n'ayant aucune cote de crédit attribuée par une agence de notation reconnue. Les politiques et les procédures en place établissent des critères de sélection et définissent les limites d'autorisation du crédit selon l'envergure et le degré de risque. Afin de gérer le risque de crédit lié à ces placements, la société peut exiger des sûretés, notamment pour les prêts et les hypothèques immobilières, résidentielles ou commerciales.

Finalement, bien que les ententes de réassurance permettent à la société de récupérer auprès des réassureurs la portion cédée des demandes de règlement qui lui sont présentées, la société demeure responsable en premier lieu de ses engagements envers ses titulaires de polices et elle est par conséquent exposée au risque de crédit lié aux montants cédés aux réassureurs. Cette catégorie de risque inclut le risque d'assurance résiduel, le risque juridique, le risque de contrepartie et le risque de liquidité résultant des activités de réassurance. Pour limiter ce risque, la société applique les processus et critères prévus dans sa politique de gestion du risque lié à la réassurance tels que mener la revue diligente des réassureurs sélectionnés, limiter la concentration des risques et effectuer des tests de sensibilité. Les ententes de réassurance de la société sont suffisamment diversifiées pour que la société ne dépende pas d'un réassureur unique, et que ses activités ne présentent pas non plus de dépendance importante à une entente de réassurance unique.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité représente le risque de ne pas être en mesure de se libérer de ses investissements et autres actifs en temps voulu afin de faire face à ses obligations financières, y compris les besoins de garantie, lorsqu'elles arrivent à échéance. Ce risque découle principalement : 1) des prestations payables selon les contrats d'assurance en vigueur ou des activités de gestion de patrimoine de la société; 2) des décaissements nécessaires pour l'acquisition ou lors de la période de détention de ses investissements; 3) du montant des garanties payables à ses contreparties au titre de ses contrats dérivés; 4) d'autres besoins de la société liés à la structure de son capital ou à ses objectifs stratégiques et opérationnels. L'indisponibilité totale ou partielle de sources de liquidité constitue également un élément de ce risque.

La société a établi une politique de gestion du risque de liquidité comportant de multiples paramètres, horizons temporels et mesures de concentration pour garantir une gestion saine et prudente de son risque de liquidité et surveiller sa position de liquidité dans différentes conjonctures. Afin de maintenir un niveau approprié de liquidités, la société s'assure qu'une bonne proportion de ses éléments d'actif soit détenue dans des titres facilement négociables. Plusieurs scénarios sont également analysés afin de garantir qu'elle sera en mesure d'honorer ses obligations dans différentes situations extrêmes. La politique est révisée périodiquement, et toute modification est présentée au conseil d'administration aux fins d'approbation. Le respect de la politique est contrôlé régulièrement, et les résultats qui en découlent sont présentés au comité de placement du conseil d'administration au moins trimestriellement.

Le risque associé aux prestations payables en vertu de contrats d'assurance est géré par la réplification des éléments d'actif avec les engagements financiers et une gestion rigoureuse de la trésorerie.

[†] Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

L'utilisation des instruments dérivés nécessite l'envoi de titres en garanties à des chambres de compensation et aux contreparties d'instruments dérivés afin d'atténuer le risque de crédit. Des simulations sont effectuées afin de mesurer les besoins de liquidités qui pourraient survenir à la suite de chocs sur les taux d'intérêt et sur les marchés boursiers afin d'évaluer le niveau d'actifs liquides à maintenir pour satisfaire aux exigences.

Compte tenu de la qualité de son portefeuille de placements, et malgré la volatilité des marchés financiers, la société juge que son niveau de liquidités actuel est adéquat.

Risque stratégique

Le risque stratégique est le risque que des décisions ou des événements internes ou externes empêchent la société de mettre en œuvre son plan opérationnel ou ses initiatives stratégiques, y compris les décisions liées aux fusions, aux acquisitions et aux dessaisissements, nuisant par le fait même à l'atteinte de ses objectifs stratégiques. Le risque stratégique peut donc résulter de l'incapacité à remplir le mandat et à atteindre les objectifs stratégiques, ou de l'échec de l'exécution des initiatives stratégiques.

Risque lié au contexte commercial – Plusieurs unités d'exploitation exercent des activités dans des secteurs très concurrentiels. Il est possible que des pressions concurrentielles ou des changements dans les besoins et les habitudes de consommation des clients entraînent une augmentation des pressions exercées sur le modèle d'affaires et influent négativement sur les résultats de la société, si elle ne s'adapte pas adéquatement.

Risque lié au contexte économique – Un changement dans l'environnement économique, telles une hausse du risque de crédit, une fluctuation des taux d'intérêt ou une dégradation des conditions sur les marchés financiers entraînant une hausse de la volatilité pourrait augmenter les pressions sur le modèle d'affaires ou avoir une incidence défavorable sur la rentabilité, la solidité financière et l'accès aux capitaux de la société.

Risque lié au contexte juridique ou réglementaire – Les institutions financières sont assujetties à une vaste gamme de lois et de règlements. Des changements liés à ces lois et règlements pourraient entraîner une hausse du temps et des ressources devant être alloués aux développements nécessaires pour assurer la conformité. La société est également exposée au risque lié aux changements aux normes comptables et actuarielles.

Risque lié au contexte politique et social – Un événement ou une décision d'ordre politique pourrait avoir une incidence défavorable sur la pertinence des produits de la société ou sur sa rentabilité.

Risque lié au contexte technologique – Une mauvaise adaptation à un changement dans l'environnement technologique pourrait avoir un impact sur l'intégrité de nos systèmes informatiques et de notre infrastructure technologique ou pourrait, de façon plus générale, perturber la réalisation du plan d'affaires de la société.

Risque lié aux changements climatiques – Les risques liés au climat pourraient avoir des impacts défavorables sur toutes les catégories de risques de taxonomie en faisant augmenter la fréquence et le coût des réclamations, causant des dommages matériels ou une interruption critique des activités, créant une exposition à un litige ou à un litige juridique, ou en détériorant la qualité et la valeur du portefeuille de placements. La société a intégré les risques liés au climat à son énoncé d'appétit et de tolérance au risque. Elle a mis à jour, à l'échelle de l'entité, une appréciation de l'importance relative des changements climatiques. La société a également formalisé son cadre de gestion des risques liés au climat dans sa politique d'entreprise de gestion des risques climatiques, qui prévoit un meilleur alignement des critères d'incidence et de probabilité utilisés sur la méthodologie interne d'évaluation des risques intégrée de iA Société financière, de façon à garantir que les risques liés au climat soient évalués de façon cohérente et proportionnelle aux autres risques. En plus d'être signataire des Principes pour l'investissement responsable appuyés par les Nations Unies, la société, par l'intermédiaire de sa filiale iA Gestion de placements inc., a mis à jour sa *Politique d'investissement durable*, qui comprend une section sur les changements climatiques et les engagements à intégrer des facteurs connexes aux processus en matière de placement. De plus amples renseignements sur la gestion des risques liés au climat et le cadre de gouvernance peuvent être trouvés dans le *Bilan de développement durable* et le rapport du groupe de travail susmentionné.

Le risque stratégique est, de par sa nature, influencé par des facteurs externes liés aux effets d'événements externes imprévus sur la société, mais aussi par des facteurs internes liés à la mauvaise gestion des effets externes, ou à la piètre exécution du plan opérationnel. Tous les secteurs de la société se tiennent au courant des changements dans l'environnement concurrentiel, économique, technologique, juridique ou réglementaire et surveillent ces changements afin de prévoir tout effet potentiel sur leurs activités et d'envisager des réponses potentielles dans l'éventualité où ces changements surviendraient. La gestion du risque stratégique consiste aussi à cerner les risques d'activités stratégiques en amont, afin d'évaluer l'incidence qu'elles pourraient avoir sur les limites de risque définies dans la politique de la société en matière d'énoncé de l'appétit et de tolérance au risque, particulièrement sur le ratio cible interne et le niveau d'opération visé du ratio de solvabilité, à surveiller en permanence les risques stratégiques, tels qu'ils sont définis dans la taxonomie des risques, pour les activités de nature stratégique, afin de mesurer leur évolution, et à communiquer cette évaluation du risque à la haute direction et aux organes de gouvernance appropriés de façon périodique.

En plus de la surveillance continue, la haute direction réévalue chaque année, voire plus fréquemment, à sa discrétion et en fonction des circonstances, les risques stratégiques actuels et émergents. Lors des exercices de planification stratégique des secteurs organisés à l'échelle de l'organisation, ces risques sont analysés pour en déterminer l'incidence sur la stratégie de la société et, inversement, pour déterminer s'il y a lieu d'adopter d'autres stratégies pour les gérer ou les atténuer.

Lors de l'examen des risques stratégiques et émergents de 2023, les risques suivants ont été confirmés, et les stratégies en place pour leur gestion, renouvelées.

Sécurité des données et cyberrisques – Le risque de cyberattaques ou de fraude externe a toujours constitué une priorité, mais face aux pirates commandités par des gouvernements et à l'évolution rapide et la disponibilité de l'intelligence artificielle permettant des cyberattaques plus sophistiquées et plus efficaces, la société doit continuellement renforcer ses politiques et ses mesures de contrôle, en plus de tester régulièrement ses systèmes de TI. La société porte une attention particulière au risque de vol de données et autres cyberrisques en renforçant en continu son cadre de gestion des risques de cybersécurité (voir la description du mécanisme à la sous-section sur le risque opérationnel).

[†] Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

Instabilité économique et financière dans un contexte de tensions géopolitiques – Des conditions économiques défavorables et l'instabilité financière suscitent certaines inquiétudes incluant les hausses des taux d'intérêt par les banques centrales pour lutter contre l'inflation. La guerre en Ukraine, le conflit Hamas-Israël et les tensions en Chine engendrent également de l'instabilité sur les marchés mondiaux. Ces événements, entre autres, pourraient entraîner une perte de confiance des consommateurs et des investisseurs, une importante volatilité financière, des opportunités de croissance plus limitées mettant à l'épreuve la capacité de la société à prévoir et à atténuer les turbulences sur ses marchés.

Efficacité opérationnelle dans un contexte d'innovation technologique rapide – La vitesse des innovations disruptives sur le marché, rendue possible par l'évolution rapide des technologies émergentes, peut dépasser notre capacité à nous adapter et à rivaliser de manière appropriée. Les difficultés liées à l'intégration efficace d'une ou de plusieurs acquisitions, à la croissance des revenus et à la réalisation des synergies anticipées, en particulier sur des marchés hautement concurrentiels, réglementés et matures, peuvent également avoir un impact sur les coûts d'exploitation et/ou affecter la capacité à exécuter une stratégie ciblée et bien pensée et une stratégie d'entreprise intégrée et prioriser les initiatives qui apportent le plus de valeur à l'organisation. La société investit de manière significative dans les améliorations technologiques, notamment en ce qui concerne la protection et la gestion de ses données et informations personnelles. L'efficacité opérationnelle, garantissant que les revenus augmentent plus rapidement que les dépenses, guide également les orientations stratégiques de la société.

Risque opérationnel

Le risque opérationnel désigne le risque de perte résultant de lacunes ou d'erreurs attribuables aux processus, aux personnes, aux systèmes ou à des événements externes.

Ce risque existe dans toutes les sphères d'activité de la société, et est organisé autour des catégories de risques suivantes : informations financières, ressources humaines, sécurité physique, fraude, technologie, sécurité des données et informations, traitement, tiers, continuité des activités et modèle. L'impact pour la société en cas de réalisation de l'un de ces risques peut notamment prendre la forme de pertes financières découlant d'amendes et pénalités pour infraction à un règlement, de frais juridiques, de gains financiers qui ne pourraient être réalisés ou de charges supplémentaires, par exemple, ainsi que de détérioration de la relation commerciale et d'atteinte à la réputation, de détournement des ressources ou d'un examen réglementaire plus rigoureux.

Pour gérer le risque opérationnel, la société met l'accent sur des pratiques de gestion proactives en s'assurant que des contrôles internes efficaces et appropriés sont mis en application et en déployant un personnel compétent et bien formé à tous les échelons. La société s'assure en outre de réviser ses politiques et de resserrer ses normes, lorsque approprié, afin de tenir compte de l'évolution de ses activités et de son environnement.

Par son cadre de gestion intégrée des risques et son cadre de gestion du risque opérationnel, la société rend imputable chaque gestionnaire en lui demandant de confirmer le respect aux procédures en place, la façon dont ce respect des procédures est vérifié ainsi que la mise à jour des politiques et procédures. Les risques pouvant survenir sont également évalués et quantifiés ainsi que les mesures pour gérer les risques les plus importants.

En plus des mitigations réalisées par la gestion des risques sur l'ensemble des procédures et processus, le plan de continuité lié à une cellule de crise prédéfinie permet de réduire ce risque résiduel.

Information financière – Il est ici question du risque de ne pas préparer des rapports financiers internes et externes reflétant entièrement, avec exactitude, les résultats financiers. La société maintient de plus un programme d'évaluation continue des contrôles afin d'émettre l'attestation exigée par les autorités de surveillance quant à l'information financière présentée dans les documents annuels et intermédiaires de la société (attestation relative au Règlement 52-109). En vertu du programme, les dirigeants de chaque secteur d'activité évaluent et testent les contrôles existants dans leur secteur. Une équipe désignée vérifie ensuite la qualité des contrôles et la conclusion de l'évaluation des gestionnaires. Un rapport sommaire est soumis annuellement au comité d'audit qui rend compte des résultats de l'évaluation au conseil d'administration. L'attestation à l'égard de l'information financière présentée dans les documents annuels et intermédiaires est déposée trimestriellement dans la forme prescrite par les autorités réglementaires. Cette attestation est disponible sur SEDAR+ et sur le site Internet de la société.

Ressources humaines – Les ressources humaines constituent une composante essentielle à la réalisation du plan stratégique de la société et à la mise en œuvre des stratégies de gestion des risques d'affaires et opérationnels. Le risque des ressources humaines est le risque de perte résultant d'une pénurie de ressources compétentes (capacités), motivées (pratiques d'emploi) et mobilisées (environnement de travail) à court et moyen termes, pour mener les activités opérationnelles nécessaires au soutien de la croissance de l'organisation. À cet égard, la société dispose d'un code de conduite professionnelle, de politiques, de bonnes pratiques ainsi que de processus bien définis en matière de rémunération, de recrutement, de formation, d'équité en emploi, de diversité et de santé et sécurité au travail. Conçues de manière à attirer et à retenir les meilleurs candidats à chacun des échelons de l'organisation, ces politiques sont maintenues à jour. La société se préoccupe par ailleurs de la qualité de vie des employés, notamment en offrant des programmes qui font la promotion d'un mode de vie sain ou en adoptant diverses mesures destinées à améliorer le cadre de travail.

Sécurité physique – Le risque de sécurité physique est le risque de défaillance dans la protection et la sécurité physique des biens et des personnes (employés, clients ou autres) lorsqu'ils se trouvent dans ou autour des locaux de l'entreprise ou pendant les activités de l'entreprise. iA Groupe financier a mis en place plusieurs mesures dans les bâtiments corporatifs pour réduire l'exposition à ce risque, telles que des systèmes de vidéosurveillance, de détection de mouvement, d'alarme et de contrôle d'accès électronique, ainsi que des capteurs pour détecter le feu, l'eau, l'humidité et la chaleur.

Fraude – Le risque de fraude est le risque de conduite malhonnête entraînant l'entreprise à subir une perte financière, à disposer d'un bien ou à fournir un service à la suite d'une tromperie, d'un mensonge, d'un abus de confiance ou de tout autre moyen frauduleux similaire. Les avantages peuvent prendre la forme d'espèces, de quasi-espèces ou d'actifs corporels. Pour atténuer ce risque, la société a instauré une politique promouvant une culture d'intégrité. Elle dispose aussi d'un programme de surveillance, ainsi que d'un processus de séparation des tâches destiné à prévenir et à détecter les situations de fraude au sein de iA Société financière.

¹ Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

Sécurité des technologies, des données et de l'information – Des technologies de l'information et de la communication fiables, la sécurisation des informations et des données performantes sont essentielles pour une exécution réussie du processus d'affaires. La société porte une attention particulière à cet aspect. Un plan complet est en place pour réduire et contrôler le risque inhérent à la sécurité des technologies, des données et de l'information. Il s'appuie sur les meilleures pratiques et les normes reconnues relatives aux technologies de l'information, à la sécurité de l'information et à la gestion des données. La gestion de ces risques fait l'objet de révisions régulières afin de s'adapter à l'évolution des technologies, des règlements et aux besoins de la société.

L'évolution des besoins d'affaires dans le marché de l'assurance et des services financiers accélère le recours aux applications en ligne, aux technologies mobiles et à l'infonuagique. Il s'ensuit une augmentation des risques liés à la sécurité de l'information et des cybermenaces parce que l'élaboration et la mise en place de mesures préventives efficaces sont complexes à maintenir au même niveau que le rythme de progression des attaques du marché. Les techniques de cybercriminalité sont changeantes, sophistiquées et proviennent de sources de plus en plus nombreuses : virus, programmes malveillants, dénis de service, hameçonnage, rançongiciels, exfiltrations, etc.

Les conséquences potentielles pour les entreprises vont de l'interruption de services au vol d'actifs ou de propriété intellectuelle, en passant par l'accès non autorisé à des données sensibles ou l'utilisation non autorisée de données. Il peut en découler de l'atteinte à la réputation, des litiges et d'autres impacts.

Afin d'atténuer les risques liés à la sécurité de l'information et de la cybersécurité, la société s'est dotée d'un cadre d'autorité de la sécurité de l'information qui précise les rôles et responsabilités en matière de sécurité de l'information. Le cadre normatif, un modèle de référence aligné sur les meilleures pratiques de l'industrie et des moyens et des services technologiques afin d'identifier, de prévenir, de détecter et de résorber les menaces contre ses actifs et ses activités, est supervisé par le chef de la sécurité de l'information et le chef des technologies de l'information et le chef des données. Ces mesures sont complétées en continu par de la sensibilisation et de la formation en sécurité de l'information dispensées à tous les employés de la société.

Pour atténuer les risques liés à la technologie, le chef des technologies de l'information harmonise ses priorités avec celles des équipes responsables de la sécurité de l'information et de la gouvernance des données en termes de gestion du risque, pour en assurer la cohérence.

Traitement – Le risque de traitement est le risque d'erreur, d'omission ou lors du défaut de traitement d'une transaction. Ce risque est lié au traitement quotidien des transactions et est atténué par diverses mesures telles que la formation des employés sur leurs activités, la validation par les pairs et le contrôle qualité. Par ailleurs, la mise en place d'indicateurs clés de performance permet de contrôler le respect des délais de traitement.

Tiers – Le risque de tiers est le risque que des tiers ne parviennent pas à fournir des biens, des activités commerciales ou des services et exposent ainsi la société à de multiples conséquences négatives. Les scénarios de risque de tiers peuvent inclure l'insolvabilité, la perturbation opérationnelle chez le tiers, les tensions géopolitiques, les violations ou la perte de données ou la corruption. Un cadre formalisera et normalisera les différentes façons dont le risque est actuellement géré au sein de l'entreprise par les secteurs avec l'aide des principales parties prenantes internes.

Continuité des activités – Il est ici question de l'incapacité à poursuivre les activités essentielles du fait de l'inaccessibilité des lieux de travail, de l'indisponibilité des systèmes, des applications ou de la connectivité, de la perte de fournisseurs tiers essentiels ou de l'interruption des processus et services. Le programme de gestion de la continuité des activités de la société couvre l'ensemble des risques auxquels elle pourrait être confrontée selon une approche fondée sur les conséquences, et il est adapté au modèle de fonctionnement hybride combinant le travail à distance et en présentiel. La société a mis en œuvre des plans de continuité des activités par l'intermédiaire de ses unités d'exploitation afin de garantir la poursuite de la prestation de services à des niveaux prédéfinis acceptables en cas d'événements susceptibles de perturber ses activités. Les plans de continuité des activités et les procédures connexes sont régulièrement examinés et testés.

En ce qui concerne la gestion des incidents et des crises, une structure et des processus sont en place au sein de la société pour faire en sorte que les événements qui pourraient perturber ses activités soient rapidement cernés et gérés. En fonction de l'importance de ces événements, un comité multidisciplinaire du niveau de la direction supervise la réponse et veille à la cohérence dans l'ensemble de la société.

Modèle – La société est exposée au risque de modèle, soit le risque de conception, de mise en œuvre ou d'utilisation inadéquate d'un modèle. Bien que l'utilisation de données et de modèles génère de la valeur pour la Société et offre des opportunités d'avenir significatives basées sur l'intelligence économique et artificielle, elle introduit également le risque qu'une perte puisse survenir ou que des décisions inappropriées puissent être prises en raison de déficiences ou de limitations de la modélisation, d'une mise en œuvre ou utilisation inappropriée, de données inexacts ou inappropriés, ou d'hypothèses incorrectes. Pour réduire ce risque, un guide de conception de modèles est à la disposition des différents secteurs de la société. Ce guide est destiné à aider les propriétaires de modèles à identifier les risques liés aux modèles et à standardiser l'approche au sein de l'entreprise.

Risque juridique, réglementaire et d'atteinte à la réputation

La société est assujettie à la réglementation applicable dans les provinces et les territoires du Canada et dans les États des États-Unis où elle exerce ses activités; elle est également supervisée par des organismes de réglementation, et doit veiller à respecter les lois et les règlements en vigueur à tous ces endroits.

Le risque de non-conformité réglementaire découle de la possibilité que la société ne se conforme pas aux exigences réglementaires auxquelles elle est assujettie et qui sont en vigueur là où elle exerce ses activités.

À cet égard, la société s'est dotée d'une *Politique de gestion des risques réglementaires* de laquelle découle un programme de gestion des risques réglementaires. Le chef de la conformité est chargé de coordonner ce programme au sein de la société et de veiller à ce qu'il soit mis en œuvre et appliqué dans tous les secteurs d'activité. Des politiques spécifiques ont également été adoptées pour faire face à des risques réglementaires spécifiques tels que la lutte contre le blanchiment d'argent ou la confidentialité, afin de leur fournir une gouvernance et un suivi adaptés.

Pour veiller à la saine gestion du risque de non-conformité réglementaire, la société utilise une méthodologie axée sur l'identification, l'évaluation et la quantification des risques et la mise en place de contrôles pertinents, efficaces et efficaces dans ses activités courantes. Dans son évaluation du risque de non-conformité réglementaire, la société tient compte des impacts potentiels, notamment l'incidence possible sur ses activités et sur sa réputation.

[†] Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

La société effectue la vigie des nouveaux risques réglementaires. Ceux-ci sont communiqués aux secteurs d'activité concernés afin de s'assurer que les contrôles nécessaires au respect de toute nouvelle loi ou directive soient mis en œuvre au moment opportun. De manière plus générale, la société met d'ailleurs l'accent sur une communication soutenue pour rappeler à ses employés l'importance des enjeux liés au respect des lois et des règlements.

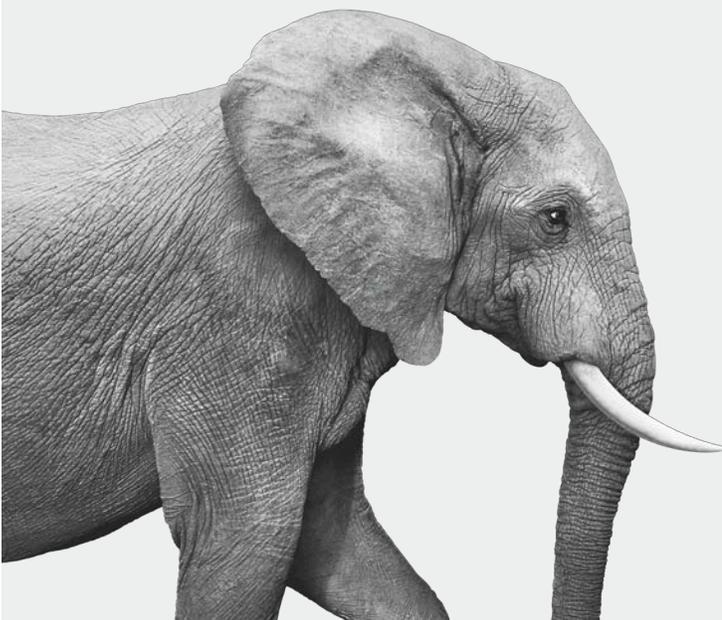
Risque d'atteinte à la réputation – La société est aussi exposée au risque de subir une atteinte à sa réputation. Ce risque est défini comme le risque que des événements, des décisions d'une autorité réglementaire ou la perception du public aient un impact négatif sur la perception de l'entreprise par le public et, potentiellement, entraîner une diminution de l'achalandage, une perte de revenus ou des frais de litige considérables.

La société s'est dotée d'un plan de communication détaillé qui vise à protéger l'image de marque de la société en situation de crise et à rassurer le public quant à sa capacité à gérer une telle situation. Ce plan établit les stratégies de communication à privilégier en situation de crise, en vue notamment d'informer le public des causes et des conséquences de la crise, des procédés mis en place pour la résoudre et des mesures prises pour diminuer le risque qu'une situation semblable se reproduise. De plus, une vigie des médias sociaux couvrant l'ensemble des activités de la société est effectuée sur une base continue.

[†] Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

iA Groupe financier

1080, Grande Allée Ouest
C. P. 1907, succursale Terminus
Québec (Québec) G1K 7M3
Téléphone : 418 684-5000
Sans frais : 1 800 463-6236



ON S'INVESTIT, POUR VOUS.

iA Groupe financier est une marque de commerce et un autre nom sous lequel **iA Société financière inc.** et l'**Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc.** exercent leurs activités.

ia.ca